



7

# REGISTRE DES MARIAGES

## A

### CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil de *Yevrey*

— — — — —  
Le Département de Justice et Police  
déclare

que le présent registre renferme deux cents pages.

Lausanne, le 21 mars 1898

Le Chef de Service du Département,

L. *Favre*



Le volume fait suite à un volume précédent dont les  
inscriptions vont du n° 41 de l'année 1896 au n° 33 de l'année  
1898.

Ce que nous certifions.

Nancy 7 Mai 1898.

L'officier de l'état civil de Nancy:

Just. michel



N<sup>o</sup> 33  
Nicole & Gilliéron

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Aujourd'hui sept Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
six huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1<sup>o</sup> Nicole, Emile Edouard, \_\_\_\_\_ négociant,  
de Leu \_\_\_\_\_ domicilié à Teruy, \_\_\_\_\_  
libataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

né à Bollombier le trois octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq  
fils de Constant Louis Nicole, cafetier à Unkenen (Beune),  
et de Marianne née Ritschard, décédée.  
2<sup>o</sup> Gilliéron, Suzanne, \_\_\_\_\_ demoiselle de magasin,  
de Sersion \_\_\_\_\_ domiciliée à Teruy, \_\_\_\_\_  
libataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :  
Date des publications :

née à Teruy le vingt janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante six  
fille de Jean Daniel Gilliéron, décédé,  
et de Adèle Lenoir, domiciliées à Teruy.  
Les publications ont eu lieu à Teruy le dix-neuf, à Leu le vingt un et à  
Sersion le vingt deux mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux, pro-  
-messe de mariage, certifi-  
-cats de publications à Leu  
Leu, Teruy & Sersion \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Edouard*  
*Nicole*

Signatures des témoins :

*E. Piller*  
*J. Fauquier*  
(Teruy)

L'officier de l'état civil :

*Gumichel*

Communiqué : aux Etats civils  
de Leu et Teruy \_\_\_\_\_

N° 24

*Bisetti et Racchelli*

Aujourd'hui *sept Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*dix huit* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° *Bisetti, Benedetto Carlo, peintre,* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de *Boca (Norez Italie),* \_\_\_\_\_ domicilié à *Châtelard Honneur,*

Etat civil:

*libataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à *Boca le quatre novembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante neuf* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de *Giovanni Battista Bisetti, agriculteur à Boca,* \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de *Maria Minazzoli, ménagère, au même lieu,* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2° *Racchelli, Lucia Gelfina Martina, couturière,* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de *Pallanza (Norez Italie),* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Norez,* \_\_\_\_\_

Etat civil:

*libataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à *Pallanza le vingt sept août* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante neuf* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de *Bartolomeo Racchelli, délégué* \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de *Abilde Tacini, ménagère, domiciliée à Pallanza.* \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *Norez le douze et au Châtelard le dix sept*  
*février, à Boca les vingt sept février et six mars et à Pal-*  
*lanza les vingt et vingt sept Mars de cette année.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Le certificat de publication de*  
*lois par l'officier de l'état*  
*civil de Honneur.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Benedetto Bisetti* \_\_\_\_\_

*Lucie Bisetti* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins:

*P. Girotti* \_\_\_\_\_

*Jules Varotta* \_\_\_\_\_

Communiqué: à la Chancellerie

*d'état à Sausanne et à l'état*  
*civil de Honneur.* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil:

*J. Guzmichel* \_\_\_\_\_

N° 35

*Delafontaine et Cömblad*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *sept Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*six huit* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Delafontaine, Vincent Eugène Etienne, — typographe,*

de *Tercy et de Borsier* \_\_\_\_\_ domicilié à *Tercy,*

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Tercy le huit juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante cinq* \_\_\_\_\_

fils de *Vincent Delafontaine, défunt* \_\_\_\_\_

et de *Marie née Stolz, ménagère à Tercy.* \_\_\_\_\_

2° *Cömblad, Marguerite Adeline, — couturière,*

de *Genève* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Tercy,*

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Tercy le quatre avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante sept* \_\_\_\_\_

fille de *Edouard Frédéric Cömblad, bijoutier à Lucerne,*

et de *Louise Marie née Demierre, couturière à Tercy.*

Les publications ont eu lieu à *Tercy le neuf et à Genève et Borsier le douze avril de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*promesse de mariage et certificats de publications à Tercy, Borsier et Genève.*

Communiqué : *aux Etats civils de Borsier et Genève.*

Signatures des époux :

*V. Delafontaine*

*Marguerite Delafontaine*

Signatures des témoins :

*E. Cömblad Eschbacher*

*Eug. Kanner*

L'officier de l'état civil :

*Guotmichel*

N<sup>o</sup> 36

Collenberg &amp; Heim

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *Vingt un Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-*quatre* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1<sup>o</sup> *Collenberg, Christian Anton, employé d'hôtel,* \_\_\_\_\_de *Horissen, Eisens,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Stancz Tassis (Schätelard),**célibataire* \_\_\_\_\_né à *Horissen le six octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante sept* \_\_\_\_\_fils de *Albert Mathias Collenberg, agriculteur,* \_\_\_\_\_et de *Maria Johanna née Kaduff à Horissen* \_\_\_\_\_2<sup>o</sup> *Heim, Maria Genesera Katharina,* \_\_\_\_\_ lingère, \_\_\_\_\_de *Häggenschwil, St. Gall,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Saint Fion, St. Gall,**célibataire* \_\_\_\_\_née à *Caltat le sept juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante onze* \_\_\_\_\_fille de *Franz Josef Heim,* \_\_\_\_\_et de *Anna Maria née Mark, décédée.* \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *u Schätelard le six, à Saint Fion le sept,*  
*à Häggenschwil le huit et à Horissen le neuf Mai courant.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Verificat de publication délivré  
par l'officier de l'état civil de  
Horissen.* \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Antoine Collenberg*  
*Marie Collenberg*

Signatures des témoins:

*Hermann Goetz*  
*J. Otter* *Prevey*Communiqué: *aux Etats Civils**de Horissen, Hontreux,  
Häggenschwil et Caltat*

L'officier de l'état civil:

*Gummichel*

N<sup>o</sup> 37.  
*Comes et Darisod.*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *vingt six Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*six huit* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> *Comes, Sulpice Ambroise,* \_\_\_\_\_ *peigneur,* \_\_\_\_\_  
 de *St Vincent (Coste Malie),* \_\_\_\_\_ domicilié à *Terey,* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*Célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à *St Vincent le premier octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante six.* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Vincent Gaspard Comes, menuisier à St Vincent,* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de *Marie Thérèse Passeney, s'éc'ée,* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Darisod, Marie Claudine Amine,* \_\_\_\_\_ *lingère,* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Quart (Coste Malie),* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Terey,* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*Célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *Quart le six Janvier* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *Joseph Justinien Darisod, manoeuvre à Terey* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de *Marie Melanie Harcoz, ménagère, au même lieu.* \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Terey le deux Mars, à quart les vingt et*  
*vingt sept Mars et à St Vincent les trois et six Avril de cette*  
*année.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux*  
*promesse de mariage, certificats*  
*de publication à Terey et*  
*promis de célébration au Dépar-*  
*-tement de Justice Police du*  
 *Canton de Paul.* \_\_\_\_\_

Communiqué : à *le Chancelier*

*d'Etat à Caussanne.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Comes Sulpice Ambroise*  
*Comes Caroline*

Signatures des témoins :

*Cyrille Darisod*  
*Leonard Darisod Terey*

L'officier de l'état civil :

*Jurruichel*



N° 38.

Corbaz &amp; Ducret née

Dupuis  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit. \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Corbaz, Jean Louis \_\_\_\_\_ fabricant de malles \_\_\_\_\_

de Lausanne et du Mont \_\_\_\_\_ domicilié à Terey \_\_\_\_\_

divorcié en premières noces de Anne Jeanne Françoise Bretenoz et en secondes  
noces de Janny Jeanne Faillietaz née Schapuis le vingt janvier mil huit cent quatre vingt  
né à Lausanne le vingt deux août \_\_\_\_\_ mil huit cent trente six \_\_\_\_\_

fils de Jean Samuel Corbaz \_\_\_\_\_

et de Jeanne Rose Saugeon, défunte. \_\_\_\_\_

2° Ducret née Dupuis, Jenny Sophie, \_\_\_\_\_ ménagère, \_\_\_\_\_

de Ecublens \_\_\_\_\_ domiciliée à Terey \_\_\_\_\_

veuve de Charles Louis Ducret des le trente un août mil huit  
cent quatre vingt deux \_\_\_\_\_

née à Yens le six juin \_\_\_\_\_ mil huit cent trente cinq \_\_\_\_\_

fille de Jean Daniel Dupuis \_\_\_\_\_

et de Françoise Pinguet, décédée. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Terey le neuf, à Ecublens le dix sept, à

Lausanne et au Mont le dix neuf Août de cette année. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte  
de décès de Janny Jeanne Corbaz, acte de  
décès de premier mari de l'épouse, acte  
de mariage Corbaz - Faillietaz promesse de  
mariage, certificats de publications à  
Lausanne, au Mont, Terey & Ecublens

Communiqué : aux Etats Miroirs

de Lausanne, Romanel et  
Ecublens. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jean. L. Corbaz

Jenny Sophie Corbaz

Signatures des témoins :

L. Dupuis

J. Guillemin (Terey)

L'officier de l'état civil :

Guotmichel

N° 39

Papis J. Bonjour

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement du Tribunal du District de Neuchâtel rendu en date du 20 mai 1918 déclaré définitif et exécutoire le 19 juin 1918 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 27 juin 1918.  
L'officier de l'état civil :

*A. Guex*

Copie p. double.

Aujourd'hui vingt huit Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf huit. \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Papis, Giovanni, \_\_\_\_\_ mason \_\_\_\_\_

de Broglio (Vesin) \_\_\_\_\_ domicilié à Terey, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Broglio le vingt trois Février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante huit \_\_\_\_\_

fils de Angelo Papis, décédé \_\_\_\_\_

et de Anastasia Brunelli, domiciliée à Broglio. \_\_\_\_\_

2° Bonjour, Joséphine fille Antoinette, \_\_\_\_\_ cigarière, \_\_\_\_\_

de Blonay \_\_\_\_\_ domiciliée à Terey, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à La Plaine Gardagny le dix Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante huit \_\_\_\_\_

fille de François Louis Bonjour, journalier à Terey, \_\_\_\_\_

et de Louis Chavrière, cigarière, au même lieu \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Terey le deux, à Blonay le quatorze et à Broglio le quinze Mars de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à Broglio,  
Terey et Blonay.

Signatures des époux :

Papis Giovanni

Papis Joséphine

Signatures des témoins :

Papis Joséphine

A. Allegra

Giulio Frattini Terey

L'officier de l'état civil :

*Guarnichel*

Communiqué : aux Etats civils  
de Broglio et St. Régis \_\_\_\_\_

N° 110  
Gonser & Hahn

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Il résulte d'un extrait de procès-verbal du Conseil municipal de Zurich, du 14 janvier 1914, que le citoyen Paul-Alfred Gonser a acquis la nationalité suisse et la bourgeoisie de la Commune de Zurich-Kilb.

Inscrit ensuite d'autorisation du Département de Justice et Police du Canton de Vaud, du 7 février 1914.  
L'officier de l'état civil:  
A. Metzger  
Copie pour duplicata.

Aujourd'hui le huit mai mil huit cent quatre-vingt-  
huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Gonser, Paul Alfred négociant,  
de Stuttgart, Allemagne domicilié à Vevay  
célibataire

né à Stuttgart le quatre novembre mil huit cent septante un  
fils de Jacob Gonser, décédé  
et de Louise Joss, domiciliée à Stuttgart

2° Hahn, Marie sans profession,  
de Genève domiciliée à Vevay  
célibataire

née à Vevay le deux septembre mil huit cent septante sept  
fille de Louis Mathieu Daniel Hahn, négociant à Vevay  
et de Emilie Maria Schaeffler, au même lieu

Les publications ont eu lieu à Stuttgart du dix huit avril au trois mai,  
à Genève le onze et à Vevay le quatorze mai courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,  
promesse de mariage, certificats  
de publications à Genève et  
Vevay et permis de célébration du  
Département de Justice et Police du  
Canton de Vaud

Communiqué : à la Chancellerie  
d'Etat, à Lausanne et à  
l'Etat civil de Genève

Signatures des époux :

Paul Gonser  
Marie Gonser

Signatures des témoins :

Guise Gonser  
Carl Kumpf  
Alfred Gonser (Stuttgart)  
H. Kumpf (Vevay)  
L'officier de l'état civil :

J. G. Michel

N° 11

Riganti - Vinzia

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*six* huit. \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Riganti, Joseph,* \_\_\_\_\_ *mason* \_\_\_\_\_  
de *Sumirago, Milan Italie,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Vercy,* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Sumirago le six neuf Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante trois* \_\_\_\_\_  
fils de *Charles Riganti, décédé* \_\_\_\_\_

et de *Louise Rigamonti, agricultrice, domiciliée à Pedero / Novare,* \_\_\_\_\_

2° *Vinzia, Maria Rosa Assunta* \_\_\_\_\_ *bigarière,* \_\_\_\_\_  
de *Arto / Novare Italie,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Vercy,* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Arto le six huit septembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante neuf* \_\_\_\_\_

filles de *Joseph Vinzia, décédé,* \_\_\_\_\_

et de *Mario Fusarelli, agriculteur à Arto.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Vercy le vingt trois avril, à Sumirago*  
*les un et huit et à Arto les huit et quinze Mai de cette*  
*année.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux,*  
*certificats d'état libre, promesse*  
*de mariage, certificats de publication*  
*à Vercy et permis de célébration*  
*du Département de Justice et Police du*  
 *Canton de Vaud.* \_\_\_\_\_

Communiqué : *à la Chancellerie*  
*d'Etat à Lausanne.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Riganti Joseph*  
*Vinzia Maria Riganti*

Signatures des témoins :

*Riganti Angel*  
*Vinzia Cota* *Vercy*

L'officier de l'état civil :

*G. Pignatelli*  
*comptable*

N° 42

Aujourd'hui neuf juin mil huit cent quatre-vingt-six huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Bussien, Marius Victor, tailleur de pierre

Lieu d'origine et de domicile:

de Port Talais domicilié à Port Talais

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Bourennec le douze Mars mil huit cent soixante six

Noms, profession et

fils de Bussien, Maurice, agriculteur à Port Talais

domicile des parents:

et de Pauline née Curdy, décédée

Nom et profession de l'épouse:

2° Freiburghaus, Rosa, cigarière

Lieu d'origine et de domicile:

de Neuenegg Rome, domiciliée à Neuchâtel

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Neuenegg le six avril mil huit cent septante six

Noms, profession et

fille de Christian Freiburghaus à Neuchâtel

domicile des parents:

et de Maria Liniger, cigarière, au même lieu

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Port Talais, Neuenegg et Neuchâtelle vingt trois avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication délivré  
par l'état civil de Port Talais

Communiqué: aux Etats civils

de Neuenegg et Port Talais

Signatures des époux:

Marius BussienRosa Bussien

Signatures des témoins:

Bussien Arthen (Bussien)Bratschi Jean (Bratschi)

L'officier de l'état civil:

L. Génier  
comp.

N° 43  
 Hasler & Blättler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui dix huit juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1° Hasler, Bendicht \_\_\_\_\_ Coiffeur,  
 de Hasle près Burgdorf, Berno, \_\_\_\_\_ domicilié à Teray \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à Strathligen le deux juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante \_\_\_\_\_  
 fils de Bendicht Hasler, \_\_\_\_\_  
 et de Emilie née Spring, décédée : \_\_\_\_\_  
 2° Blättler, Marie Clara Caroline, domestique  
 de Stans, Unterwald, \_\_\_\_\_ domiciliée à Teray \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à Stans le dix juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre \_\_\_\_\_  
 fille de Caspar Blättler, décédé, \_\_\_\_\_  
 et de Caroline née Girven, domiciliée à Stans. \_\_\_\_\_  
 Les publications ont eu lieu à Teray le vingt huit Mai, à Hasle  
 le premier et à Stans le trois juin de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
 promesse de mariage, cer-  
 tificats de publications à Hasle  
 Teray et Stans. \_\_\_\_\_

Communiqué : aux Etats civils  
 de Hasle & Burgdorf et  
 Stans. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Bendicht Hasler  
 Caroline Hasler

Signatures des témoins :

Thomé Lanuët  
 J. Schluegger  
 Teray

L'officier de l'état civil :

Gummichel

N<sup>o</sup> 44

Rouiller et Zanoletti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Rouiller, Eugène Auguste, Limonier \_\_\_\_\_

de Sommentier, Fribourg, \_\_\_\_\_ domicilié à Trey \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Montbovon le vingt huit Décembre mil huit cent septante trois \_\_\_\_\_

fils de Etienne Joseph Clément Rouiller, manoeuvre à Trey \_\_\_\_\_

et de Adeline Adélaïde née Bosson, ménagère, au dit lieu \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Zanoletti, Marie Louise Aline \_\_\_\_\_ Vigarière, \_\_\_\_\_

de Oltré Allampo, Italie, \_\_\_\_\_ domiciliée à Trey \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Seytron, Valais, le six août mil huit cent septante six \_\_\_\_\_

fille de Jean Jacques Zanoletti, carrier, domicilié à Roniaz, Valais, \_\_\_\_\_

et de Anne Marie Mathys, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Trey le seize et à Sommentier le vingt trois avril et au Consulat d'Italie à Genève du vingt quatre avril au premier Mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à  
Sommentier, Trey et au Con-  
sulat d'Italie à Genève, dispense  
de publication en Italie

Communiqué : à l'état civil

de Trévinsmont d'Romont et à  
la Chancellerie d'Etat à Lau-  
sanne.

Signatures des époux :

Rouiller Auguste

Aline Boudier

Signatures des témoins :

Joseph Rouiller

Louisa Zanoletti (Veuve  
Crosier)

L'officier de l'état civil :

Gummichel

N<sup>o</sup> 45

Taverney - Boll

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

deux huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Taverney, Albert Philippe, \_\_\_\_\_ magasinier \_\_\_\_\_

de Jongny \_\_\_\_\_ domicilié à Terey, \_\_\_\_\_

divorcé de Marie Henriette Bonjour dit Brazev dès le quatorze  
janvier mil huit cent quatre vingt dix sept. \_\_\_\_\_

né à Jongny le quatre juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante huit.

fil de François Louis Taverney, agriculteur à Jongny, \_\_\_\_\_

et de Susanne Françoise Louise née Bouvon, défunte. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Boll, Francisca \_\_\_\_\_ cuisinière, \_\_\_\_\_

de Aj, Waldkirch G<sup>te</sup> Duché de Bade, domiciliée à Borsier \_\_\_\_\_

libataire \_\_\_\_\_

née à Aj le neuf mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante quatre

filles de Eudolina Boll, décédée \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bannholz Aj, le dix, à Terey le vingt  
huit, à Borsier le trente et à Jongny le trente un mai  
de cette année. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
acte de mariage Taverney -  
Bonjour avec mention du  
divorce, promesse de mariage,  
certificats de publications à  
Jongny, Terey, Bannholz et Borsier.

Communiqué : au l'état civil de  
Borsier et à la Chancellerie  
de l'état à Lausanne \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Albert Taverney

Franciska Taverney

Signatures des témoins :

Charles Lutz

François Schirfer <sup>Terey</sup>

L'officier de l'état civil :

Gustave Michel



N° 46

Badiali - Paisch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

De huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Badiali, Giovanni Galbino, maçon

de Nuceno, bonne Italie, domicilié à Broc, febourg,

précédemment à Vercy.

Célibataire

né à Nuceno le vingt deux février - mil huit cent soixante neuf.

fils de Carlo Badiali, agriculteur à Nuceno

et de Teresa Spozis, décédée.

2° Paisch, Eva Elise,

de Aubonne domiciliée à Vercy

Célibataire

née à Vercy le vingt août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept.

fille de Samuel Paisch, décédé, et de Emma Chauvet,

et de aduellement femme de Baptiste Serutti, domiciliés à Vercy.

Les publications ont eu lieu à Vercy le deux, à Aubonne et Broc le trois et à Nuceno en avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
délivré par l'officier de l'état  
civil de Broc.

Communiqué : à la chancellerie  
d'état à Sauranne et aux  
bureaux civils de Broc et Aubonne.

Signatures des époux :

Badiali, Giovanni

Eva Badiali

Signatures des témoins :

Emma Serutti - Ch

Marie Patterson - Ch

Joseph Gruber / Vercy

L'officier de l'état civil :

Gust Michel

N° 47.

*Lonca & Launay*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *vingt cinq juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*six huit* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° *Lonca, Charles Ernest,* \_\_\_\_\_ *menuisier* \_\_\_\_\_  
de *Pallanza / Morav Valu,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Vercy* \_\_\_\_\_  
*libataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Lucerne le six Décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante quatre*  
fils de *Joseph Lonca, décédé,* \_\_\_\_\_  
et de *Leonidia Ferraris, couturière, domiciliée à Pallanza*  
2° *Launay, Marie Dionise,* \_\_\_\_\_ *ménagère,* \_\_\_\_\_  
de *Tiomnaz Talair,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Vercy* \_\_\_\_\_  
*libataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Tiomnaz le six novembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante cinq*  
fille de *François Launay, boucher, domicilié en Amérique*  
et de *Rosine née Burdy, ménagère, domiciliée à Tiomnaz*  
Les publications ont eu lieu à *Vercy le neuf et à Tiomnaz le*  
*huit et dix avril, à Pallanza le vingt quatre avril et*  
*premier mai de cette année.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des*  
*époux, promesse de mariage,*  
*certificats de publications*  
*à Vercy et à Tiomnaz, promes*  
*de célébration du Département*  
*de justice & Police du Canton*  
Communiqué : *de Vaud, acte*  
*de naissance et acte de*  
*légitimation d'un enfant,*  
*communiqué à la Chancellerie d'Etat à*  
*Sausanne et à l'Etat civil de Tiomnaz.*

Signatures des époux :

*Lonca Carlo*  
*Lonca Maria*

Signatures des témoins :

*Scacchi Charles*  
*Joseph Launay Vercy*

L'officier de l'état civil :

*Gros-michel*

N<sup>o</sup> 48.

*Dénériaz et Klemmer*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

230

*Correio*

Aujourd'hui *vingt sept juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*trois huit* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
1<sup>o</sup> *Dénériaz, Louis,* \_\_\_\_\_ *menuisier,* \_\_\_\_\_  
de *Charbonne & Guéroux* \_\_\_\_\_ domicilié à *Verey,* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

né *à Charbonne le deux juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante cinq.*  
fils de *Henri Louis Dénériaz, chef cantonnier Verey*  
et de *Jeanne Souise née Magnin, au même lieu.*  
2<sup>o</sup> *Klemmer, Marie Sophie,* \_\_\_\_\_ *couturière,* \_\_\_\_\_  
de *La Chaux du Milieu, Veuchâtel,* domiciliée à *Verey,* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Verey le vingt un février* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante cinq*  
fille de *Jean François Klemmer, loueur à Verey*  
et de *Marie Félicité Pacifique Spirel, décédée.*

Les publications ont eu lieu à *Verey le quatre,* à *La Chaux du*  
*Milieu le cinq,* à *Charbonne le six* et à *Guéroux le*  
*neuf juin courant.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'époux,*  
*promesse de mariage, certi-*  
*ficats de publications à*  
*Charbonne, Guéroux, Verey et*  
*La Chaux du Milieu.*

Communiqué : *aux Maires*  
*de Borsier, St. Raphaël et de*  
*La Chaux du Milieu.*

Signatures des époux :

*Louis Dénériaz*  
*Marie Dénériaz*

Signatures des témoins :

*Louis Schürch*  
*J. Combrenous Verey,*

L'officier de l'état civil :

*Just Michel*

Par jugement du Tribunal du District de Neuchâtel, rendu en date du 8 avril 1926, déclaré définitif et exécutoire le 25 mai 1926, le mariage inscrite ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, dès le 25 mai 1926, le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage.

Inscrit le 10 juin 1926.  
L'Officier de l'Etat-civil:  
*J. Schürch*

N° 44  
Chambaz et Loude

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit juin mil huit cent quatre-vingt-  
huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° Chambaz, Frédéric Alfred, homme,  
de Bully et de Luby domicilié à Teray  
célibataire

né à Borsion le vingt un avril mil huit cent septante cinq  
fils de Charles Emmanuel Henri Chambaz, marbrier à Teray  
et de Lydie née Berboz, décédée  
2° Loude, Lucile Marie épouse  
de S. Régier La Chèze, et de Chateau d'Or domiciliée à Teray,  
célibataire

née à La Chèze le neuf septembre mil huit cent septante cinq  
fille de Henri Pierre David Loude, décédé,  
et de Marie Henriette née Richard, décédée.

Les publications ont eu lieu à Teray, Luby et S. Régier le vingt deux,  
à Chateau d'Or et L'Étirat le vingt trois et à Bully  
le vingt quatre mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à Bully,  
Luby, Teray, S. Régier, Chateau  
d'Or et L'Étirat

Communiqué : aux Notaires  
de Bully, Luby, S. Régier  
et Chateau d'Or

Signatures des époux :

A. Chambaz.  
Marie Chambaz

Signatures des témoins :

Joseph Chambaz  
Mélanie Chambaz

L'officier de l'état civil :

Gussonichet

N<sup>o</sup> 50  
Lecoulte & Nicolier

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui huit juin mil huit cent quatre-vingt-  
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1<sup>o</sup> Lecoulte, John Gustave, peuvrier  
de Chenit domicilié à Vercy,

Etat civil :

libataire

Lieu et date de la naissance :

né à Chenit le seize juillet mil huit cent soixante neuf

Noms, profession et

filz de Charles Daniel Lecoulte, horloger aux Bains / l'Abbaye

domicile des parents :

et de Jenny Adèle née Heylan, domiciliée au même lieu.

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Nicolier, Marie Lina Aliandrine, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ormont dessus domiciliée à Aigle

Etat civil :

libataire

Lieu et date de la naissance :

née à Aigle le seize Mars mil huit cent septante quatre

Noms, profession et

fille de Louis Félix Nicolier, instituteur émérité à Aigle

domicile des parents :

et de Sylvie née Ogney, au même lieu.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vercy le quatre et au Sentier, Brassus,  
Ormont dessus et Aigle le six juin courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, certifi-  
cat. de publications au Sentier,  
Brassus, Vercy, Ormont dessus  
et Aigle.

Signatures des époux :

John Lecoulte  
Lina Lecoulte

Signatures des témoins :

Carrière Nicolas  
F. Chullarey (Vercy)

Communiqué : aux Etats civils

du Sentier, Ormont dessus  
et d'Aigle.

L'officier de l'état civil :

Gustave Michel

N° 51

*Ginier et Gasser.*

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Aujourd'hui *sept juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*deux* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° *Ginier, Auguste Vincent,* \_\_\_\_\_ *laitier,* \_\_\_\_\_  
de *Ormont dessous* \_\_\_\_\_ domicilié à *Trey,* \_\_\_\_\_  
*célibataire.* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

né à *Ormont dessous le trois février* mil huit cent *septante un* \_\_\_\_\_  
fils de *David Vincent Ginier, agriculteur à Ormont dessous.*  
et de *Louise Sylve née Perrod, au même lieu* \_\_\_\_\_  
2° *Gasser, Augusta Martha,* \_\_\_\_\_ *cuisinière,* \_\_\_\_\_  
de *Ruschegg (Neuchâtel),* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Trey,* \_\_\_\_\_  
*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :  
Date des publications :

née à *Beune le vingt huit Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante deux* \_\_\_\_\_  
fille de *Anna Maria Gasser, décédée?* \_\_\_\_\_  
et de \_\_\_\_\_  
Les publications ont eu lieu à *Trey le onze,* à *Ormont dessous le*  
*quatorze* et à *Ruschegg le quinze juin* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux,*  
*acte d'origine de l'épouse,*  
*promesse de mariage, certi-*  
*ficats de publications à*  
*Ormont dessous, Trey et*  
*Ruschegg.* \_\_\_\_\_  
Communiqué : *aux Etats civils*  
*de Ormont dessous et*  
*Ruschegg.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Auguste Ginier*  
*Martha Ginier*

Signatures des témoins :

*Coppi Martin*  
*Nomard Jean (Trey)*

L'officier de l'état civil :

*Jussemichel*

N° 52.

*Guais & Weitenmann*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *seize juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*six huit* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Guais, François Henri, tailleur,* \_\_\_\_\_

de *Roche* \_\_\_\_\_ domicilié à *Trey* \_\_\_\_\_

*libataire* \_\_\_\_\_

né à *Trey le vingt quatre avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante neuf* \_\_\_\_\_

fil de *Jean François Guais, typographe à Trey* \_\_\_\_\_

et de *Louise Marie Françoise Emery, décédée* \_\_\_\_\_

2° *Weitenmann, Maria, couturière,* \_\_\_\_\_

de *Körs (Lucich)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Trey* \_\_\_\_\_

*libataire* \_\_\_\_\_

née à *Trey le vingt un octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante sept* \_\_\_\_\_

fille de *Jean Frédéric Godefroy Weitenmann, décédé* \_\_\_\_\_

et de *Louise Sophie Collioud, domiciliée à Gerson* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Roche et Trey le onze à Körs le*  
*trois juin de cette année* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*consentement du père de l'époux, promesse de mariage, certificats de publications à Roche, Trey et Körs.* \_\_\_\_\_

Communiqué : aux *Mats civils de Villeneuve et Körs.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*F. Guais*  
*Maria Guais*

Signatures des témoins :

*Victor Abéinats*  
*J. Amillars (Trey)*

L'officier de l'état civil :

*G. Michel*

Par jugement du Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève, rendu le 8 mars 1934, déclaré définitif et exécutoire le 25 avril 1934, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce.

Trey, le 6 mai 1934  
L'Officier de l'état civil : *Michel*

*Copie f. duplicata.*

N° 53

*Mauron & Pasche*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*six* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Mauron, Jacques Alexandre Frédéric, chef des téléphones,*  
de *Oberried (Sarine) et Sâles (Sarine),* domicilié à *Fribourg*  
*Célibataire*

né à *Fribourg le vingt un octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante* \_\_\_\_\_  
fils de *Louis Gaspard Mauron, chef télégraphiste à Fribourg,*  
et de *jeune Bertha née Neammlee.*

2° *Pasche, Cécile,*  
de *Oron la Ville* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Vevay*  
*Célibataire*

née à *Vevay le huit octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante six* \_\_\_\_\_  
fille de *Albert Henri Pasche, facteur postal à Vevay*  
et de *Louise Caroline Birky, coiffeuse au même lieu.*

Les publications ont eu lieu à *Fribourg et Vevay le vingt huit et à*  
*Oron la Ville le vingt neuf Mai, à Oberried le six neuf*  
*et à Sâles le vingt juin de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Justificatif de publication délivré*  
*par l'officier de l'état civil de*  
*Fribourg.*

Signatures des époux :

*Jacques Mauron*  
*Cécile Mauron*

Signatures des témoins :

*F. Raible Fribourg*  
*H. Pasche Vevay*

L'officier de l'état civil :

*G. Gineriat*  
*rempl.*

Communiqué : *aux tribunaux*  
*de Yvernon, Yvernes, Fribourg*  
*et Oron.*

*Par jugement du Tri-*  
*bunal du District de*  
*Vevay, du 28 septembre*  
*1912, le mariage dési-*  
*gné ci-contre a été*  
*dissous par le divorce.*  
*Il a été interdit au*  
*mari de se remarier*  
*avant l'expiration de*  
*deux années à partir*  
*de la date du jugement.*  
*Vevay, le 9 Janvier 1913.*  
*L'officier de l'Etat civil*  
*Ac. J. M. U. G.*  
*Communiqué au Dept.*  
*pour double.*



N° 54

Nessi - Domengot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt un juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
Six huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nessi, Edouard Jules Marc, Employé à la fabrique N° 116  
de Helans au Canton du Tessin — domicilié à Teray,  
Sélibataire

né à Teray le seize août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante trois —  
fils de Dominique Nessi, décédé,  
et de Sophie née Heyroud, cigarière à Teray.

2° Domengot Marie, Employée à la fabrique N° 116  
de Sales (Haute Savoie) — domiciliée à Teray,  
Sélibataire

née à Carouge le cinq septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante neuf —  
fille de Clément Domengot, dont le domicile actuel est inconnu  
et de Françoise Peccoud, cigarière à Teray.

Les publications ont eu lieu à Teray le vingt cinq et à Helans le  
vingt huit juin, à Sales les trois et six juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux, acte  
de mariage Domengot-Peccoud, acte  
de notoriété pour constater l'absence du  
père de l'épouse, acte de consentement  
de la mère de l'épouse, lettre du Département  
de justice et Police du Canton de Vaud  
— Communiqué : du 25 juin 1891, n° 7654,  
promesse de mariage, certificats  
de publications à Helans, Teray et Sales.  
Communiqué à l'Etat civil  
de Helans de la Chancellerie d'Etat à  
Lausanne.

## Signatures des époux :

Edouard Nessi

Marie Nessi

## Signatures des témoins :

Schappaz Jacques  
Dominique Nessi

## L'officier de l'état civil :

Gussemichel

N° 55.  
Verno et Blanc.

Aujourd'hui vingt un juillet mil huit cent quatre-vingt-  
Neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Verno, Joseph Victor Camille, Plâtrier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Riva Valdobbia, Novare Italie, domicilié à Vercy,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Riva Valdobbia le premier novembre mil huit cent septante deux

Noms, profession et

fils de Joseph Verno,

domicile des parents :

et de Marie Dominique Giacchino, Sûrtes.

Nom et profession de l'épouse :

2° Blanc, Emma, Cigarière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint Gingolph, Haute Savoie, domiciliée à Vercy,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vercy le dix neuf septembre mil huit cent septante six

Noms, profession et

fille de Jean Baptiste Blanc, menuisier à Vercy,

domicile des parents :

et de Blaise Marie Ackermann, cigarière au même lieu.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vercy le huit août, à St. Gingolph  
les huit et quinze Mai et à Riva Valdobbia les vingt deux  
et vingt neuf Mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux, pro-  
messe de mariage, certificat  
de publication à Vercy, permis de  
célébration du Département de justice et  
Police du Canton de Vaud, actes de  
naissance et actes de légitimations de deux  
enfants.

Communiqué : à la Chancellerie  
de l'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Verno Camille

Emma Verno

Signatures des témoins :

Jean Peretti

Vernone Briotto Vercy.

L'officier de l'état civil :

Grossin

N° 56

*Mieg & Haillard*

Nom et profession de l'époux:

1° *Mieg, Ernest, jardinier,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Bevaucou Doubs France par option* domicilié à *S. Léger*

Etat civil:

*libataire*

Lieu et date de la naissance:

né à *Rolle le quatre mai* mil huit cent *soixante huit*

Noms, profession et

fils de *Jean Mieg*

domicile des parents:

et de *Louise Fizez, décédée.*

Nom et profession de l'épouse:

2° *Haillard, Marie Lionie, cuisinière,*

Lieu d'origine et de domicile:

de *Sivriez* domiciliée à *Sivriez, précitément à Veroy*

Etat civil:

*libataire*

Lieu et date de la naissance:

née à *Sivriez le vingt neuf juillet* mil huit cent *soixante huit*

Noms, profession et

fille de *Jean Nicolas Haillard, décédé,*

domicile des parents:

et de *Anne Marie Philomine née Girard, agriculteur à Sivriez.*

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à *S. Léger, Sivriez et Veroy le deux et à Bevaucou les trois dix juillet courant.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de S. Léger, acte de naissance et acte de légitimation d'un enfant.*

Signatures des époux:

*Ernest Mieg*  
*Lionie Mieg*

Signatures des témoins:

*François Trial Sivriez*  
*M<sup>me</sup> Rüppel Veroy*

Communiqué: à la Chancellerie

*de l'état à Paris ainsi qu'aux*  
*tribunaux civils de S. Léger et*  
*Sivriez.*

*Officier Jean* (Montreuil)  
L'officier de l'état civil:

*Gummichel*

N° 57.

Jaccoud et Jaurès.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Jaccoud, Edouard dit Ferdinand, bonnetier maître de fabrique  
de Tuidoux \_\_\_\_\_ domicilié à Trey, \_\_\_\_\_

veuf de Jeanne Susanne Gillieron des le dix huit mil huit cent  
quatre vingt six sept. \_\_\_\_\_

né à Trey le vingt un janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante \_\_\_\_\_

fils de Lois Jacques Jaccoud, \_\_\_\_\_

et de Barbara Agathe née Hugi, décédée, \_\_\_\_\_

2° Jaurès, Irma Adèle, \_\_\_\_\_ coiffeuse, \_\_\_\_\_

de Fallon, Haute Saone, \_\_\_\_\_ domiciliée à Trey, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Trey le dix Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept. \_\_\_\_\_

fille de Henri Felix Jaurès, mouleur à Trey, \_\_\_\_\_

et de Adèle Louise Nicolas, coiffeuse, au même lieu. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Trey le onze, à Tuidoux le seize et à  
Fallon les onze et dix neuf juin mil huit cent quatre  
vingt dix huit. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de décès de la première  
femme de l'époux, promesse  
de mariage, certificats de  
publications à Tuidoux, Trey  
et Fallon, consentement du  
père de l'épouse. \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'état civil  
de Saint Saphorin & à la  
Chancellerie d'Etat à Savanne

Signatures des époux :

Ferdinand Jaccoud  
Irma Jaccoud.

Signatures des témoins :

Poulet Charles  
Josephine Fürzfeld  
(Trey),

L'officier de l'état civil :

Gust Michel

N<sup>o</sup> 58.

Gattoni Farre

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre août . mil huit cent quatre-vingt-

Vix huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Gattoni, Gaudence Fortuné, maçon

de Bolzano / Norare Italie, domicilié à Viry,

célibataire

né à Bolzano le vingt sept novembre mil huit cent septante un

fils de Jean Gattoni, tailleur de pierre à Bolzano

et de Henri Beltrami, ménagère au même lieu.

2<sup>o</sup> Farre, Hadelaine Romaine, cuisinière,

de Chippis (Valais), domiciliée à Viry,

célibataire

née à Chippis le neuf février mil huit cent soixante cinq

fille de Pierre Farre, déj. dé.

et de Nohalie Kufferey, ménagère à Chippis.

Les publications ont eu lieu à Viry le onze et à Chippis le treize juin,  
à Bolzano les vingt six juin et trois juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, certificats  
de publications à Viry et Chippis,  
permis de célébration du Département  
de Justice et Police du Canton de Naud,  
actes de naissance et acte de légitimation  
d'un enfant.

Communiqué : à la Chancellerie  
de l'état à Lausanne et à  
l'état civil de Chippis

Signatures des époux :

Gattoni Gaudence  
Romaine Gattoni

Signatures des témoins :

Charles Gerton  
Eugène Frot Viry

L'officier de l'état civil :

J. Michel

N° 59.

*Chappuis et Rossier.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre août* mil huit cent quatre-vingt-

*deux huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chappuis, Gustave, Gardier,*

de *Sarigny et de Forêt* domicilié à *La Noue de Peitz.*

*Célibataire*

né à *Grandvaux le vingt juin* mil huit cent *soixante six*

fil de *Abram Louis Chappuis, agriculteur,*

et de *Jeanne Susanne née Farcy, les deux à Grandvaux*

2° *Rossier, Jenny Henriette, ouvrière de fabrique,*

de *Rougemont* domiciliée à *Térey,*

*Célibataire*

née à *Térey le vingt deux juin* mil huit cent *septante huit*

fille de *Jules Louis Rossier, charpentier à Térey,*

et de *Lucile Louise Hassard, décédée,*

Les publications ont eu lieu à *Térey le vingt cinq, à Rougemont le vingt six, à Sarigny & La Noue de Peitz le vingt sept juin & à Forêt le premier juillet de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de La Noue de Peitz.*

Signatures des époux :

*Gust. Chappuis*  
*Jenny Chappuis.*

Signatures des témoins :

*Jules Rossier (Térey)*  
*Julien Henrich.*

L'officier de l'état civil :

*J. Guichet*

Communiqué : aux *officiers civils* de *Sarigny, Forêt (Basain), La Noue de Peitz & Rougemont*

N<sup>o</sup> 60.

*Henchoz & Rinboz*  
*nié Barin*  
 Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre août* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*trois* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Henchoz, Julien Alcide, manoeuvre,*  
 de *Rossinière* \_\_\_\_\_ domicilié à *Tercy* \_\_\_\_\_  
*Célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Rossinière le vingt un novembre* mil huit cent *septante trois* \_\_\_\_\_  
 fils de *Louis Eugène Henchoz, journalier à Tercy* \_\_\_\_\_  
 et de *Amie Louise née Külli, décédée* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Rinboz, nié Barin, Charlotte Marie Julie, cigarière*  
 de *Charbonne* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Tercy* \_\_\_\_\_  
*veuve de Jules Rinboz dès le premier septembre mil*  
*huit cent quatre vingt dix sept.* \_\_\_\_\_

née à *Villeneuve le vingt sept octobre* mil huit cent *cinquante trois* \_\_\_\_\_  
 fille de *Abraham Louis Barin, décédé* \_\_\_\_\_  
 et de *Rosine Julie Albertine Amélie Baur, agriculteur à Ville-*  
*neuve* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Tercy le neuf et à Rossinière et Char-*  
*bonne le dix neuf juillet de cette année.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Pièces déposées :

*actes de naissance des époux,*  
*acte de mariage Rinboz - Barin,*  
*acte de décès du premier mari de*  
*l'épouse, promesse mariage, certi-*  
*ficats de publications à Rossinière,*  
*Tercy et Charbonne.* \_\_\_\_\_

Communiqué : *aux Etats civils*  
*de Rossinière & Corsier.* \_\_\_\_\_

## Signatures des époux :

*Julien Henchoz*  
*Marie Henchoz*

## Signatures des témoins :

*Edouard Henchoz*  
*Jules Rossier* *Tercy*

## L'officier de l'état civil :

*Gummichel*

N° 61  
Engeli-Schlünegger

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

deux huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Engeli, Auguste, \_\_\_\_\_ Pouches, \_\_\_\_\_

de Engishofen, Rhurgorie, \_\_\_\_\_ domicilié à Teruy, \_\_\_\_\_

bachelier \_\_\_\_\_

né à Grandson le vingt sept septembre mil huit cent soixante quatre \_\_\_\_\_

fils de Jean Conrad Engeli, \_\_\_\_\_

et de Marianne Curin, décédée \_\_\_\_\_

2° Schlünegger, Hadelaine Marie Louise, \_\_\_\_\_

de Lauterbrunnen, Bern, \_\_\_\_\_ domiciliée à Teruy, \_\_\_\_\_

bachelier \_\_\_\_\_

née à Teruy le neuf décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante neuf \_\_\_\_\_

fille de Jacob Édouard Schlünegger, coiffeur à Teruy, \_\_\_\_\_

et de Hadelaine née Luthi, au même lieu \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Engishofen et Lauterbrunnen le quatorze & à Teruy le seize juillet de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,  
promesse de mariage,  
certificats de publications à  
Engishofen, Teruy et Lau-  
terbrunnen \_\_\_\_\_

Communiqué : aux États civils

de Engishofen & Lau-  
terbrunnen \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Auguste Engeli  
Marie Engeli

Signatures des témoins :

R. Krähenbühl  
J. Lohr (Teruy)

L'officier de l'état civil :

Jussemichel



N<sup>o</sup> 67.  
Barthie-Deriaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
six huit. \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Barthie, Louis Julien, peintre,  
de Saignon, Haute Garonne, domicilié à Terrey  
célibataire

né à Saignon le onze Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit  
fils de Julien Barthie,  
et de Louise Ode, décédée.

2<sup>o</sup> Deriaz, Thérèse Marie, cuisinière,  
de Saint Gungolph, Haute Garonne, domiciliée à Terrey,  
célibataire

née à Terrey le sept novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante neuf  
fille de Joseph Deriaz, décédé,  
et de Marie Françoise Marguerite Rouiller, actuellement femme  
de Claude Pesse à Terrey.

Les publications ont eu lieu à Terrey le six huit juin et à Saignon & St. Gen-  
-golph des sept six juin et trois juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,  
promesse de mariage, certi-  
ficat de publication à Terrey  
et permis de célébration du  
Département de justice et Police  
du Canton de Taud.

Communiqué : à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne

Signatures des époux :

Louis Barthie  
Thérèse Barthie

Signatures des témoins :

Claude Pesse } Terrey.  
Angèle Savilly }

L'officier de l'état civil :

J. Deriaz  
comp.

N° 62  
Pasche et Corboz  
née Besson.  
 Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit soit \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
vingt huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1° Pasche, Frédéric, \_\_\_\_\_ employé au hammay \_\_\_\_\_  
 de Ferlend \_\_\_\_\_ domicilié à Marais (Châtelard),  
 veuf en premières noces de Lina Dailly et en secondes de Anne Hen-  
riette Gognuz née Borjoux des le huit janvier mil huit cent quatre vingt sept huit  
 né à Ferlend le vingt septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante huit  
 fils de Jeanne Marie Pasche, défunte. \_\_\_\_\_  
 et de \_\_\_\_\_  
 2° Corboz née Besson, Louise Marie, journalière, \_\_\_\_\_  
 de Borsier et Oron le Château \_\_\_\_\_ domiciliée à Terrey, \_\_\_\_\_  
 veuve de Louis Jules Corboz né le cinq janvier mil huit cent quatre vingt quinze  
 née à Houdon le cinq novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante cinq  
 fille de maternelle défunct Louis Besson, décédé, \_\_\_\_\_  
 et de Rose Henriette Perey, ménagère, à Houdon. \_\_\_\_\_  
 Les publications ont eu lieu à Terrey le neuf, au Châtelard et Borsier  
le quatorze et à Ferlend et Oron le Château le seize juillet  
de cette année. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
Certificat de publication  
délivré par l'officier de  
l'état civil de Houdon.  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Communiqué : aux Habitués  
d'Oron, Houdon et Borsier.  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :  
Pasche Frédéric  
Pasche Louise  
 Signatures des témoins :  
Magnin Aug: La Cour d.  
Luit  
F. Chillaud Terrey  
 L'officier de l'état civil :  
G. Hénocq  
comp

N<sup>o</sup> 64  
Clerc J. Périviat

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt huit \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
Deux huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Clerc, Jules Eugène, \_\_\_\_\_ natif, \_\_\_\_\_

de Froideville \_\_\_\_\_ domicilié à Dengez \_\_\_\_\_

libataire \_\_\_\_\_

né à Dengez le vingt un août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante deux \_\_\_\_\_

fils de Léon Louis Henri Clerc, \_\_\_\_\_

et de Marie Canny née Raymond à Dengez \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Périviat, Marie, \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_

de Chardonne & de Cherbres \_\_\_\_\_ domiciliée à Terey \_\_\_\_\_

libataire \_\_\_\_\_

née à Corcier le vingt six juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_

fille de Henri Périviat, notaire à Terey, \_\_\_\_\_

et de Anna Françoise née Gachet, au même lieu \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chardonne le quatre, à Dengez & à  
Terey le cinq, à Cherbres le six et à Froideville le sept  
août courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication  
délivré par l'officier  
de l'Etat civil de Lonay

Communiqué: aux Etats civils

de Poligny le Grand, Lonay,  
Corcier et St Saphorin

Signatures des époux:

  
Marie Clerc

Signatures des témoins:

M. J. Poquier Clerc  
Dengez

  
Terey

L'officier de l'état civil:

J. Michel

N° 65.

Taroni & Ziehlmann.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Taroni, Antoine Philippe, \_\_\_\_\_ maçon \_\_\_\_\_  
 de Laglio, Como Italie, \_\_\_\_\_ domicilié à Terey, précédem-  
 ment à La Cour de Peils. \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

né à Laglio le neuf octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante neuf \_\_\_\_\_  
 fils de Jean Taroni, maçon à Laglio \_\_\_\_\_  
 et de Catherine Giordani, d'ici \_\_\_\_\_

2° Ziehlmann, Marie Marguerite, \_\_\_\_\_ repasseuse, \_\_\_\_\_  
 de Root (Lucerne), \_\_\_\_\_ domiciliée à Terey, \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

née à Bulle le vingt sept août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept \_\_\_\_\_  
 fille de Jean François Félix Ziehlmann, receveur à Bulle \_\_\_\_\_  
 et de Anne Elisabeth née Ruchs, chapelier à Terey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Terey & La Cour de Peils le deux et à  
 Root le huit juillet, à Laglio les dix sept et vingt quatre  
 août de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
 promesse de mariage, certificats de pu-  
 blications à Terey, La Cour de Peils et Root,  
 permis de célébration du Département  
 de justice et Police du Canton de Naud,  
 acte de naissance et acte de légitimation  
 d'un enfant.  
 Communiqué : aux Etats civils  
 de La Cour de Peils et Root  
 et à la Chancellerie d'Etat  
 à Lausanne. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Taroni Anis

Marie Taroni

Signatures des témoins :

Jouffroy

Taroni Anis (revoxy)

L'officier de l'état civil :

Grossmichel

Le 4 septembre 1928, le  
 Département fédéral de jus-  
 tice et police a prononcé la  
 légitimation gratuite de  
 Marie-Marguerite Taroni  
 née Ziehlmann, domiciliée  
 à Terey, veuve de Antoine  
 Philippe Taroni dès le 6 juin  
 1928, dans le droit de cité  
 du canton de Lucerne et  
 de la commune de Root.  
 A usoir le 30 octobre  
 1928.

L'Officier de l'Etat civil  
 Grossmichel

copie à l'Etat civil de la Cour  
 de Peils et pour duplicata.

N° 66

*Failloubaz et  
Goitschmann*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *vingt Septembre* mil huit cent quatre-vingt-

*vingt huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Failloubaz, Charles Samuel* *manœuvre,*

de *Tallamand dessous* domicilié à *Trey*

*bachelier*

né à *Colochenas le neuf août* mil huit cent *septante sept*

fil de *Charles Henri Failloubaz, décédé,*

et de *Mme Caroline Bailly, ménagère à Trey.*

2° *Goitschmann, Marie Louise Lucie, bigarière,*

de *Ueberstorf / Eibourg* domiciliée à *Trey*

*bachelier*

née à *Bulle le douze juillet* mil huit cent *septante sept.*

fille de *Joseph Goitschmann, journalier à Bulle*

et de *Marie Robine née Deby, ménagère, au même lieu.*

Les publications ont eu lieu à *Trey le vingt juillet, à Ueberstorf*

*le deux et à Tallamand le six août de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à Talla-  
mand, Trey et Ueberstorf.*

Communiqué: aux *Etats civils*

de *Budrefin et Ueberstorf. Boss Schneider.*

Signatures des époux:

*Samuel Failloubaz  
Lucie Failloubaz*

Signatures des témoins:

*François Gondiga  
Schneider Frédéric  
Bordiga Modolena*

L'officier de l'état civil:

*Gust Michel*

Le Département de Justice et Police du Canton de Fribourg, le date du 29 septembre 1937, ordonne la rectification de l'acte de mariage inscrit ci-contre, en ce sens que Charles Samuel Failloubaz inscrit ci-contre doit désigner comme étant originaire de «Tallamand-Dessous» et non de «Tallamand-Dessus».

Trey, le 5 octobre 1937  
L'officier de l'Etat civil:  
*Inscien*

à l'inspecteur Budrefin et Ueberstorf / Eibourg et 1<sup>er</sup> duplicata.

N° 67.  
*Purro - Udry.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Dix Septembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*Dix huit* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Purro, Albert* \_\_\_\_\_ *Charronier*, \_\_\_\_\_  
 de *Oberschrot Freiburg* \_\_\_\_\_ domicilié à *Terrey* \_\_\_\_\_  
*Sélibataire* \_\_\_\_\_

né à *Nöfles Freiburg* le *vingt deux Août* mil huit cent *septante huit* \_\_\_\_\_  
 fils de *Joseph Henri Purro, menuisier à Nöfles* \_\_\_\_\_  
 et de *Anna Marie Schaller, couturière au même lieu* \_\_\_\_\_

2° *Udry, Marie Emile*, \_\_\_\_\_ *Couturière*, \_\_\_\_\_  
 de *Attalens Freiburg* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Terrey* \_\_\_\_\_  
*Sélibataire* \_\_\_\_\_

née à *Attalens* le *vingt trois Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante neuf* \_\_\_\_\_  
 fille de *Jean Baptiste Udry, charpentier à Attalens* \_\_\_\_\_  
 et de *Catherine née Savoy, ménagère au même lieu* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Terrey* le *vingt*, à *Attalens* le *vingt*  
*trois* et à *Rechtthalen* le *vingt quatre Août* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux*  
*promesse de mariage, certificats*  
*de publications à Rechtthalen,*  
*Terrey et Attalens, acte de naissance*  
*et acte de légitimation d'un*  
*enfant.* \_\_\_\_\_

Communiqué : *aux Etats civils*  
*de Rechtthalen et Attalens.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Purro Albert*  
*Emile Purro*

Signatures des témoins :

*Pierre Udry Attalens*  
*Romaine Latier Savoy*

L'officier de l'état civil :

*Guosmichel*

N° 68

Vayra & Duperré  
nié Viommes.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vayra, Dominique, \_\_\_\_\_

de Farvia, Curin Italie, \_\_\_\_\_ domicilié à Tercy,

célibataire \_\_\_\_\_

né à Farvia le deux avril \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante huit

fil de Antoine Vayra, agriculteur à Farvia \_\_\_\_\_

et de Maria Bertone, ménagère, au même lieu \_\_\_\_\_

2° Duperré nié Viommes, Marie Louise, begarier, \_\_\_\_\_

de Rougement, \_\_\_\_\_ domiciliée à Tercy \_\_\_\_\_

divorcée de Henri Auguste Duperré des le vingt deux août  
mil huit cent quatre vingt quinze \_\_\_\_\_

née à Aumont (Sibour) le dix sept Décembre mil huit cent soixante \_\_\_\_\_

fille de Francois Viommes, tailleur de pierre à Altalens \_\_\_\_\_

et de Joséphine nié Porchier, d'ici d'ici \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Tercy le quatre juillet, à Rougement  
le neuf et à Farvia les quatorze & vingt un août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
promesses de mariage, certi-  
ficats de publications à Tercy  
à Rougement & permis de célébration  
du Département de justice et Police  
du Canton Vevay.

Communiqué : à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne et à  
l'Etat civil de Rougement.

Signatures des époux :

D. Vayras

Louise Viommes

Signatures des témoins :

Costantino Antonio

Delacoste Eugène Vevay

L'officier de l'état civil :

Guemichel

N° 60  
Holl et Stutz

Aujourd'hui vingt quatre Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
Deux \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Holl, Charles, Jodice, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Krauchensies (Prusse), \_\_\_\_\_ domicilié à Trey, précisément

Etat civil :

à Neuton (France), \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

Celibataire \_\_\_\_\_ né à Schwenningen, Grand Duché de Bade,

Noms, profession et

~~né~~ le quatre Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante huit \_\_\_\_\_

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ fils de Charles Holl \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° Stutz Ida, \_\_\_\_\_ femme de chambre \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Pollikon (Argonie), \_\_\_\_\_ domiciliée à Trey, précisément

Etat civil :

à Neuton. \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

Celibataire \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ née à Pollikon le deux Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ fille de Jacob Stutz, instituteur à Pollikon \_\_\_\_\_

Date des publications :

\_\_\_\_\_ et de Verena née Holliger, décédée. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Trey le vingt un et à Pollikon le  
vingt deux Mai, à Neuton les cinq et deux Juin et à Krau-  
-chenwies du vingt juillet au soir Août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, certificats de  
publications à Pollikon et Trey, promesse  
de célébration du Département de  
justice et Police du canton de Trey, acte de  
naissance et acte de légitimation d'un enfant.

Communiqué : à la Chancellerie

\_\_\_\_\_ d'Etat à Lausanne et à l'Etat  
 civil de Pollikon \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Charles Holl

Ida Holl

Signatures des témoins :

Jay Bercher

B. Stutz. (Trey)

L'officier de l'état civil :

G. Michel



N° 70.

Witz et Fallebert.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Par jugement rendu le 10  
Janvier mil neuf cent quatre,  
déclaré définitif et exécutoire  
le 11 Avril suivant, le Tribunal  
civil du district de Terey a  
dissous par le divorce le  
mariage contracté et contre.

Le divorce a été prononcé  
par défaut contre la défende-  
resse en vertu de l'article  
46 a et 4 de la loi fédé-  
rale du 24 décembre 1874.

Inséré ensuite à titre  
du Département de Justice  
N° 10 du Canton de Naud  
le 10 Avril 1904

L'officier de l'état civil  
J. J. J.

M. J. J.

Aujourd'hui vingt quatre Septembre mil huit cent quatre-vingt-  
huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Witz, Louis — employé à l'Usine Nestlé  
de Berlin, Prusse, domicilié à Terey  
Silébatane

né à Terey le quatorze Septembre mil huit cent septante cinq  
fils de Louis David Witz, facteur postal à Terey  
et de Elise Rosine née Hopf, ménagère au même lieu.

2° Fallebert, Sophie, — employée à l'Usine Nestlé  
de Villars Bramard domiciliée à Terey  
Silébatane

née à Terey le vingt cinq Septembre mil huit cent septante cinq  
fille de Henri Louis Fallebert charbon à Terey  
et de Rosette née Rogier, ménagère au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Terey le vingt sept, à Erlach le  
vingt huit et à Villars Bramard le huit août de cette  
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse,  
promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à Erlach,  
Terey et Villars Bramard.

Communiqué: aux Etats civils  
de Erlach et Villars.

Signatures des époux:

Witz Louis  
Sophie Witz

Signatures des témoins:

André J. J.  
François Desgraz (Terey)

L'officier de l'état civil:

J. J. J.

N° 41  
 Rolli & Gorris

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt quatre Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Rolli, Charles Frédéric, \_\_\_\_\_ Chancelier, \_\_\_\_\_  
 de Mendoz / Rome, \_\_\_\_\_ domicilié à Terey, précédemment

Etat civil :

à Corsice \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Terey le vingt quatre octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante six \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de Frédéric Jean Rolli \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Sophie Sicile Jeanne Louise née Rohrbach, séciés. \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° Gorris, Marie Audite, \_\_\_\_\_ employée de fabrique \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint Vincent / Costa Maris, domiciliée à Terey, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Saint Vincent le huit avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de Maurice Gorris, manoeuvre à Terey, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Marie Perrotique Gorris, ménagère, au même lieu \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Terey le treize, à Corsice le quatorze  
 et à Chirachem le quinze août, à Saint Vincent les  
 vingt huit août et quatre Septembre de cette année. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse,  
 consentement du père de l'épouse,  
 promesse de mariage, certificats  
 de publications à Chirachem,  
 Terey Corsice et Saint Vincent.

Signatures des époux :

Rolli  
 Marie Gorris

Signatures des témoins :

Jongny : Louis Rolli  
 Terey : Alfred Pillard

Communiqué : aux Etats civils  
 de Chirachem et Corsice et  
 à la Chancellerie d'Etat à  
 Lausanne.

L'officier de l'état civil :

Gummiel

N° 72.

Guignard et Schultress.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt neuf Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Guignard, Ami Marc Auguste, — Journalier,

de Chenil \_\_\_\_\_ domicilié à Terey, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Biere le deux Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante huit

fil de Ami Elise Guignard, \_\_\_\_\_

et de Fanny Louise née Vinturier, célibée. \_\_\_\_\_

2° Schultress, Elise, — Lignière, \_\_\_\_\_

de Busswyl (Sarrangen, Sarne, domiciliée à Terey, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Sarrangen le Dix huit Mai — mil huit cent soixante six —

fille de Gottlieb Schultress, agriculteur à Sarrangen.

et de Sara Miller, célibée. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Terey le trois, au Sentier le cinq &  
 au Brassus et Helchnau le six Septembre courant. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,  
 promesse de mariage, certi-  
 ficats de publications au  
 Sentier, Brassus, Terey &  
 Helchnau. \_\_\_\_\_

Communiqué: aux états civils  
 du Sentier et Helchnau. \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Auguste Guignard  
 Elise Guignard

Signatures des témoins:

Jarry Alfred  
 J. Roberti Terey

L'officier de l'état civil:

Guarnichel

N<sup>o</sup> 73  
Genton et Henry.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier octobre mil huit cent quatre-vingt-  
deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Genton, Edouard Léonard, magasinier,

de Saint Saphorin / Lavaux, domicilié à Vevy,

veuf de Marie Elise Hermod née Percey le vingt neuf  
mars mil huit cent quatre vingt deux sept.

né à Vevy le vingt octobre mil huit cent soixante sept.

fil de Jean Siméon François Daniel Genton, charpentier àully

et de Marguerite Louise Babou, défunte

2<sup>o</sup> Henry, Cicile Hélène, bigarière,

de Vullerens domiciliée à Vevy,

Célibataire

née à Lausanne le deux Décembre mil huit cent septante quatre

filles de William Charles Henri Henry, magasinier à Lausanne

et de Julie Pauline Christine Félé née Desponde, défunte

Les publications ont eu lieu à Vevy le vingt sept deux, et à Saint  
Saphorin et Vullerens le premier septembre courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse,  
acte de décès de la première  
femme de l'époux, promesse  
de mariage, certificats de publi-  
cations à Saint Saphorin,  
Vevy et Vullerens.

Communiqué : aux Eglises  
de Saint Saphorin et Collem-  
lier.

Signatures des époux :

E. Genton  
Cicile Genton

Signatures des témoins :

Aug. von der Aa  
F. Guain Marie Savoy

L'officier de l'état civil :

Ch. Inéreau  
comp.

N° 74  
Lazar - Sarazy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Lazar, Jean Léon, Charpentier,  
de Norez, Fribourg, domicilié à Terey  
célibataire

né à Chesopelloz le dix sept Juin mil huit cent soixante huit  
fils de François Xavier Mathieu Lazar, décédé,  
et de Marie Tronique née Grosset, décédée

2° Sarazy, Joséphine, Ségarière,  
de Sâles, Gruyère domiciliée à Terey,  
célibataire

née à Hiddes, Fribourg, le vingt huit <sup>mil huit</sup> cent septante  
fille de Alfred Louis Sarazy, tailleur de pierre à Fribourg  
et de Marie Urude née Cissot, décédée

Les publications ont eu lieu à Terey le dix, à Sâles le quatorze et  
à Norez le seize Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
promesses de mariage, certi-  
ficats de publications à No-  
rez, Terey et Sâles.

Communiqué : aux états civils  
de Terey et Sâles.

Signatures des époux :

Lazar Jean  
Josephine Lazar

Signatures des témoins :

Joseph Davet  
Fr. Schillere Terey

L'officier de l'état civil :

Gummiel

N° 75

Remonda Christian  
née Verdon.  
Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Aujourd'hui seize Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
huit. \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° Remonda, Amiglio Gregorio, manoeuvre,  
de Comolegno / Messin, domicilié à Nerey,  
célibataire

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à Brana le vingt quatre octobre mil huit cent septante.  
fils de Guglielmo Remonda, agriculteur à Brana,  
et de Ersola née Poncioni, ménagère, au même lieu.

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2° Christian née Verdon, Marie Louise Joséphine Ligariés,  
de Schanden / Stribourg, domiciliée à Nerey,  
divorcée de Hilaire Alphonse Christian Vers le dix sept Sep-  
tembre mil huit cent quatre vingt dix sept.

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

née à Compiègne le dix Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante deux  
fille de Jacques Joseph Verdon,  
et de Marie Marguerite Grossrieder, décédée.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nerey le trois, à Schanden le sept & à  
Comolegno le onze Septembre de cette année.

Le jugement rendu le vingt sept  
sept mil neuf cent sept déclaré  
définitif & exécutoire le sept no-  
vembre suivant, le tribunal civil  
du district de Nerey a été saisi  
par le divorce le mariage  
contracté ci contre.

Le divorce a été prononcé  
contre la défenderesse en vertu  
de l'article 46. 1. de la  
loi fédérale du 24 Décembre  
1874.

Présent le 28 novembre  
mil neuf cent sept en suite d'ordre  
du département de Justice et  
Police du Canton de Vaud,  
L'officier de l'état civil  
G. J. J. J.  
Léon pour l'officier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
acte de mariage Christian Verdon avec  
mention du divorce, copie du jugement  
de divorce Christian Verdon, promesse  
de mariage, certificats de publications  
à Comolegno, Nerey et Schanden.

Communiqué : aux états civils  
de Comolegno & Schellen.

Signatures des époux :

Remonda Amiglio  
Remonda Joséphine

Signatures des témoins :

Sirali Celestino  
Edouard Henchoz

L'officier de l'état civil :

G. J. J. J.

N° 76

Reitzi et Voefray

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *treize* *Octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*huit* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Reitzi, Emile François* \_\_\_\_\_ *parquetier* \_\_\_\_\_

de *Trogens / Freiburg* \_\_\_\_\_ domicilié à *Nesey* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Nesey le vingt deux Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante neuf* \_\_\_\_\_

fil de *François Louis Hypolite Reitzi, journalier à Nesey* \_\_\_\_\_

et de *Marie Joséphine Udry, ménagère, au même lieu* \_\_\_\_\_

2° *Voefray, Marie Louise Rosine, cuisinière* \_\_\_\_\_

de *Balsan / Palais* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Nesey* \_\_\_\_\_

*précédemment à Champalais* \_\_\_\_\_

*célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Saxon le trente Janvier* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante trois* \_\_\_\_\_

filles de *Emile Voefray* \_\_\_\_\_

et de *Eugénie Tucheud, scélés* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *acte de naissance de l'épouse, pro-*

*messe de mariage Nesey le treize, à Champalais le quinze à*

*Balsan le seize et à Trogens le dix sept tout de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'épouse, promesse de mariage, certificats de publications à Trogens, Nesey, Champalais & Balsan* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Emile Reitzi*

*Louise Reitzi*

Signatures des témoins :

*William Furdor*

*Henri Mattony Nesey*

L'officier de l'état civil :

*Gusmichel*

*approuvé huit mots rayés nuls aux dix sept et dix huitièmes lignes de l'acte.*

L'officier de l'état civil :

*Gusmichel*

*[Signature]*

Communiqué : aux *Etats civils de Saint Martin, Balsan & Champalais* \_\_\_\_\_

N<sup>o</sup> 77.  
Pache - Kohler.

Aujourd'hui quinze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
Vix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Pache, Eugène Alexis, \_\_\_\_\_ Commis, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Spalinges \_\_\_\_\_ domicilié à Terrey, \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Genevo le vingt trois Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Philippe Auguste Pache, menuisier à Paris \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Marie Louise Pussat, décédée \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Kohler, Alice Emma, \_\_\_\_\_ Coiffière, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Biglen / Buno, \_\_\_\_\_ domiciliée à Terrey, \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Terrey le trois juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Jean François Louis Kohler \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Marie Louise née Ormond, décédée \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Terrey le six, à Biglen le neuf et  
à Spalinges le treize tout de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,  
promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à  
Spalinges, Terrey et Biglen

Signatures des époux :

Eugène Alexis Pache  
Alice Pache

Signatures des témoins :

M. Jean } devoq.  
J. Grivard }

Communiqué : aux Etats civils

de Spalinges et Biglen.

L'officier de l'état civil :

G. Lincéat  
\_\_\_\_\_ rempl.



N<sup>o</sup> 78.  
*Rippert & Oberegg*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vingt Octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*Dix huit.* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Rippert, Henri Emile, Contre-maître* \_\_\_\_\_  
 de *Kolochenatz* \_\_\_\_\_ domicilié à *Soleure* \_\_\_\_\_  
*bachelier* \_\_\_\_\_

né à *Trey le vingt huit octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante trois* \_\_\_\_\_  
 fils de *Emile François Rippert, décédé,* \_\_\_\_\_  
 et de *Henriette née Goltraux, à Trey,* \_\_\_\_\_  
 2<sup>o</sup> *Oberegg, Julia,* \_\_\_\_\_ *Bouturière,* \_\_\_\_\_  
 de *Zuchwil, Soleure,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Soleure.* \_\_\_\_\_  
*Libataire* \_\_\_\_\_

née à *Soleure le dix sept juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante cinq* \_\_\_\_\_  
 fille de *Josy Oberegg, décédé,* \_\_\_\_\_  
 et de *Anna Maria Veronika née Weiss, à Soleure.* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Soleure le vingt huit et à Zuchwil*  
*le vingt neuf Septembre, à Kolochenatz le premier*  
*Octobre de cette année.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication*  
*délivré par l'officier de*  
*l'état civil de Soleure.* \_\_\_\_\_

Communiqué : *aux Etats civils*  
*de Morges, Soleure & Zuchwil*

Signatures des époux :

*Henri Rippert*  
*Julie Rippert*

Signatures des témoins :

*Circhgün*  
*Kattstein* } *noy.*

L'officier de l'état civil :

*Gilbert*  
*ministre*

N° 49.  
Deleysin & Boghi.

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt sept Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Deleysin, Louis, Agriculteur,

Etat civil :

de Tellenneure \_\_\_\_\_ domicilié à Terey \_\_\_\_\_

bachelier \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Sigle - le quinze Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante huit \_\_\_\_\_

Noms, profession et

de François Louis Deleysin, délégué,

domicile des parents :

et de Marie Adèle Anna née Petter, ménagère à Sigle \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° Boghi, Marie Catherine, chocolatière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Tallangeno (Novare Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à Terey \_\_\_\_\_

Etat civil :

bachelier \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Nov, Valais, le dix sept Septembre mil huit cent soixante un \_\_\_\_\_

Noms, profession et

de Marie Joséette Boghi, défunte \_\_\_\_\_

domicile des parents :

~~et de~~ \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Terey le huit à Tellenneure le  
dix Octobre courant \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, lettre de l'état civil de Nov du 21 août 1848, lettre du Consul d'Alais à Genève du 20 Septembre 1848, lettre du Département de Justice & Police du premier octobre 1848, promesse de mariage, certificats de publications à Terey & Tellenneure. Communiqué à l'état civil de Tellenneure à la chancellerie d'état à Lausanne.

Signatures des époux :

Louis Deleysin  
Marie Deleysin

Signatures des témoins :

Alb. Rapin }  
J. Bofster } Terey.

L'officier de l'état civil :

Jus. Michel

N<sup>o</sup> 80  
Gallo Costablot

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
Vix huit. \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Gallo, Joseph, mineur, \_\_\_\_\_  
de Ternaglia, Corse Haute, \_\_\_\_\_ domicilié à Tery, précédemment  
à Corsica. \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Ternaglia le dix juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante deux \_\_\_\_\_

fils de Dominique Gallo \_\_\_\_\_

et de Pauline Baije, décédée. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Costablot, Marie Honorine, \_\_\_\_\_ bigarière, \_\_\_\_\_

de Prissogne, Corse Haute, \_\_\_\_\_ domiciliée à Tery, précédemment

à Corsica \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Prissogne le vingt six octobre mil huit cent soixante \_\_\_\_\_

fille de Dominique Costablot, charbonnier à Prissogne \_\_\_\_\_

et de Marie Kléonore Martinat, ménagère au même lieu \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Tery le trois, à Corsica le six & à  
Ternaglia les dix huit et vingt cinq Septembre, à Prissogne  
les vingt cinq Septembre et deux octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
promesses de mariage, cer-  
tificats de publications à Tery  
à Corsica et permis de célébration  
du Département de justice et  
Police du Canton de Tery.

Communiqué à la Chancellerie  
d'Etat à Paris ainsi qu'à l'Etat  
civil de Corsica \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Gallo Joseph  
Gallo Honorine

Signatures des témoins :

Pradal Ganto  
Forte Josephine (Tery)

L'officier de l'état civil :

Gumicel

N° 81

Vachoux & Bruchon

née Rossier  
Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vachoux, Adolphe, \_\_\_\_\_ manoeuvre, \_\_\_\_\_

de Honnetier - Hornex, Haute Savoie, domicilié à Terey, \_\_\_\_\_

bachelier \_\_\_\_\_

né à Honnetier - Hornex le dix sept Août mil huit cent soixante \_\_\_\_\_

fils de Marie Vachoux, \_\_\_\_\_

et de Françoise Megeran, décédée, \_\_\_\_\_

2° Bruchon née Rossier, Louise Marie Amélie, Securière,

de Bercher \_\_\_\_\_ domiciliée à Terey, \_\_\_\_\_

veuve de Jean Louis Bruchon dès le premier Août mil huit cent quatre vingt seize \_\_\_\_\_

née à Blonay le quatre Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante neuf

fille de Marc François Louis Rossier, agriculteur à Blonay

et de Marie Louise née Bonjour, ménagère au même lieu,

Les publications ont eu lieu à Terey le dix, à Bercher le seize & à Honnetier - Hornex les dix huit & vingt cinq Septembre de cette année. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à Terey  
& Bercher & permis de célé-  
bration du Département de  
Justice & Police du Canton d'Aud,

Communiqué : à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne et à  
l'Etat civil de St. Julien.

Signatures des époux :

Vachoux Adolphe

Marie Vachoux

Signatures des témoins :

J. Lechouat

Ls Dupraz / Terey /

L'officier de l'état civil :

Just Michel

N° 82

Bonzon &amp; Fauchere

Aujourd'hui cinq Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

six huit. \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Bonzon, Francois Louis, pâtissier,

Lieu d'origine et de domicile:

de Lary, Houdon et Ormont Dessous domicilié à Teruy

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Gossier le premier février — mil huit cent septante sept —

Noms, profession et

fils de Jean David Bonzon, décédé,

domicile des parents:

et de Susette Sophie Elisabeth Wasem, cigarière à Teruy

Nom et profession de l'épouse:

2° Fauchere, Marie Leonie, employée à l'Usine textile

Lieu d'origine et de domicile:

de Houdon &amp; de Bussy \_\_\_\_\_ domiciliée à Teruy \_\_\_\_\_

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Orsin (Borne) le neuf août mil huit cent septante six.

Noms, profession et

fille de Michel Isaac Fauchere, employé à l'Usine textile à Teruy

domicile des parents:

et de Marie Ida née Ferrat, cigarière, au même lieu.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Teruy le huit, à Lary & Houdon le quinze à Bussy & Ormont Dessous le quatorze octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux  
promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à Lary,  
Ormont Dessous, Teruy, Houdon  
& Bussy.

Signatures des époux:

Louis Bonzon.  
Leonie Bonzon.

Signatures des témoins:

J. Fühlinger  
Michel Fauchere (Teruy)

Communiqué: aux Etats civils

de Teruy, Ormont Dessous  
& Houdon.

L'officier de l'état civil:

Yvon Michel

N° 83

Rirbaum & Henziros

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-

deux huit. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rirbaum, Joseph Henri, tailleur de pierres

de Nard / Freiburg, domicilié à Nery,

bachelier

né à Freiburg le vingt un octobre mil huit cent septante trois

fil de Antoinette Claude Rirbaum, tailleur de pierres à Freiburg

et de Marie Pauline Kessler, au dit lieu

2° Henziros, Maria Barbara, cuisinière,

de Niederbüschsitten, Soleure, domiciliée à Freiburg

bachelier

née à Héricourt le dix huit Septembre mil huit cent cinquante neuf

fille de Johann Henziros, sabotier à Freiburg

et de Anna Maria née Häyoz, au dit lieu

Les publications ont eu lieu à Nery le vingt sept, à Niederbüschsitten le

vingt huit et à Nard / Freiburg le vingt neuf de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Nard, Nery, Niederbüschsitten & Freiburg

Communiqué : aux Etats civils de Nard, Niederbüschsitten & Freiburg

Signatures des époux :

Rirbaum, Joseph  
Henziros, Maria Barbara

Signatures des témoins :

Bunzi, Adolphe Nery  
Ferrari, Jean Freiburg

L'officier de l'état civil :

G. Henrich

61° soixante, le centième remplacé le mot, cinquante, à la quatorzième ligne de l'acte. L'officier de l'état civil G. Henrich

Par décision du 19 février 1917 le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte de mariage ci-dessus, de Rirbaum, Joseph-Henri et ce sens que l'époux, indiqué par erreur comme originaire de Nard (Freiburg) doit être désigné comme originaire de Altdorf (Freiburg). Inscrit le 22 février 1917. L'officier de l'état civil: G. Henrich

3 que p. duplicata. à Solers. à Niederbüschsitten. à Freiburg.

N<sup>o</sup> 84  
 Gallais & Novascon

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Gallais, Joseph Henri, maçon

Lieu d'origine et de domicile :

de Sarre, Merin Stalle, domicilié à Terey

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sarre le onze juillet mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fils de Joseph Daniel Gallais, défunt,

domicile des parents :

et de Marie Felicie Carrat, ménagère à Sarre

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Novascon, Marie Rosalie, bigarière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Tollein Merin, domiciliée à Terey

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Tollein le cinq janvier mil huit cent septante six

Noms, profession et

fille de Jean Novascon,

domicile des parents :

et de Marie Catherine Jacquelin, décedée

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Terey le premier & à Sarre & Tollein  
 les neuf & seize octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
 promesse de mariage, cert.  
 de publication à Terey  
 et permis de célébration  
 du Département de l'Alsace &  
 Police du canton de Taud  
 Communiqué : à la Chancellerie  
 d'Etat à Strasbourg

Signatures des époux :

Gallais Henri  
 Novascon Rosalie

Signatures des témoins :

Meynet Laurent (Terey)  
 Chatrian Pierre

L'officier de l'état civil :

Gust Michel

N<sup>o</sup> 15

Aujourd'hui Douze Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Scharpf & Rindlisbacher.

Six huit. \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Scharpf, Jacob, — employé à la fabrique Nestlé

Lieu d'origine et de domicile :

de Ochsenbach en Wurtemberg — domicilié à Terey

Etat civil :

veuf de Christiana Friedrika née Schütz des le vingt huit  
octobre huit cent quatre vingt quatorze

Lieu et date de la naissance :

né à Ochsenbach le deux juin \_\_\_\_\_ mil huit cent trente neuf

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Jacob Friedrich Scharpf,

domicile des parents :

et de Elisabeth Catharine née Zimmermann, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Rindlisbacher, Lina, — cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Lützelfluh à Yverdon, — domiciliée à Yverdon

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Mattenbach le six sept dix \_\_\_\_\_ mil huit cent septante

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Jean Rindlisbacher, agriculteur,

domicile des parents :

et de Madelaine Wyffenegger née Lüthi, domiciliés à Mattenbach.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Terey le premier, à Lützelfluh &  
Yverdon le six & à Ochsenbach du sept au vingt six  
Octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
promesses de mariage, certificats de  
publications à Terey, Lützelfluh,  
Yverdon & permis de célébration  
du Département de justice et  
Police du Canton de Vaud.

Communiqué : à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne et aux  
Etats libres de Lützelfluh  
& Yverdon.

Signatures des époux :

Jacob Scharpf  
Lina Scharpf.

Signatures des témoins :

Jean Menner (veuf)  
Bernhard Albert van Laarman  
Riska Messner (veuf)

L'officier de l'état civil :

Grennichel



N<sup>o</sup> 86  
Lobetti et Jaccod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Lobetti, Antoine Joseph Laurent, — Boulanger,  
de Aoste, Curin Italie, \_\_\_\_\_ domicilié à Vercy, \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

né à Aoste le treize juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante \_\_\_\_\_

fils de Jacques Antoine Lobetti \_\_\_\_\_  
et de Marie Anna Yocco, défunte. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Jaccod, Marie Blémine, — Bigarino, \_\_\_\_\_  
de Aymaville, Curin Italie, \_\_\_\_\_ domiciliée à Vercy, \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

née à Aymaville le dix huit Septembre mil huit cent soixante neuf \_\_\_\_\_

fille de parents inconnus. \_\_\_\_\_  
et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vercy le huit et à Aoste et Ayma-  
ville les seize et vingt trois octobre de cette année. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, certi-  
ficat de publication à Vercy  
et permis de célébration du  
Département de justice et Police  
du Canton de Aoud \_\_\_\_\_

Communiqué : à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Lobetti Joseph  
Blémine Jaccod

Signatures des témoins :

Leroc Marinus  
J. Maillard (Vercy)

L'officier de l'état civil :

J. Michel

N° 84.  
Dentan et Braissant

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :  
Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et domicile des parents :  
Date des publications :

Aujourd'hui *huit Novembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*huit* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° *Dentan, Aubert Albert* \_\_\_\_\_ *Boulangier,* \_\_\_\_\_  
de *Luby* \_\_\_\_\_ domicilié à *Verey,* \_\_\_\_\_  
veuf en secondes noces de *Henriette Fatio* dès le *premier* \_\_\_\_\_  
*mai mil huit cent quatre vingt dix* \_\_\_\_\_  
né à *Yverdon le dix huit mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent *cinquante huit* \_\_\_\_\_  
fils de *Henri Louis Dentan,* \_\_\_\_\_  
et de *Catherine née Müller, défunts,* \_\_\_\_\_  
2° *Braissant, Marie Louise,* \_\_\_\_\_ *Cuisinière,* \_\_\_\_\_  
de *Cherilly* \_\_\_\_\_ domiciliée à *La Loge vers la* \_\_\_\_\_  
*Tour de Sulz,* \_\_\_\_\_  
*Vitibatain* \_\_\_\_\_  
née à *Cherilly le vingt six janvier* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante neuf.* \_\_\_\_\_  
fille de *François Victor Braissant, décédé,* \_\_\_\_\_  
et de *Jeanne Marie née Viret, domiciliée à Cherilly.* \_\_\_\_\_  
Les publications ont eu lieu à *Verey le Douze, à Cherilly et La Tour* \_\_\_\_\_  
*de Sulz le quatorze et à Luby le seize Novembre courant.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux,*  
*acte de mariage Dentan-Fatio,*  
*acte de décès de Henriette Fatio,*  
*promesses de mariage, certifi-*  
*cats de publications à Luby,*  
*Verey, Cherilly et La Tour de Sulz.*

Communiqué : *aux Etats civils*  
*de Luby, La Parrot et*  
*La Tour de Sulz.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Albert Dentan*

*Marie Dentan*

Signatures des témoins :

*L. Bury*  
*J. Chiffolle*

L'officier de l'état civil :

*G. Jirouard*

N<sup>o</sup> 88  
Bellora & Colliard.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui quatrième Décembre mil huit cent quatre-vingt-  
deux huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1<sup>o</sup> Bellora, Antoine, manœuvre  
de Bamero, Novare Italie, domicilié à Tery  
célibataire

né à Bamero le cinq octobre mil huit cent septante trois  
fils de Michel Bellora, manœuvre, domicilié à Bamero  
et de Augustine Gallina, défunte

2<sup>o</sup> Colliard, Lydie Catherine, begarière,  
de Châtel St. Denis domiciliée à Tery  
célibataire

née à Châtel St. Denis le vingt quatre <sup>Novembre</sup> mil huit cent septante cinq  
fille de M. Nicolas Colliard, d'Ayoud, agriculteur à Châtel St.  
et de Mari Maddalena vulgo Thelomire née Droux, ménagère à Tery

Les publications ont eu lieu à Tery le huit, à Châtel St. Denis  
le dix et à Bamero les seize et vingt trois octobre de  
cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à Tery  
Châtel St. Denis et permis de  
célébration du Département  
de Justice & Police du Canton de Taud.

Communiqué: à la Chancellerie  
d'Etat à Sausanne et à  
l'Etat civil de Châtel St.  
Denis

Signatures des époux:

Bellora Antonio  
Catherine Bellora

Signatures des témoins:

Pirali Celestino

Lucie Vanroy <sup>Tery</sup>

Amaranthe Pirali

L'officier de l'état civil:

Gumichel

N° 89  
Cristina - Toutat

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix huit. \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cristina, Nicolas Jean, \_\_\_\_\_ maçon \_\_\_\_\_  
de Mercurago Noran Malu, \_\_\_\_\_ domicilié à Terey, \_\_\_\_\_  
veuf de Thérèse née Vesco des le vingt trois Septembre mil  
huit cent quatre vingt six sept. \_\_\_\_\_

né à Mercurago le six Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante cinq.

fils de Joseph Cristina, \_\_\_\_\_

et de Angèle Vesco, défunte. \_\_\_\_\_

2° Toutat, Marie Rosette, \_\_\_\_\_ ménagère, \_\_\_\_\_

de Sembrancher \_\_\_\_\_ domiciliée à Terey, \_\_\_\_\_

libataire \_\_\_\_\_

née à Sembrancher le cinq octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante trois \_\_\_\_\_

filles de Etienne Léon Toutat, agriculteur à Sembrancher \_\_\_\_\_

et de Marie Catherine née Ribord, ménagère au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Terey le six sept et à Sembrancher le  
vingt un Septembre, à Mercurago les deux et neuf octobre  
de cette année. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à Terey &  
Sembrancher et permis de cé-  
libration du Département de  
Justice et Police du Canton de Vaud.

Communiqué : à l'état civil  
de Sembrancher et à la  
Chancellerie d'état à  
Lausanne. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Nicola Cristina

Maria Cristina

Signatures des témoins :

Lucia Cristina

Carlo Cristina / Terey

L'officier de l'état civil :

Gummichel

Le 19 juillet 1898, le  
Département fédéral de jus-  
tice et police a prononcé la  
réintégration gratuite de Mme  
Marie - Rosette Cristina née  
Toutat, domiciliée à Terey,  
dans le droit de cité du can-  
ton du Valais et de la com-  
mune de Sembrancher.

Sur avis suivant avis  
du Département de Justice  
et Police du Canton de Vaud  
le 30 juillet 1898.

L'Officier de l'état civil:  
suppl.  
F. G. G. G.

à Sembrancher  
p. duplicata.

N° 90

*Biné & Weibel*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui huit Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
deux huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:  
1° *Biné, Jules Emile* \_\_\_\_\_ *manœuvre,* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Tourcy (Valais)* \_\_\_\_\_ domicilié à *Tourcy* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à *Tourcy le cinq février* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante six* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

filz de *Louis Biné, actuellement veuf de Genevieve Antonietti,*

domicile des parents :

~~et de~~ *cigarière à Tourcy* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° *Weibel, Rosina,* \_\_\_\_\_ *ligarière* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Rapperswyll (Bern)* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Tourcy* \_\_\_\_\_

Etat civil :

*célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *Abligen le 30, Aout* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante* \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de *Elisabeth Weibel actuellement femme de Gottlieb*

domicile des parents :

~~et de~~ *Weber, ménagère à Laupen* \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Tourcy le douze et à Rapperswyll le treize novembre de cette année.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, cert.  
ficats de publications à  
Tourcy, Tourcy et Rapperswyll.*

Signatures des époux :

*Biné Emile*  
*Rosina Biné.*

Signatures des témoins :

*Louis Brillard*  
*Lorrier Albert. / Tourcy /*

Communiqué : *aux Etats civils  
de Tourcy et Rapperswyll.*

L'officier de l'état civil :

*Gummichel*

N<sup>o</sup> 91.  
Tantet Sottas.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-  
six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Tantet, Paul, manoeuvre,  
de Charonnay domicilié à Teruy,  
célibataire

né à Grandson le trente un Janvier mil huit cent septante cinq  
fils de Francois Tantet,  
et de Rosette née Balthiez, défunts.

2<sup>o</sup> Sottas, Célestine bisaraine, bigaraine,  
de Montagny les Monts Feibourg, domiciliée à Teruy,  
célibataire

née à Montagny les Monts le trois Décembre mil huit cent septante six.  
fille de Pierre Francois Sottas, domestique à Grolloy Feibourg,  
et de Laurette Sallin, décédée.

Les publications ont eu lieu à Teruy le neuf, à Montagny les Monts  
le quatorze et à Charonnay le seize juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, cer-  
tificats de publications à  
Charonnay, Teruy & Montagny  
les Monts.

Communiqué : aux états civils  
de Charonnay & Montagny  
les Monts.

Signatures des époux :

Tantet Paul  
Célestine Tantet

Signatures des témoins :

Léonard Paul  
Perrin Charles (Teruy)

L'officier de l'état civil :

Garnier

N<sup>o</sup> 93.Messmer & Comi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-Deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1<sup>o</sup> Messmer, Gullfried del Fritz, proclier,de Huehlenbach, Grand Duché de Bade domicilié à Terreycélibatairené à Terrey le vingt neuf mars mil huit cent septante quatrefils de Joseph Messmer, décédéet de Anna née Krueger, domiciliée à Terrey2<sup>o</sup> Comi, Elise, domestiquede Oberburg (Suisse) domiciliée à Terreycélibatairenée à Lumswald le six septembre mil huit cent soixante huitfille de Friedrich Comi,et de Elisabeth Aebi, défunte.Les publications ont eu lieu à Terrey le vingt deux et à Oberburg le  
vingt cinq octobre, à Huehlenbach du quinze au trente  
novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse,  
promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à Terrey et  
Oberburg et permis de célébration  
du Département de justice et  
Police du Canton de NeuchâtelCommuniqué : à l'Etat civil  
d'Oberburg et à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

G. MessmerElise Messmer

Signatures des témoins :

G. MessmerEfischer (Terrey)

L'officier de l'état civil :

G. H. H. H.  
rumpf

N<sup>o</sup> 03  
Walsee & Werthmüller.

Aujourd'hui 09 Décembre mil huit cent quatre-vingt-

09 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Walsee, Charles, — policier,

Lieu d'origine et de domicile :

(de) de Wilttenhofen, Gt. Duché de Bade, — domicilié à Vevay, (précédemment

Etat civil :

à Lucerne.

libataire

Lieu et date de la naissance :

né à Autenweilen, Commune de Wilttenhofen le huit mai mil huit cent septante deux

Noms, profession et

fil de Baptiste Walsee, agriculteur à Autenweilen

domicile des parents :

et de Chérise née Fünfle, ménagère au même lieu

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Werthmüller, Maria — cafetière

Lieu d'origine et de domicile :

de Niederösch (Berno), — domiciliée à Vevay

Etat civil :

libataire

Lieu et date de la naissance :

née à Niederösch le cinq août — mil huit cent septante trois

Noms, profession et

fille de Ferdinand Werthmüller, décédé,

domicile des parents :

et de Anna Schür, ménagère à Niederösch.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vevay le vingt neuf octobre, à Kirchberg  
le trois et à Lucerne le vingt quatre novembre, à Wilttenhofen  
du cinq au vingt novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
promesses de mariage, certi-  
ficats de publications à  
Vevay, Lucerne et Niederösch et fourni  
de célébration du Département de  
Justice et Police du Canton de Vaud.

Communiqué : aux Etats civils de

Lucerne et Kirchberg et à la  
Chancellerie d'état à Lausanne.

Signatures des époux :

Charles Walsee

Maria Walsee.

Signatures des témoins :

E. F. Schür

J. Thullier Vevay

L'officier de l'état civil :

G. S. S. S. S.  
rempl.



N° 94

Rauscher et Rossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Neuf huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rauscher, Julien, — imprimeur éditeur, —

de Sisy \_\_\_\_\_ domicilié à Lyon \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Noeget le vingt quatre Septembre mil huit cent soixante huit \_\_\_\_\_

fils de Marc Samuel Rauscher, sellier-peintre à Genève \_\_\_\_\_

et de Constante Louise Jacquie, décedée. \_\_\_\_\_

2° Rossier, Jeanne Louisa \_\_\_\_\_

de Veray et Rougemont \_\_\_\_\_ domiciliée à Veray \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Brieron le vingt Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre \_\_\_\_\_

fille de Louis Jacques François Rossier, maçon, \_\_\_\_\_

et de Louise Anna Alexandrine née Richard, domiciliée à Veray \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Veray, Sisy, Lyon et Rougemont le  
Dix neuf Novembre de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication déposé  
par l'officier de l'état civil  
de Lyon. \_\_\_\_\_

Communiqué : aux Etats écrits

de Linnel, Lyon et Rougemont \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*J. Rauscher*  
Jeanne Rauscher

Signatures des témoins :

*Ch. Luvand* (Lyon)  
*C. Barbeyat* (Veray)  
*Gratien Richard*

L'officier de l'état civil :

*J. Michel*

N° 95

*Viquerat et Pythoud*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quinze Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 Dix huit \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Viquerat, Edouard, Agriculteur,*  
 de *Combremont le Grand* \_\_\_\_\_ domicilié à *Terey,*  
*bacheliers* \_\_\_\_\_

né à *Combremont le Grand* le quatre juillet huit cent soixante cinq \_\_\_\_\_  
 fils de *Daniel Jean Louis Viquerat, défunt* \_\_\_\_\_

et de *Marie née Ringgeli, ménagère à Combremont le Grand* \_\_\_\_\_

2° *Pythoud, Humbline Louise, bigarière,*  
 de *Albeuve et Neirivue / Fribourg* domiciliée à *Terey, précédemment*  
*à Neirivue* \_\_\_\_\_

*bacheliers* \_\_\_\_\_

née à *Albeuve* le vingt cinq Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre.

filles de *Pierre Joseph Alexandre Pythoud, journalier à Neirivue* \_\_\_\_\_

et de *Anne Marie Elisabeth Angélique née Liard, défunte* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Terey* le Dix neuf et à *Combremont le Grand, Albeuve et Neirivue* le vingt novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux,*  
*promesse de mariage, cer-*  
*tificats de publications à*  
*Combremont, Terey, Albeuve*  
*et Neirivue.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Viquerat, Edouard*  
*Louise Viquerat*

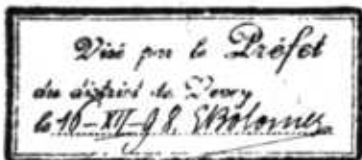
Signatures des témoins :

*Geriton Louis*  
*J. Thullier (Terey)*

L'officier de l'état civil :

*Gammieuf*

Communiqué : aux Etats Civils  
 de *Combremont le Grand,*  
*Albeuve et Neirivue.* \_\_\_\_\_



N<sup>o</sup> 96  
Risso - Gianinazzi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Dix sept Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
Dix huit. \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Risso, Clément Paul Antoine, — bousinier, —  
de Bergamo, Lombardie Italie, domicilié à Vercy \_\_\_\_\_

veuf de Carolina Seriola des le vingt huit février mil  
huit cent quatre vingt quatre. \_\_\_\_\_

né à Bergamo le six août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante sept. \_\_\_\_\_

fil de Paul Risso, cafetier à Bergamo, \_\_\_\_\_

et de Madeline Locatelli, ménagère, au même lieu. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Gianinazzi, Jeanne Marie Thérèse, — lingère, —

de Pambio Bessin, \_\_\_\_\_ domiciliée à Vercy, précédem-

ment à Genève \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Varese le vingt octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre

fille de Pierre Gianinazzi, magasinier à Genève \_\_\_\_\_

et de Maria Nicolas, défunte. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vercy le vingt deux, à Genève le

vingt cinq et à Pambio le vingt sept octobre, à Bergamo

le vingt novembre de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
déclaration de la municipalité de  
Pambio, promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à Vercy, Pambio  
et Genève et permis de célébration du  
Achéartement de justice et de la commune de  
Vaud.

Communiqué : aux Etats civils de  
Pambio et Genève et à la  
Chancellerie de Vaud à Lausanne.

Signatures des époux :

Risso Clément

Jeanne Gianinazzi

Jeanne Risso

Signatures des témoins :

Louis Morier (Vercy)

Pierre Gianinazzi (Genève)

L'officier de l'état civil :

G. J. J. J.

rempl.

N° 97.  
Sicard Schopper

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-  
vingt huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sicard, Honoré Louis commerçant,

de Tallauris Grasse France domicilié à Bannes Alpes Maritimes,

veuf de Marie Antoinette Adélaïde née Basallier le six juillet  
mil huit cent quatre vingt seize

né à Tallauris le six neuf juin mil huit cent cinquante.

fil de Jean Antoine Sicard, décédé,

et de Marie Rose née Girard, sans profession, domiciliée à Bannes.

2° Schopper, Marie Louise Amélie sans profession,

de Gessenay Alpes domiciliée à Vercy précédemment

à Bannes.

Célibataire née au Bessat commune de Blonay

~~née~~ le vingt huit octobre mil huit cent soixante un.

fille de Charles Armand Louis Jules Schopper,

et de Louise Rosalie née Monod, défunte.

Les publications ont eu lieu à Gessenay le quinze, à Vercy le six neuf  
et à Tallauris et Bannes les vingt et vingt sept novembre  
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
promesses de mariage, certificats  
de publications à Gessenay et Vercy  
et permis de célébration du  
Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud.

Communiqué : à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne et à  
l'Etat civil de Gessenay

Signatures des époux :

Sicard  
M. L. Sicard

Signatures des témoins :

Bas Monod Vercy

François Rogier Combes  
La Courve

L'officier de l'état civil :

Justinichet

N° 98.

*Lambigee & Riner*

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui *vingt un Décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*six huit* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

1° *Lambigee, Joseph Eugène, — perleur, —*de *Bellwald (Valais), —* domicilié à *Vevay, précédemment à**Ormont dessus* \_\_\_\_\_*Célibataire* \_\_\_\_\_né à *Yverne le sept Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante deux* \_\_\_\_\_fils de *Jean Joseph Lambigee, agriculteur à Bellwald* \_\_\_\_\_et de *Marie Bayard, ménagère, au même lieu.* \_\_\_\_\_2° *Riner, Mélanie, — cuisinière, —*de *Zermatt (Valais), —* domiciliée à *Vevay, précédemment**à Genève* \_\_\_\_\_*Célibataire* \_\_\_\_\_née à *Zermatt le sept sept Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante quatre* \_\_\_\_\_fille de *Joseph Riner, —*et de *Genovefa née Kronig, défunte* \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *Vevay le vingt six et à Bellwald, Ormont*  
*dessus, Zermatt et Genève le vingt huit Novembre de cette an-*  
*née* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux,*  
*promesse de mariage, certi-*  
*ficats de publications à*  
*Bellwald, Vevay, Ormont dessus,*  
*Zermatt et Genève.* \_\_\_\_\_Communiqué : *aux États civils**de Bellwald, Ormont dessus,*  
*Zermatt et Genève.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Eugen Lambigee*  
*Mélanie Lambigee*

Signatures des témoins :

*Léon Bayard* / *Vevay*  
*Edouard Viguera*

L'officier de l'état civil :

*G. Michel*

N<sup>o</sup> 99  
 Domaine et Carlin

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt quatre Décembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*voix huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Domaine, Louis Philippe, mason*  
 de *Saint Pierre, Aoste Italie*, domicilié à *Vercy*  
*libataire*

né à *Saint Pierre le vingt cinq février* mil huit cent *soixante neuf*  
 fils de *Louis François Domaine, défunt*  
 et de *Marie Angélique Parmarivain, ménagère à Saint Pierre*

2<sup>o</sup> *Carlin, Marie Modeste, beigarrière*  
 de *Saint Pierre, Aoste Italie*, domiciliée à *Vercy*  
*libataire*

née à *Saint Pierre le vingt Janvier* mil huit cent *septante quatre*  
 fille de *Joseph Illuminè Carlin, menuisier à Saint Pierre*  
 et de *Marie Anne Elisabeth Gaynè, ménagère au même lieu*

Les publications ont eu lieu à *Vercy le deux Novembre* et à *Saint Pierre*  
*les vingt sept novembre et quatre Décembre* de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux,*  
*promesse de mariage, certificat de*  
*publication à Vercy, formes de*  
*celebration du Département de*  
*Justice et Police du Canton de Taud,*  
*acte de naissance et acte de légit-*  
*mation d'un enfant.*  
 Communiqué : *si le Chancellerie*  
*d'Etat à Tausanne*

Signatures des époux :

*Domaine Philippe*  
*St Pierre Domaine*

Signatures des témoins :

*Arnellin Joseph*  
*Arnolin Euprosine*

L'officier de l'état civil :

*Guarnier*

N° 100.  
Tereux - Simon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf Décembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*deux huit* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Tereux Charles Louis*, *Jardinier*,

de *Haracou* domicilié à *Tereux*

*libataire*

né à *Tereux le vingt sept Juin* mil huit cent *septante quatre*

fils de *Marie Charles Tereux*, *Jardinier* à *Tereux*

et de *Marcelle Louise Chollet*, *ménagère*, au même lieu

2° *Simon Fanny*, *bigarière*,

de *Hauborget* domiciliée à *Tereux*

*libataire*

née à *Orbe le seize novembre* mil huit cent *septante neuf*

fille de *Marie Henriette Simon*, actuellement *femme de*

~~et de~~ *Jean Antonietti*, *ménagère* à *Orbe*

Les publications ont eu lieu à *Tereux le trois* à *Hauborget le cinq*  
à *Haracou le six Décembre* courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'épouse,*  
*acte de consommation de la*  
*voix de l'épouse, promesse*  
*de mariage, certificats de*  
*publications à Haracou,*  
*Tereux et Hauborget.*

Communiqué : aux *Etats civils*

de *Palézieux et Fiez.*

Signatures des époux :

*Charles Tereux*

*Fanny Simon*

Signatures des témoins :

*Aug. von der Aa*

*J. Thullier* } *Tereux*

L'officier de l'état civil :

*G. Vinerias*  
*comp.*

*Transmis en double à*  
*l'autorité cantonale le*  
*9 Janvier 1899 en exécution*  
*de l'article 2 de la loi*  
*L'officier de l'état civil*  
*de Tereux*



*Guignemichel*

N° 101

Vonderaa et Piltet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le onze  
Septembre 1903 déclaré définitif et  
irrévocable le quatorze octobre sui-  
vant le Tribunal civil d'Alstret  
de Bray a débours fait le divorce  
le mariage contracté a combe  
Et divorce a été prononcé  
contre les deux époux, par leur  
faute, en vertu de l'article 46  
de la loi fédérale du 24 décembre  
1874.

Inséré le 23 octobre  
1903 ensuite d'ordre au  
Département de Justice, Police  
du Canton de Vaud.

L'officier d'état civil  
G. Schärer  
Signé pour duplicata

Aujourd'hui trente un Décembre mil huit cent quatre-vingt-

deux huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vonderaa, Arnold, ouvrier,

de Heimersberg / Argovie, domicilié à Vevay,

libataire

né à Vevay le vingt deux juillet mil huit cent septante cinq

fil de Jacob Vonderaa, défunt,

et de Louise Jenny Sophie Gabrielle née Henchoz, tailleur à Vevay

2° Piltet, Marie Rosine, lingère,

de Montet / Broye Fribourg, domiciliée à Vevay

libataire

née à Montet le quatre Décembre mil huit cent septante deux

filles de Marie Thérèse Victorine Piltet, actuellement

~~et de~~ femme de François Bonnes à Montet

Les publications ont eu lieu à Vevay le trois, à Montet / Broye,

le cinq et à Sins / Heimersberg, le quatre Décembre courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse,  
promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à  
Sins, Vevay et Montet.

Communiqué : aux Etats-Unis  
de Heimersberg et Montet.

Signatures des époux :

Von Der A Arnold

Marie von Der A

Signatures des témoins :

Henri Mattiaz

Jean Hensler de Vevay

L'officier de l'état civil :

G. Schärer



N<sup>o</sup>  
*Bléture*

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Date des publications :

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt-  
 \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>er</sup> Le numéro cent un à la page soixante neuf  
 de est celui de la dernière inscrite domiciliée à \_\_\_\_\_ dans  
 l'année mil huit cent quatre vingt six huit. \_\_\_\_\_  
 Les deux doubles du présent registre sont conformes,  
 né à ce que nous certifions \_\_\_\_\_ mil huit cent \_\_\_\_\_  
 fille de \_\_\_\_\_ né à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
 et de \_\_\_\_\_ mil huit cent \_\_\_\_\_

2<sup>e</sup> L'officier de l'état civil de \_\_\_\_\_ :  
 de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_  
 née à \_\_\_\_\_ mil huit cent \_\_\_\_\_  
 fille de \_\_\_\_\_  
 et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des époux :  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Communiqué :  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :  
 \_\_\_\_\_



*[Handwritten signature]*

N° 1  
Gay et Tschopp.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Janvier mil huit cent quatre-vingt-neuf,

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gay, Louis Jean, agriculteur,

de Salran, Talais, domicilié à Néry,

libataire

né à Magnol, le vingt-cinq novembre mil huit cent septante cinq

fil de Pierre Louis Gay, agriculteur à Magnol, l'Éclat

et de Marie Philomène Taven, ménagère, au même lieu.

2° Tschopp, Joséphine, bigarière,

de Biège, Talais, domiciliée à Néry.

libataire

née à Schipps, le neuf octobre mil huit cent septante six.

filles de Victor Tschopp, agriculteur à Schipps.

et de Joséphine Campini, ménagère, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Néry le vingt quatre, à Biège le vingt cinq et à Salran le vingt six Décembre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Salran, Biège et Néry.

Communiqué : aux Maires de Salran et Biège.

Signatures des époux :

Gay Jean  
Gay Joséphine

Signatures des témoins :

Amant Gloor  
L. Luter (Néry)

L'officier de l'état civil :

Garnier

N° 2

Aujourd'hui vingt un Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Heinzelmann Schmidt  
né Deschbacher  
Nom et profession de l'époux:

deux neuf, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Lieu d'origine et de domicile:

1° Heinzelmann, Felix, ferblantier,  
de Hesseenheim Bas Rhin Alsace, domicilié à Terey

Etat civil:

célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Hesseenheim le vingt neuf mai mil huit cent soixante six

Noms, profession et

de Auguste Heinzelmann, ferblantier à Gumbach Alsace

domicile des parents:

et de Elisabeth Muller, ménagère, au même lieu

Nom et profession de l'épouse:

2° Schmidt née Deschbacher, Anna Maria, restaurateur

Lieu d'origine et de domicile:

de Wahlen Bernes domiciliée à aux Planches

Etat civil:

sœur de Jean Schmidt des le vingt cinq Mars mil huit cent quatre vingt dix sept

Lieu et date de la naissance:

née à Badelfingen le six Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante quatre

Noms, profession et

de Albrecht Deschbacher,

domicile des parents:

et de Catherine née Baur, défunts.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Terey le cinq, à Wahlen le sept et aux Planches le huit novembre, à Hesseenheim du vingt deux novembre au sept Décembre de l'année dernière.

Par décision du 11 février 1918, le Département Politique Suisse a prononcé la réintégration gratuite de Sauve Anna-Maria Heinzelmann, née Deschbacher, veuve de Felix Heinzelmann dans le droit de cité suisse et de bourgeoisie de la Commune de Wahlen. Inscriit ensuite d'avis du service de l'état civil du Canton de Berne, du 18 mars 1918.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Terey, Wahlen et aux Planches et permis de célébration du Département de Justice et Police du Canton de Berne.

Signatures des époux:

Felix Heinzelmann  
Marie Heinzelmann

Signatures des témoins:

R. D. M.  
H. B. Bucher Terey

L'officier de l'état civil:

G. Michel

Copie pour duplicata  
à Wahlen

Communiqué: à la Chancellerie d'Etat à Lausanne et aux Etats civils de Wahlen et Honfleur

N° 3

*Farre & Dupelin*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trente Janvier* mil huit cent quatre-vingt-

*dix neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Farre, Alfred Henri, Médecien*

de *Chierrens* domicilié à *Torcy*

*libataire*

né à *Lausanne le neuf avril* mil huit cent *septante cinq*

fils de *Jean Farre, propriétaire à Torcy,*

et de *Lina née Bally, au même lieu.*

2° *Dupelin, Blanche Rose, lingère,*

de *Jongny* domiciliée à *Torcy,*

*libataire*

née à *Lausanne le treize août* mil huit cent *septante sept.*

fille de *Jean Henri Dupelin, marbrier à Torcy,*

et de *Louise Meadens, au même lieu.*

Les publications ont eu lieu à *Torcy le sept, à Jongny le treize et à Chierrens le quatorze Janvier courant.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Chierrens, Torcy et Jongny.*

Signatures des époux :

*J. H. Farre*

*B. Farre*

Signatures des témoins :

*H. Dupelin*  
*Barbey Charles* } *Torcy.*

Communiqué : *aux Habits Civils de St Georges et Bossier*

L'officier de l'état civil :

*G. Lénier*  
*rempl.*

N° 4

Aujourd'hui Quinze Janvier mil huit cent quatre-vingt-Dix neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1° Kämpf, François Alfred, Sevric,de Sigrismyl, Domes, domicilié à Veruydivorcé de Marie Philomène Porcard des le vingt deux Août  
mil huit cent quatre vingt quinzené à Renens le vingt neuf Novembre mil huit cent soixante neuffils de Friedrich Kämpf,et de Katherine née Hylev, défunts.2° Benoit né George, Rosine Marguerite Eugénie Eugéniede Sainte Croix domiciliée à Veruy,divorcée de Charles Alfred Benoit des le trente Juin mil  
huit cent quatre vingt deuxnée à Neuchâtel le quinze novembre mil huit cent soixante neuffille de Rosine Surlaine George, actuellement femme de Philippe  
et de Durussel, domiciliés à Veruy.Les publications ont eu lieu à Sigrismyl, Veruy, Sainte Croix et  
Tranges de Sainte Croix le deux novembre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux, acte  
de mariage Kämpf - Porcard  
avec mention du divorce, acte de  
mariage Benoit - George avec men-  
tion du divorce, promesse de  
mariage, certificats de publications

Communiqué: à Sigrismyl, Veruy,  
Sainte Croix et Tranges de Sainte  
Croix. — Communiqué aux  
états civils de Sigrismyl et de Veruy.

Signatures des époux:

Alfred Kämpf  
Eugénie Kämpf

Signatures des témoins:

Grand Jean Fidèle  
J. Chavillat

L'officier de l'état civil:

Gustave Michel

N° 5.

Légeret et Vallon.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre février* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*Dix neuf* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Légeret, Louis Marc Adolphe, Constructeur de bateaux,*

de *Cherbourg* \_\_\_\_\_ domicilié à *La Cour de Seilly*

*libataire* \_\_\_\_\_

né à *Tercy le Dix neuf Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante neuf* \_\_\_\_\_

fils de *Jules Louis Légeret, défunt,* \_\_\_\_\_

et de *Marie Rosine née Ries, à La Cour de Seilly* \_\_\_\_\_

2° *Vallon, Jeanne Marguerite Henriette, couturière*

de *Bully* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Tercy,* \_\_\_\_\_

*libataire* \_\_\_\_\_

née à *Bes le quatorze Novembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante cinq* \_\_\_\_\_

fille de *François Alexandre Vallon, maître ramoneur à Tercy*

et de *Sicile Sophie Louise née Sester, défunte* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Tercy le vingt quatre, à Bully et La Cour de Seilly le vingt six et à Cherbourg le vingt neuf* \_\_\_\_\_  
*de l'année dernière.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication*  
*déclaré par l'officier de*  
*l'état civil de La Cour de Seilly.*

Communiqué : *aux Maires*  
*de Saint Saphorin, La*  
*Cour de Seilly et Bully.*

Signatures des époux :

*Louis Légeret*  
*Jeanne Légeret*

Signatures des témoins :

*Ernest Edouard*  
*F. Chiffolleau* *(Tercy)*

L'officier de l'état civil :

*J. Guichet*

N° 6

Réboux et Angermeyer

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui neuf Février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Réboux Eugène Louis Auguste, employé aux péages

de Bully et de Luby \_\_\_\_\_ domicilié à Bâle \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Genève le six huit Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre \_\_\_\_\_

fils de Marc Justin Réboux, directeur des péages \_\_\_\_\_

et de Marguerite Valérie née Persier, let. Lett. à Morges. \_\_\_\_\_

2° Angermeyer Lydie Natalie Marguerite \_\_\_\_\_

de Leipzig, Saxe, \_\_\_\_\_ domiciliée à Strasbourg \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Leipzig le trois avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante deux \_\_\_\_\_

fille de Friedrich Auguste Angermeyer, \_\_\_\_\_

et de Ida Maria Olga Marie née Albrecht, défunte \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Bâle le vingt trois, à Bully Luby

et Leipzig le vingt quatre et à Strasbourg le vingt huit

Décembre de l'année dernière \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication  
délégué par l'officier de  
l'état civil de Bâle. \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué: aux Etats civils

de Bully, Luby et Bâle et à

la Chancellerie d'Etat à

Sousaune. \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Eug. Réboux

Marguerite Réboux

Signatures des témoins:

Marc Réboux

John Réboux

Morges

L'officier de l'état civil:

G. Michel

N° 7.

Loppis & Barro Raffel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Février mil huit cent quatre-vingt-  
six par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Loppis, François, mason,  
de Brenta (Comune Halm), domicilié à Trey,  
Celibataire

né à Brenta le neuf juin mil huit cent septante quatre  
fils de Battista Loppis, agriculteur à Brenta,  
et de María De Desari, ménagère, au même lieu.

2° Barro-Raffel, Marie Dorothea, Ségarière,  
de Tico (Comune Turin Halm), domiciliée à Trey  
Celibataire

née à Tico (Comune Turin Halm) le vingt six Mai mil huit cent septante cinq  
fille de Jean Barro-Raffel, sculpteur à Tico (Comune Turin Halm)  
et de Catherine Leo, défunte.

Les publications ont eu lieu à Trey le trois Décembre, à Tico (Comune Turin Halm) le  
vingt huit et vingt cinq Décembre de l'année dernière et à Brenta les vingt  
cinq Décembre de l'année dernière et première fiancée de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, pro-  
messe de mariage, certificat de  
publication à Trey et permis de  
celebration du Département de  
Justice & Police du Canton de  
Vaud.

Communiqué : à la Chancellerie  
d'état à Lausanne :

Signatures des époux :

Loppis François  
Loppis Dorothea

Signatures des témoins :

Bernasconi Joseph  
Jean Baptiste Desandri  
Trey

L'officier de l'état civil :

Gismichel



N° 8.

Carera et Pessier

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui seize Février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

six neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Carera, Giacomino Bernardo Paolo, maçon, \_\_\_\_\_

de Airoloche / Novare Valais, \_\_\_\_\_ domicilié à Terey \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Airoloche le trois Janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante deux \_\_\_\_\_

fils de Paolo Carera, agriculteur à Airoloche, \_\_\_\_\_

et de Angela Foglietti, ménagère au même lieu, \_\_\_\_\_

2° Pessier, Marie Virginie, \_\_\_\_\_

de St. Marcel / Novare Valais, \_\_\_\_\_ domiciliée à Terey, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Saint Marcel le douze Septembre mil huit cent septante. \_\_\_\_\_

fille de Marie Lucile Pessier, actuellement femme Talloy à \_\_\_\_\_

et de Saint Marcel. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Terey le vingt quatre Décembre de l'année courante et à Airoloche et St. Marcel les huit quinze Janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

actes de naissance des époux  
promesse de mariage, certi-  
ficat de publication à Terey  
à permis de célébration du  
Département de Justice et Police  
du Canton de Valais \_\_\_\_\_

Communiqué: à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Carera Giacomino  
Carera Virginie

Signatures des témoins:

Sten. Pottaroni }  
Gali Luca } Terey

L'officier de l'état civil:

G. Lénierat  
Terey

N<sup>o</sup> 9

Charles et Pitteloud

Aujourd'hui deux Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

vingt-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> Charles, Achille, \_\_\_\_\_ Liquoriste \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Cherenoz, Haute Savoie, \_\_\_\_\_ domicilié à Novey \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Arce, Cherenoz, le six sept juillet mil huit cent septante deux \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Marie Justine Charles, défunte, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> Pitteloud, Anne Marie Françoise, bonne d'enfant \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Noy, Valais, \_\_\_\_\_ domiciliée à Novey, \_\_\_\_\_

Etat civil :

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Chamoson le seize avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Anne Marie Pitteloud, défunte \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Novey le vingt un et à Noy le vingt sept Janvier, à Cherenoz les cinq et six février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesses de mariage, certificats de publications à Novey et Noy et permis de célébration du Département de Justice et Police du Canton de Vaud.

Communiqué : à l'état civil

de Noy et à la Chancellerie

de l'état à Lausanne \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Achille Charles  
Anne Charles

Signatures des témoins :

Grand Jean Fidele  
Gug. Gourdon Novey

L'officier de l'état civil :

Jus Michel

N° 10

Ricesti Yenni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *le onze Mars* mil huit cent quatre-vingt-

*deux neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Ricesti, Rinaldo* *maçon*

de *Milan, Italie* domicilié à *Vevy*

*Militaire*

né à *Milan le vingt neuf Décembre* mil huit cent *septante deux*

fils de *parents inconnus*

et de

2° *Yenni, Lina* *bigarière*

de *Homburg, Suisse* domiciliée à *Vevy*

*Militaire*

née à *Vevy le vingt Décembre* mil huit cent *septante cinq*

fille de *Gottlieb Yenni, coupeur de bois à Vevy*

et de *Marguerite Susanne née Lora, ménagère au même lieu*

Les publications ont eu lieu à *Vevy et Steffisburg le douze novembre et*

*à Neuchâtel les onze et dix huit Décembre de l'année*

*écoulée.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'époux, promesse de mariage, certificats de publications à Vevy et Steffisburg et procès de célébration du Département de justice et Police du Canton de Vaud.*

Communiqué : *à l'Chancellerie*

*d'Etat à Lausanne et à l'Etat civil de Steffisburg.*

Signatures des époux :

*Ricesti Rinaldo*  
*Ricesti Lina*

Signatures des témoins :

*Broggi Natale*  
*Lilina Depraoli (Vevy)*

L'officier de l'état civil :

*Gammichel*

Par jugement du Tribunal de District d'Yverdon, rendu en date du 23 octobre 1931, déclaré définitif et exécutoire le 9 janvier 1932, le mariage suscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage.

Suscrit le 21 janvier 1932.

L'Officier de l'état-civil : *Interrim*

*copie pour duplicata.*

N° 11

Cupelin et Imhoff

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Cupelin, Alexandre Marius \_\_\_\_\_, menuisier, \_\_\_\_\_ de Corsica \_\_\_\_\_ domicilié à Vercy \_\_\_\_\_

Etat civil :

bachelier \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né à Taryano le vingt neuf juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante un \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Jacques Samuel Cupelin, velleux à Vercy, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Jeannette née Bossy, au même lieu \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° Imhoff, Bertha \_\_\_\_\_ tailleur \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de Schwarzenegg (Primo), \_\_\_\_\_ domiciliée à Riez \_\_\_\_\_

Etat civil :

bachelier \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à Forel le quatre avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante six \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Kaspar Imhoff, défunt, \_\_\_\_\_

domicile des parents :

et de Eugénie née Imhoff, négociante à Riez, \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vercy le onze et à Corsica, Riez et Schwarzenegg le treize février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Corsica, Vercy, Schwarzenegg et Riez.

Signatures des époux :

Alexandre Cupelin  
Bertha Cupelin

Signatures des témoins :

Alphonse Guichet  
Gustave Cupelin

Communiqué : aux états civils

de Corsica, Schwarzenegg et Cully.

L'officier de l'état civil :

A. Minier  
rempl.

N° 12.

*Kneubühler et Bevelot*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-*Deux neuf* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Kneubühler Fritz*, \_\_\_\_\_ *loueur*, \_\_\_\_\_de *Frauenkappelen* *Domes* \_\_\_\_\_ domicilié à *Ney*, \_\_\_\_\_*célibataire* \_\_\_\_\_né à *Ney* le *vingt sept Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante huit* \_\_\_\_\_fils de *Christian Kneubühler*, *cocher à Ney* \_\_\_\_\_et de *Louise Schmarz*, *défunte* \_\_\_\_\_2° *Bevelot*, *Emma Louise*, \_\_\_\_\_ *bigarière*, \_\_\_\_\_de *Nyon* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Ney*, \_\_\_\_\_*Célibataire* \_\_\_\_\_née à *Ney* le *vingt Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante huit* \_\_\_\_\_fille de *François Louis Bevelot*, *défunte* \_\_\_\_\_et de *Sophie Louise Maury*, *bigarière à Ney* \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *Ney* le *quatorze*, à *Nyon* le *vingt trois* et à *Frauenkappelen* le *vingt quatre Janvier* de *cette année*.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*promesses de mariage, cer-*  
*tificats de publications à*  
*Frauenkappelen, Ney et*  
*Nyon* \_\_\_\_\_Communiqué : avec *Etats civils*  
*de Frauenkappelen et Nyon*  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Kneubühler Fritz*  
*Kneubühler Emma*

Signatures des témoins :

*Seraphin Plumbach*  
*Jurischow* (*Ney*)

L'officier de l'état civil :

*J. Michel*

N° 13

*Stähli et Bucher*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *neuf Mars* mil huit cent quatre-vingt-

*dix neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Stähli, Gustave, Mécanicien,*

de *Hochlau, Argovie,* domicilié à *Nerey,*

*libataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Nerey le dix huit octobre* mil huit cent *septante trois*

fils de *Antoine Stähli, cordonnier à Nerey*

et de *Caroline Catherine Louise née Bucher, au même lieu*

2° *Bucher, Louise, employée à la fabrique textile,*

de *Escholzmatt Lucerne,* domiciliée à *Nerey,*

*libataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Bully le vingt huit Février* mil huit cent *septante sept*

fille de *Nicolas Bucher, défunt,*

et de *Louise Susanne Françoise Stauffer, ménagère à Nerey*

Les publications ont eu lieu à *Nerey le quatre, à Escholzmatt le*  
*neuf et à Hochlau le dix huit Février de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux,*  
*promesse de mariage, certifi-*  
*cats de publications à Hochlau, Nerey*  
*et Escholzmatt, lettres de l'officier*  
*de l'état civil de M. de M. de M. de M.*  
*et du Syndic de Hochlau.*  
Communiqué : aux états civils  
*de Hochlau et Escholzmatt.*

Signatures des époux :

*Gustave Stähli.*

*Louise Stähli*

Signatures des témoins :

*François Borel.*

*J. Schmitt, Nerey,*

*H. Gaudard*

L'officier de l'état civil :

*M. de M.*

N° 14

Perriraz &amp; Burky

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui seize Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

deux neuf, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Perriraz, Amédée Auguste Jules, Employé à la fabrique vestale

de Charornay et de l'Abergement — domicilié à Vercy, \_\_\_\_\_

veuf de Lina Frédérique Rosa Barbezat dès le quinze Janvier  
mil huit cent quatre vingt seize \_\_\_\_\_

né à Vercy le cinq Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante quatre \_\_\_\_\_

fils de Henri François Perriraz, défunt, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Françoise née Baud, défunte \_\_\_\_\_

2° Burky, Rosine, \_\_\_\_\_ sans profession, \_\_\_\_\_

de Stalden (Borne), \_\_\_\_\_ domiciliée à Vercy, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Longnazière bornier le onze Janvier mil huit cent soixante huit \_\_\_\_\_

fille de Jacques Louis Burky, \_\_\_\_\_

et de Louise née Wirth, défunte \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vercy le quatre, à l'Abergement et  
Hünningen le sept et à Charornay le neuf Février de  
cette année. \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'épouse, acte d'origine  
de l'épouse, acte de décès de la  
première femme de l'époux, acte  
de mariage Perriraz-Barbezat, pro-  
mise de mariage, certificats de  
publications à Charornay, l'Aberg-  
-mont et Hünningen  
Communiqué: aux Etats civils  
de Charornay, Signacelles  
et Hünningen \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

E Perriraz

R. Perriraz

Signatures des témoins:

A Burky

F. Chullat (Vercy)

L'officier de l'état civil:

Gust Michel

N° 15

Amiquet et Guedel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

deux neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Amiquet, Jean François, \_\_\_\_\_ *sericouneur* \_\_\_\_\_

de Ollon \_\_\_\_\_ domicilié à Vevy \_\_\_\_\_

divorcé de Laure Alexandrine Farce des le quinze Janvier mil huit cent quatre vingt six huit.

né à Ollon le vingt Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quarante huit.

fils de Jean François Amiquet, \_\_\_\_\_

et de Marie Filicie née Chambrey, défunte. \_\_\_\_\_

2° Guedel, Louise, \_\_\_\_\_ *louisinière*, \_\_\_\_\_

de Ussembach, Basle, \_\_\_\_\_ domiciliée à Vevy, \_\_\_\_\_

*libérale* \_\_\_\_\_

née à Ussembach le dix Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante.

filie de Jean Jacob Guedel, défunt, \_\_\_\_\_

et de Elisabeth née Riser, agriculteur à Ussembach. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevy le dix huit, à Ussembach le vingt un à Ollon le vingt deux et à Héricourt le vingt trois février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte de mariage Amiquet - Farce avec mention du divorce, promesse de mariage, certificats de publications à Ollon, Vevy, Héricourt et Ussembach, acte de naissance et acte de légitimation d'un enfant.

Communiqué : aux Etats civils de Ollon et Ussembach.

Signatures des époux :

*J. Amiquet*  
*Louise Amiquet*

Signatures des témoins :

*J. F. Roche*  
*J. G. H. (Vevy)*

L'officier de l'état civil :

*J. Guedel*

Par jugement rendu le 26 octobre 1844, déclaré définitif et exécutoire le 11 décembre suivant, le Tribunal de district de Lausanne a dissous par divorce le mariage contracté ci-dessus. Le divorce a été prononcé en application de l'article 142 du Code Civil suisse. Les deux conjoints ont été désignés comme époux coupables.

Inscrit ensuite d'ordre du Département de Justice et Police, du 18 décembre 1844.

L'officier de l'état civil :

*A. Guedel*



N° 16

Hierni et Roget

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix sept Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Hierni, Arnold Jean, \_\_\_\_\_ tapissier \_\_\_\_\_

de Gurben Perne, \_\_\_\_\_ domicilié à Verey \_\_\_\_\_

libataire \_\_\_\_\_

né à Verey le vingt trois Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante trois \_\_\_\_\_

fils de Jean Hierni, tapissier à Verey \_\_\_\_\_

et de Alise Rosette Heukematten, au même lieu \_\_\_\_\_

2° Roget, Rosalie Josephine, \_\_\_\_\_ giletière, \_\_\_\_\_

de Noriaz, Freiburg, \_\_\_\_\_ domiciliée à Verey, \_\_\_\_\_

libataire \_\_\_\_\_

née à Noriaz, le vingt six Janvier mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_

fille de Théodore Joseph Roget, charbon à Verey près Balarayer \_\_\_\_\_

et de Marie Julienne née Gaquet, ménagère au même lieu \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Verey le onze et à Wyleroltingen le treize  
février de cette année. La publication à Noriaz a eue lieu  
le huit écoulé.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'épouse,  
promesse de mariage, certifi-  
cats de publications à  
Wyleroltingen, Verey et Noriaz.

Communiqué : aux Etats Civils

de Cergy et Dreux. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Arnold Hierni

Rosa Hierni

Signatures des témoins :

J. Lohr

J. Fritsche / Verey

L'officier de l'état civil :

Gros-michel

N° 17.

Joris et Sarary née Rey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Mars mil huit cent quatre-vingt-

deux neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Joris Maurice Julien, Employé de fabrique

de Orsières Talas, domicilié à Teruy

Célibataire

né à Lausanne le sept Janvier mil huit cent soixante neuf

fil de Maurice Florentin Joris, défunt,

et de Barbe Schneider, défunte.

2° Sarary née Rey, Justine Virginie, Logicière,

de Payame, domiciliée à Teruy

veuve de Eugène Sarary dès le vingt deux soit mil huit cent quatre vingt deux

née à Aumont le vingt octobre mil huit cent soixante

fille de Olivier Rey, défunt,

et de Blaise née Jordil, ménagère à Aumont.

Les publications ont eu lieu à Teruy le quatre, à Orsières le huit et Payame le onze Mars courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
acte de décès du premier mari  
de l'épouse, promesse de mariage,  
certificats de publications à  
Orsières, Teruy et Payame.

Communiqué : aux Notaires Civils  
de Orsières et Payame.

Signatures des époux :

Maurice Joris  
Virginie Joris

Signatures des témoins :

Jules Kohler / Teruy  
Martin Orstille

L'officier de l'état civil :

Guotmichel

N° 18.

*Ruckdeschel et Roy*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *Vingt huit Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*neuf* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Ruckdeschel, Johann Jacob Albert* — *professeur,*

de *Kulmbach (Bavière)*, \_\_\_\_\_ domicilié à *Sorlangen (Bavière)*,

*Célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Kulmbach le vingt deux* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante cinq* \_\_\_\_\_

fils de *Johann Peter Ruckdeschel, rentier à Kulmbach* \_\_\_\_\_

et de *Anna Thelma Rosalia née Weissdörffer, au même lieu.*

2° *Roy, Constance Alphonsine*, *maîtresse de pension*

de *Vercy à de Premier* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Vercy*, \_\_\_\_\_

*Célibataire* \_\_\_\_\_

née à *ville Servin le seize juillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante deux* \_\_\_\_\_

fille de *Jean Benjamin Roy*, \_\_\_\_\_

et de *Elise née Estoppey, défunte* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Vercy le vingt cinq* et à *Premier le*

*vingt huit février*, à *Kulmbach du vingt huit février au onze mars*

et à *Sorlangen du vingt sept février au onze mars* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*acte de naissance de l'époux,*

*promesses de mariage, certificats*

*de publications à Vercy et Premier*

*et permis de célébration du*

*Département de justice & Police*

*du Canton de Vaud.*

Communiqué: à la Cancellerie

de l'Etat à *Sausans* et à

l'Etat civil de *Premier*.

Signatures des époux:

*J. Albert Ruckdeschel*

*Constance Ruckdeschel*

Signatures des témoins:

*Karl Ruckdeschel (Kulmbach)*

*Robert Ruckdeschel (Kulmbach)*

*H. Boigny not. Vercy, Eug. Simon*

L'officier de l'état civil:

*J. Michel*

*Sur décision du 20 mars 1922, le Département judiciaire fédéral a prononcé la réintégration gratuite de l'épouse Constance-Alphonsine Ruckdeschel née Roy, veuve de Johann-Jacob Albert, d'origine bavarroise, domiciliée à Copreg sans le droit de cité du canton de Vaud et des communes de Vercy et Premier. Intévit le 7 juin 1922.*

*L'Officier de l'Etat civil.*

*Equipe duplicata et à l'Etat civil de Romandier.*

N° 14  
*Fürbringer et Regazzi*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux mil huit cent quatre-vingt-

deux neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Fürbringer, Jules Alois, employé à l'Usine Nestlé*

de Bâle ville domicilié à Vevay

libataire

né à Vevay le seize janvier mil huit cent septante six

fil de Gustave Guillaume Fürbringer, pâtissier à Vevay

et de Adèle Pache, au même lieu

2° *Regazzi, Lina Alexandrine Louise, employée à l'Usine Nestlé*

de Vira Gamberoglio / Vessin domiciliée à Vevay

libataire

née à Vevay le premier Décembre mil huit cent septante quatre

fille de François Regazzi, défunt

et de Henriette Caroline Elise née Bonnard, défunte

Les publications ont eu lieu à Vevay le vingt cinq février et à Bâle et Vira Gamberoglio le trois mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

promesse de mariage et  
certificats de publications  
à Bâle, Vevay et Vira Gam-  
baroglio

Communiqué : aux Etats civils  
de Bâle et Vira Gamberoglio

Signatures des époux :

J. Fürbringer

L. Fürbringer

Signatures des témoins :

G. Fürbringer - Père

Martin Alois / Vevay

L'officier de l'état civil :

Gust Michel

N° 20

Hochstrasser et Post

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier avril mil huit cent quatre-vingt-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Hochstrasser, Jacob Heinrich, Imprimeur lithographede Herrliberg Zurich domicilié à Vevaycélibatairené à Kiesnacht le treize Septembre mil huit cent soixante huitfils de Jacob Hochstrasser, ourcier de ville à Zurichet de Barbara Bleuler, ménagère, au même lieu2° Post, Martha,de Mynigen / Bernes domiciliée à Genèvecélibatairenée à Choune le neuf Novembre mil huit cent septante quatrefille de Gottlieb Samuel Post, défunt,et de Anna née Flückiger, ménagère à ChouneLes publications ont eu lieu à Vevay le quatre et à Herrliberg, Mynigen et Genève le sept mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
promesses de mariage, certificats  
de publications à Herrliberg, Vevay,  
Mynigen et Genève.Communiqué : aux Etats civilsde Herrliberg, Mynigen et  
Genève.

Signatures des époux :

Jacob HochstrasserMartha Hochstrasser

Signatures des témoins :

Pierre LommerFritz Meyer (Vevay)

L'officier de l'état civil :

J. Wormichel

N° 91.

Martenet et Stueker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier avril mil huit cent quatre-vingt-

deux neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martenet, Jules Oscar menuisier,

de Auvornier / Neuchâtel, domicilié à Vevay,

célibataire

né à Saint Imier le huit février mil huit cent soixante sept

fil de Jules Alphonse Martenet, remonteuse de boîtes à Porrentruy

et de Françoise Chatelain, défunte

2° Stueker, Marie, journalière,

de Porvyl / Berne, domiciliée à Vevay,

célibataire

née à Vevay le six sept mars mil huit cent soixante sept

fille de Jean Stueker, courrier à Vevay

et de Anna Barbara Schumacher, journalière au même lieu

Les publications ont eu lieu à Vevay le onze et à Auvornier et Hochstetten le quinze mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,  
promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à  
Auvornier, Vevay et Hochstetten.

Communiqué : aux Etats-Unis  
d' Auvornier et Grosshöchs-  
sethen.

Signatures des époux :

Martenet Jules.  
Marie Martenet.

Signatures des témoins :

J. M. M. M. M.  
J. Thullier Vevay

L'officier de l'état civil :

Justinich

Par jugement rendu le 11 septembre mil neuf cent six, déclaré définitif et exécutoire le six octobre suivant le Tribunal civil du district de Vevay a résolu par le divorce le mariage contracté ci contre.

Le divorce a été prononcé contre le défendeur en vertu de l'article 146 de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

En vertu ensuite d'ordre du Département de Justice et Police du Canton de Vaud, le six sept octobre mil neuf cent six.

L'officier de l'état civil  
J. M. M. M.  
670 pour duplicata

N° 22

Burril et Schmid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

deux neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Burril, Henri Emile, tapissier,

de Boncise \_\_\_\_\_ domicilié à Vevey \_\_\_\_\_

veuf de Sophie Marie née Dubois des le vingt deux Décembre  
mil huit cent quatre vingt sept

né à Boncise le vingt trois juin mil huit cent soixante cinq

fils de Henri Francois Louis Burril, vigneron à Boncise

et de Sophie née Lebel, défunte.

2° Schmid, Ida Emilie, couturière,

de Fribourg Bernes \_\_\_\_\_ domiciliée à Vevey \_\_\_\_\_

célibataire

née à Roggemont le dix huit juin mil huit cent septante cinq

fille de Pierre David Schmid, peccier à Fribourg

et de Marie Louise née Rossier, défunte.

Les publications ont eu lieu à Vevey le vingt cinq février et à Boncise  
et Fribourg le deux Mars de cette année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
acte de décès de la première femme  
de l'époux, promesse de  
mariage, certificats de publications  
à Boncise, Vevey et FribourgCommuniqué : aux Etats civils  
de Boncise et Fribourg.

Signatures des époux :

Henri Burril

Ida Burril

Signatures des témoins :

Is. Chavillaz

Louis Menton

L'officier de l'état civil :

Jus Michel

N° 33

Dupuis et Schoch

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six Avril mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Dupuis, Henri, négociant,

de Gressy domicilié à Versey

célibataire

né à Versey le vingt trois mil huit cent septante six

fil de Louis Louis Dupuis, agent d'affaires à Lantanne

et de Louise Anna Bel, défunte

2° Schoch, Marie Pauline Augusta,

de Fischenthal (Zurich), domiciliée à Versey

célibataire

née à Versey le vingt juillet mil huit cent septante huit

fille de Charles Auguste Schoch, défunt,

et de Marie Baisch, cafetier à Versey

Les publications ont eu lieu à Versey le vingt un, à Fischenthal le vingt sept et à Gressy le vingt huit janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

promesse de mariage, certificats de publications à Gressy, Versey et Fischenthal.

Signatures des époux :

Henri Dupuis

Augusta Dupuis

Signatures des témoins :

J. Schapper

Chr. Schaub Versey

Communiqué : aux Vats civils de Belmont et Fischenthal

L'officier de l'état civil :

J. Guinichel



N° 24

*Simonetta et Vullions*

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui *soix Avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*Deux neuf* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° *Simonetta, Napoléon, peintre,* \_\_\_\_\_

de *Lozango Brabbia, Rome Italie,* domicilié à *Lausanne* \_\_\_\_\_

*Célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Lozango* le *deux Septembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante trois* \_\_\_\_\_

fils de *Joseph Simonetta, décédé,* \_\_\_\_\_

et de *Camilla née Simonetta, sa mère à Lausanne* \_\_\_\_\_

2° *Vullions, Dorote Louise Delphine,* \_\_\_\_\_

de *Montreux* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Lausanne* \_\_\_\_\_

*Célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Montreux* le *vingt Janvier* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante deux* \_\_\_\_\_

fille de *Monsieur François Vullions, décédé,* \_\_\_\_\_

et de *Maria Bernette née Hornier, décédé,* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Montreux* le *treize* et à *Lausanne* le *quatorze Janvier*, à *Lozango* le *vingt février* de cette année. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

*Certificat de publication de l'avis par l'Officier de l'Etat civil de l'arrondissement de Lausanne.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

*Simonetta Napoléon*  
*Delphine Simonetta*

Signatures des témoins:

*M. Buisson*  
*F. Chullard*

Communiqué: à la Chancellerie de l'Etat à Lausanne dans l'Etat Civil de l'Isle et Lausanne.

L'officier de l'état civil:

*L. J. Inchausti*  
*rempl.*

N° 25

Aujourd'hui *six Avril* mil huit cent quatre-vingt-

*Bernasconi et Roverod*

*six neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Bernasconi, Giuseppe, maçon*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Bagno (Borne Italie)* domicilié à *Schorbues*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Bagno le vingt un juillet* mil huit cent *septante cinq*

Noms, profession et

fil de *Carlo Bernasconi, défunt,*

domicile des parents :

et de *Agata Albricci, agriculteur à Bagno*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Roverod, Marie Faustino, bigarière,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Saint Pierre (Borne Italie)* domiciliée à *Verey*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Saint Pierre le dix septembre* mil huit cent *septante deux*

Noms, profession et

fille de *Clément Joseph Roverod, agriculteur à Saint Pierre*

domicile des parents :

et de *Marianne Catherine Perlier, défunte.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Verey le sept*, à *Schorbues le quatorze*  
et à *Saint Pierre les vingt deux et vingt neuf janvier*, à  
*Bagno les vingt neuf janvier et cinq février de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication  
d'acte par l'officier de  
l'état civil de St. Saphorin.*

Signatures des époux :

*Bernasconi Giuseppe.  
Marie Bernasconi*

Signatures des témoins :

*Delfratti Giovanni (Verey)  
Merlo Beniamino*

Communiqué : à la Chancellerie

de l'état à *Lausanne* et à l'état  
civil de *Saint Saphorin.*

L'officier de l'état civil :

*Guotrichel*

N° 26

*Gügerli & Monnard*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*deux neuf* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gügerli, Georges Emile, modelleur,* \_\_\_\_\_

de *Aesch / Zurich,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Blainpalais* \_\_\_\_\_

*Célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Verey le trente octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante cinq* \_\_\_\_\_

fil de *Benjamin Gügerli, modelleur à Verey* \_\_\_\_\_

et de *Rosalie née Gillieron, à Verey* \_\_\_\_\_

2° *Monnard, Rosine,* \_\_\_\_\_

de *Bonneaux* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Verey* \_\_\_\_\_

*Célibataire* \_\_\_\_\_

née à *La Courbe Gutz le dix sept août* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante deux* \_\_\_\_\_

filles de *Jean Charles Monnard* \_\_\_\_\_

et de *Maurice Delafontaine, sa veuve à Verey* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Verey le onze, à Bonneaux & Blainpalais le quinze & à Aesch le dix huit Mars de cette année* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de Blainpalais.*

Communiqué : *aux Etats civils*

*de Aesch près Dirmensdorf, Blainpalais & Corsier*

Signatures des époux :

*Gügerli Emile*  
*Gügerli Rosine*

Signatures des témoins :

*J. Munschütz*  
*G. Holz*

L'officier de l'état civil :

*Just Michel*

N° 24

*Klausfelder Braun*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatorze août* mil huit cent quatre-vingt-

*trois neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Klausfelder, Félix Albert, imprimeur,*

de *Basel August, Bâlecampagne, et Terrey* domicilié à *Terrey,*

*Célibataire*

né à *Terrey le vingt septembre* mil huit cent *septante quatre*

fil de *Jean Burkhard Klausfelder, imprimeur à Terrey*

et de *Louise Augustine Richard défunte.*

2° *Braun, Sophie Hélène,*

de *Terrey* domiciliée à *Blarins, Châtelard,*

*Célibataire*

née à *Schône, Châtelard le dix huit août* mil huit cent *quatre vingt,*

filles de *Henri Bernite Braun, hôtelier à Blarins*

et de *Elise née Monnet, au même lieu.*

Les publications ont eu lieu à *Terrey et au Châtelard le onze et à*  
*Gratteltn le seize février de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux,*  
*consentement du père de*  
*l'épouse, promesse de mariage,*  
*certificats de publications*  
*à Gratteltn, Terrey et au Châtelard.*

Communiqué : *aux Mairies*  
*de Gratteltn et Montreux.*

Signatures des époux :

*Klausfelder Félix*

*Sophie Klausfelder*

Signatures des témoins :

*B. Klausfelder (Terrey)*

*E. Braun Monnet (Blarins)*

*E. Braun - Monnet*

L'officier de l'état civil :

*J. Michel*

N° 28

Reymond et Gunther

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Dix sept Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Reymond, Charles Jean Henri, sculpteur,

de L'Abbaye et du Chenil \_\_\_\_\_ domicilié à Veroy \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Veroy le vingt un Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante un \_\_\_\_\_

fils de Charles François Reymond, marbrier à Veroy \_\_\_\_\_

et de Anne Henriette née Beroud, au même lieu \_\_\_\_\_

2° Gunther, Marie Georgine Louise, sans profession

de Veroy et d'Eschichens \_\_\_\_\_ domiciliée à Veroy \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Veroy le neuf octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante deux \_\_\_\_\_

fille de Paul Charles Gunther, défunt, \_\_\_\_\_

et de Sophie née Renaud, domiciliée à Veroy, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Veroy le vingt cinq, à Eschichens le vingt six, à L'Abbaye et au Sentier le vingt sept et au Brassus le vingt neuf mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

promesse de mariage certifiée  
 procès de publications à  
 L'Abbaye, au Sentier, au  
 Brassus à Veroy et à Eschichens

Communiqué : aux Maires civils

de L'Abbaye, au Chenil et  
 Pufflens le Château

Signatures des époux :

Charles Reymond

Marie Reymond

Signatures des témoins :

M. Gunther Paris  
 D. Reymond Veroy  
 Ch. J. P. Gunther Paris

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J. J.  
 J. J. J. J. J.  
 J. J. J. J. J.

N° 29

Mayor - Sudan

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Aujourd'hui vingt avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° Mayor, Louis Fritz, agriculteur, \_\_\_\_\_  
de Grandcour \_\_\_\_\_ domicilié à Grandcour.  
Libataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à Grandcour le premier février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante un \_\_\_\_\_  
fils de Daniel Augustin Mayor, agriculteur \_\_\_\_\_  
et de Marianne Marguerite née Perriard, à Grandcour.

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2° Sudan, Berthe Elisa, \_\_\_\_\_ sans profession \_\_\_\_\_  
de Grandcour \_\_\_\_\_ domiciliée à Grandcour.  
Libataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

née à Grandcour le sept Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante sept \_\_\_\_\_  
fille de défunt Gustave Sudan, \_\_\_\_\_  
et de Sophie Julie née Marion, à Grandcour.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Grandcour le premier avril courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
délivré par l'officier de l'état  
civil de Grandcour.

Signatures des époux :

Fritz Mayor  
Berthe Mayor

Signatures des témoins :

L<sup>re</sup> Marion G. Delaney  
M<sup>re</sup> Mayor

Communiqué : à l'état civil  
de Grandcour.

L'officier de l'état civil :

Jusmichel

N° 30.

Tamborini - Bertolotti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Tamborini, Giuseppe Domenico, maçon, \_\_\_\_\_

de Bodio, Rome Italie, \_\_\_\_\_ domicilié à Terey, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Bodio le trois septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_

fils de Paolo Tamborini, \_\_\_\_\_

et de Rosa Lomunetti, défunte. \_\_\_\_\_

2° Bertolotti, Teresa, \_\_\_\_\_ bigarière, \_\_\_\_\_

de Mercuroago, Rome Italie, \_\_\_\_\_ domiciliée à Terey, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Mercuroago le vingt huit juin mil huit cent septante six \_\_\_\_\_

fille de Luigi Bertolotti, agriculteur à Mercuroago \_\_\_\_\_

et de Adelaide Tesco, ménagère, au même lieu. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Terey le sept janvier, à Bodio les vingt deux et vingt neuf janvier et à Brezzo di Bedero les cinq et onze février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, certifi-  
cat de publication à Terey  
et permis de célébration du  
Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud.

Communiqué : à la chancellerie  
d'Etat à Savanne \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Tamborini Giuseppe  
Bertolotti Teresa.

Signatures des témoins :

(Terey) Cristiana  
Tamborini Luigi  
Bertolotti Francesca

L'officier de l'état civil :

Guillaume

N° 31

Rossier et Blavel.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept avril mil huit cent quatre-vingt-

deux neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rossier, Charles Alexis, marichal - serrurier.

de Rougemont domicilié à Perrey,

célibataire

né à Grandson le 04 mai mil huit cent septante cinq

fil de Auguste Rossier, chauffeur, à Grandson

et de Justine Simon, cigarière, au même lieu,

2° Blavel, Julie Hélène, bégarière,

de Stigle domiciliée à Perrey,

célibataire

née à Bev le trois Mars mil huit cent septante sept

filles de Auguste Alexis Blavel, serrurier à Stigle

et de Elise Adèle née Gottier, ménagère, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Perrey le onze et à Rougemont et Stigle le onze février de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Rougemont, Perrey et Stigle.

Communiqué : aux témoins de Rougemont et Stigle

Signatures des époux :

Rossier Charles.  
Hélène Rossier

Signatures des témoins :

Desanges Auguste  
Gabriel Gueno

L'officier de l'état civil :

Gormichel



N° 32

Barbezat-Rossier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

deux neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Barbezat, Charles Louis, — comptable, —

de Guillebert des grands Bayards domicilié à La Cour de Peils —

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Fayans le six Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante huit \_\_\_\_\_

fils de Rodolphe Victor Barbezat, défunt, \_\_\_\_\_

et de Louise Jenny Monastier, à La Cour de Peils \_\_\_\_\_

2° Rossier, Marguerite Fanny, \_\_\_\_\_

de Virey et Rougemont, \_\_\_\_\_ domiciliée à Virey. \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Soireux le six Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante sept \_\_\_\_\_

fille de Louis Jacques Francois Rossier, marié à Virey \_\_\_\_\_

et de Louise Anna Alexandrine née Richard, au même lieu \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Virey et à La Cour de Peils le vingt cinq  
février et au Bayards, Guillebert et Rougemont le deux mars  
de cette année. \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
détenu par l'officier de  
l'Etat civil de La Cour  
de Peils. \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

C. Barbezat  
Marguerite Barbezat

Signatures des témoins :

Maurice Richard (Virey)  
Joseph Bartz (Lyon)

Communiqué : aux Etats Civils

de Virey, des Bayards, de  
La Cour de Peils et Rougemont. \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

G. Michel

N° 33

*Desarzens & Garin*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt neuf avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*neuf* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Desarzens, Maurice,* \_\_\_\_\_ *Charpentier* \_\_\_\_\_

de *Sarzens* \_\_\_\_\_ domicilié à *Verey* \_\_\_\_\_

*Célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Forel le 24 neuf Février* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante trois* \_\_\_\_\_

fil de *Henri Samuel Desarzens, agriculteur à Forel* \_\_\_\_\_

et de *Jeanne Louise Marie née Bordes, au même lieu* \_\_\_\_\_

2° *Garin, Julie,* \_\_\_\_\_ *ouvrière,* \_\_\_\_\_

de *Forel, Houdon et Brentes* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Verey,* \_\_\_\_\_

*Célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Forel le dix huit Décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante cinq* \_\_\_\_\_

fille de *Suzanne Garin née Perret, ménagère à Chébrès* \_\_\_\_\_

*et de* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Verey le premier, à Houdon le six,*  
*à Brentes et Sarzens le sept et à Forel le huit avril*  
*courant.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux,*  
*promesse de mariage, certi-*  
*ficats de publications à*  
*Sarzens, Verey, Forel, Hou-*  
*dou et Brentes.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Desarzens Maurice*  
*Julie Desarzens*

Signatures des témoins :

*Gavoy Eugène*  
*Guongeon Blaise Verey*

L'officier de l'état civil :

*Gummiel*

Communiqué : aux *États* \_\_\_\_\_  
*Lucens, Forel & Houdon &*  
*Houdon.* \_\_\_\_\_

N° 34

*Brun & Siquet*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *trois Mars* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*dix neuf* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Brun, Jean Jacques Louis, Agriculteur,*

de *Terey et de Corsier* \_\_\_\_\_ domicilié à *Terey* \_\_\_\_\_

*Célibataire* \_\_\_\_\_

*né à Highland Hills, Etat de l'Illinois, Amérique du Nord*

*le six Décembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante huit* \_\_\_\_\_

fils de *Jacques Louis Eugène Brun, défunt* \_\_\_\_\_

et de *Elisa née Baumann, actuellement femme de Julien Baumann* \_\_\_\_\_

2° *Siquet Lucie, sage femme,* \_\_\_\_\_

de *Scherbes* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Terey* \_\_\_\_\_

*Célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Scherbes le quatorze Janvier* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante six* \_\_\_\_\_

fille de *Louis Siquet, défunt, et de Louise Bernicelle née Dupuis*

~~et de~~ *actuellement femme de Henri Saker, sage femme à Terey*

Les publications ont eu lieu à *Terey le premier et à Corsier et Scherbes*  
*le six et sept de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Copies certifiées de l'acte de naissance de l'époux, acte de naissance de l'épouse, promesse de mariage, certificats de publications à Terey, Corsier et Scherbes.*

Communiqué : *aux Etats civils de Corsier et Saint-Baptiste*

Signatures des époux :

*Jacques Brun*  
*Lucie Brun*

Signatures des témoins :

*A. Burby*  
*E. Chollard Terey*

L'officier de l'état civil :

*Grosnichel*

N° 35

Schmuckle - Schyer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Deux neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schmuckle, Louis Arnold, Dessinateur,

de Degernheim (R. Ball) \_\_\_\_\_ domicilié à Terey,

Libataire \_\_\_\_\_

né à Saint Regier le dix huit Janvier mil huit cent septante.

fil de Jean Georges Schmuckle, maréchal à Terey

et de Sophie Marie Dorette Réguin, dévidée.

2° Schyer, Anna Maria Lina, Soudaine,

de Bottens \_\_\_\_\_ domiciliée à Terey,

Libataire \_\_\_\_\_

née à Boursier le vingt six Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante trois

fille de Hyacinthe Jean Baptiste Schyer, jardinier à Terey

et de Rosine née Kaeff, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Terey le quinze, à Degernheim le dix huit et à Bottens le vingt trois de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
promesses de mariage, certificats  
de publications à Degernheim,  
Terey et Bottens \_\_\_\_\_

Communiqué : aux Eglises  
de Degernheim et Grandy \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

A. Schmuckle  
L. Schmuckle

Signatures des témoins :

P. Schyer / Terey  
J. Schyer

L'officier de l'état civil :

J. Schyer

N° 26

Rosay-Ruchonnet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui dix deux \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

deux neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Rosay, Charles Albert, flâneur, \_\_\_\_\_

de Vevy Haute Savoie; \_\_\_\_\_ domicilié à Vevy \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Sâles Haute Savoie, le seize août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_

fils de Jean François Rosay, défunt. \_\_\_\_\_

et de Marie Justine née Perrot, ménagère à Vevy. \_\_\_\_\_

2° Ruchonnet, Jenny, \_\_\_\_\_ couturière, \_\_\_\_\_

de Saint Saphorin Savoie; \_\_\_\_\_ domiciliée à Vevy \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Vevy le vingt septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent vingt six \_\_\_\_\_

fille de Alexis Ruchonnet, contre-maître de fabrique à Vevy \_\_\_\_\_

et de Jenny Monette née Chollet, au même lieu. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevy le premier, à Saint Saphorin le huit et à Vevy les neuf et dix sept août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux, promesse de mariage, certificats de publications à Vevy et Saint Saphorin et permis de célébration du Département de Savoie et Police subanton de Vevy.

Communiqué: à l'état civil de Saint Saphorin et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux:

Rosay  
J Rosay

Signatures des témoins:

(Ried, Joseph Frossard)  
(Vevy, Arletta Deluc)

L'officier de l'état civil:

Grimichel

Le 30 juin 1915, le Conseil Fédéral Suisse a prononcé la réintégration gratuite de Dame veuve Rosay Jenny, née Ruchonnet, dans le droit de cité du Canton de Vaud & de la Commune de St. Saphorin (Lavaux).

Cette réintégration entraîne la naturalisation des 4 enfants mineurs de Dame Rosay, sous réserve de l'option.

Inscrit ensuite d'ordre du Département de Justice & Police du 14 juillet 1915.

Vevy 16 juillet 1915  
L'officier de l'état civil  
A. J. G. 409

copie pour double  
à St. Saphorin.

N° 24.

Frossard & Vollmar

Aujourd'hui six Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Frossard, Etienne Louis, Agriculteur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Liddes (Valais) \_\_\_\_\_ domicilié à Vercy, précédemment à

Etat civil :

Collombey St Maurice  
Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Liddes le seize Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante-huit

Noms, profession et

fils de Etienne Francois Frossard, agriculteur à Liddes

domicile des parents :

et de Marie Catherine née Maillet, ménagère au même lieu

Nom et profession de l'épouse :

2° Vollmar, Grérence, Blanchisseuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de Ried (Valais) \_\_\_\_\_ domiciliée à Vercy

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Ried-Trigues le deux octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante un

Noms, profession et

fille de Pierre Vollmar, ferblantier à Ried

domicile des parents :

et de Philomène née Eyer, ménagère au même lieu

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vercy le huit, à Liddes et Collombey  
le quinze et à Ried-Trigues le seize avril de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à  
Liddes, Vercy, Collombey et  
Ried-Trigues.

Signatures des époux :

Etienne Louis Frossard  
Grérence Frossard

Signatures des témoins :

Joseph Frossard (Ried)

Arlettoz Félix (Vercy)

L'officier de l'état civil :

Just Michel

Communiqué : aux Etats civils  
de Liddes, Collombey St Maurice  
et Brigues.

N<sup>o</sup> 38  
 Gay & Pédroletti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *neuf Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
*neuf* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Gay, Maurice Eugène,* \_\_\_\_\_ *Commerçant* \_\_\_\_\_

de *Salsan - Ville, Talais,* \_\_\_\_\_ domicilié à *Terey* \_\_\_\_\_

*Libataire* \_\_\_\_\_

né à *Salsan - ville le sept Mai* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante six* \_\_\_\_\_

fil de *Jean Louis Gay, maître d'hôtel à Salsan* \_\_\_\_\_

et de *Mari Luccie Gross, au même lieu* \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> *Pédroletti, Joséphine,* \_\_\_\_\_

de *Bastello bonne Italie,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Terey* \_\_\_\_\_

*Libataire* \_\_\_\_\_

née à *Borsier le premier février* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante sept* \_\_\_\_\_

fille de *Jacques Pédroletti, cordonnier à Terey* \_\_\_\_\_

et de *Mari Françoise née Pozzi, au même lieu* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Terey le huit* et à *Salsan le deux*  
*avril de cette année* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux,*  
*promesse de mariage, certi-*  
*ficats de publications à Salsan*  
*et Terey et dispense de publication*  
*en Italie délivrée par le Consul*  
*d'Italie à Genève.* \_\_\_\_\_

Communiqué : à l'Etat civil de  
*Salsan et à la Chancellerie d'Etat*  
*à Caussanne.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*M. Gay*  
*M. Pédroletti*

Signatures des témoins :

*Joseph Pédroletti*  
*Charles Terey (Terey)*

L'officier de l'état civil :

*Guormidel*

N° 39  
 Losli et Kohli

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mai mil huit cent quatre-vingt-  
Deux neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Losli, Jacob, proclier,  
 de Grisswyl / Bernes domicilié à Terrey,  
célibataire

né à Berne le quatorze Mai mil huit cent soixante trois  
 fils de Samuel Losli,  
 et de Elisabeth Bolliger, défunts.

2° Kohli, Louise, ménagère,  
 de Gessenay / Bernes domiciliée à Aigle  
Célibataire

née à Gessenay le premier Novembre mil huit cent soixante deux  
 fille de Isaac Kohli,  
 et de Louise Hüllener, défunts.

Les publications ont eu lieu à Terrey le quinze, à Grisswyl et Aigle  
le dix neuf et à Gessenay le vingt un soir de cette  
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
promesse de mariage,  
certificats de publications  
à Grisswyl, Terrey, Gessenay  
et Aigle.

Communiqué : aux Etats civils  
de Grisswyl, Gessenay et Aigle.

Signatures des époux :

Jacob Losli.  
Louise Kohli

Signatures des témoins :

Fritz Durrminger  
J. Languinier (Terrey)

L'officier de l'état civil :

Jusmichel



N° 40

*Popp et Regli*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Dix Noai* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-*Dix neuf* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Popp, Daniel*, \_\_\_\_\_ *garde-malade*, \_\_\_\_\_de *Unterhallaun Schaffhouse*, domicilié à *Berne* \_\_\_\_\_*Célibataire* \_\_\_\_\_né à *Unterhallaun le seize avril* \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante trois* \_\_\_\_\_fils de *Jean Georges Popp*, \_\_\_\_\_et de *Anna née Regli*, *défunt*. \_\_\_\_\_2° *Regli, Emilie*, \_\_\_\_\_ *lingère*, \_\_\_\_\_de *Unterhallaun* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Vevay* \_\_\_\_\_*Célibataire* \_\_\_\_\_née à *Unterhallaun le vingt cinq* <sup>*Septembre*</sup> \_\_\_\_\_ mil huit cent *soixante quatre* \_\_\_\_\_fille de *Philippe Regli*, \_\_\_\_\_et de *Ursule née Schölli*, *défunt*. \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *Berne le sept* et à *Unterhallaun et Vevay le huit avril* de cette année. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication d'lire*  
par l'officier de l'état civil de  
*Berne*.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Communiqué : *aux Etats-Unis*  
*de Unterhallaun & Berne*

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Daniel Popp**Emilie Regli Popp*

Signatures des témoins :

*Walter (Cully)**A. Husler (Vevay)*

L'officier de l'état civil :

*Just Michel*

N° 41

Borel & Rücher

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil huit cent quatre-vingt-

deux neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Borel, Jean François Serrurier,

de Verey, Neuchâtel et Courcel domicilié à Verey.

Libataire

né à La Voue de Jully le vingt six juillet mil huit cent septante huit

fils de Emile Jean François Borel, serrurier à Verey

et de Satherine Thérèse Lukan, au même lieu.

2° Rücher Bertha, bouticrière,

de Escholzmatt, Lucerne, domiciliée à Verey,

Libataire

née à Jully le deux avril mil huit cent septante huit

fille de Nicolas Rücher, défunt,

et de Susanne Françoise née Stauffer, ménagère à Verey.

Les publications ont eu lieu à Verey le quatre, à Neuchâtel et Courcel le deux neuf et à Escholzmatt le vingt six de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à Verey  
Neuchâtel, Courcel et Escholzmatt.

Signatures des époux :

François Borel fils  
Bertha Borel

Signatures des témoins :

Alb. Rappin (Verey)  
et Jean Hoffmann (Verey)

Communiqué : aux Maires Civils de  
Neuchâtel, Courcel et Escholzmatt.

L'officier de l'état civil :

J. Michel

Par jugement rendu le dix neuf Juin mil neuf cent deux par le Tribunal civil de Verey a déclaré nul le divorce le mariage contracté ci contre.

Le divorce a été prononcé par défaut, contre le défendeur en vertu de l'article 466 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874. Arrêt inscrit d'office au Département de Justice Helvétique le 11 octobre 1902. L'officier de l'état civil M. Minervin 17<sup>me</sup> sous-duplicata

N° 42

Grangier & Rouvière

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Par jugement rendu le 21 mars 1911 déclaré définitif & exécutoire le 5 juillet suivant, le Tribunal civil du district de Vevey a débarrassé par le divorce le mariage contracté ci contre.

Le divorce a été prononcé contre la défenderesse en vertu de l'article 46, lettres a & b de la loi fédérale du 24 décembre 1874.

Invoqué ensuite l'ordre du Département de Justice et Police du Canton de Vaud le 16 juillet 1911.

L'officier de l'état civil J. Grangier

Aujourd'hui seize mai mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Grangier, Cobie Lucien - typographe,

de Bulle, Fribourg, domicilié à la Rouvenay, Châtelard,

Célibataire

né à Châtelard le dix novembre mil huit cent septante sept

fil de Pierre Joseph Léon Grangier, menuisier à Bulle

et de Anne Marie Anastasie née Genoud, ménagère au dit lieu

2° Rouvière, Marie Amélie, employée à la fabrique de Bulle

de Gilly, domiciliée à Vevey

Célibataire

née à Courcier le vingt juin mil huit cent septante neuf

filles de Etienne Rouvière, défunt,

et de Louise Nessi née Genoud, domiciliée à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Vevey le vingt cinq, à Bulle et au Châtelard le vingt neuf et à Gilly le trente un Mars de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificats de publication délivrés par l'officier de l'état civil de Courcier, acte de naissance et acte de légitimation d'un enfant.

Communiqué : aux Etats civils de Bulle, Courcier et Gilly.

Signatures des époux :

Cobie Grangier  
Amélie Grangier

Signatures des témoins :

Oscar Haas  
Alb. Rapin (Vevey)

L'officier de l'état civil :

J. Grangier

N° 43

Aujourd'hui quinze Mai mil huit cent quatre-vingt-

Monney & Ramelet née Rapin

Deux neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Monney, François Jean Louis, bachelier,

Lieu d'origine et de domicile :

du Châteland domicilié à Teray,

Etat civil :

veuf de Anne Marguerite née Heubi des le vingt un Juin mil huit cent quatre vingt seize

Lieu et date de la naissance :

né à Ternier-Montreux le quinze Novembre mil huit cent soixante cinq

Noms, profession et

fils de François David Monney, journalier à Teray

domicile des parents :

et de Rosine née Luter, décédée.

Nom et profession de l'épouse :

2° Ramelet née Rapin, Susanne Victorine, Agence,

Lieu d'origine et de domicile :

de Orbe domiciliée à Teray,

Etat civil :

deveuve de Charles Marie Ramelet des le vingt deux mil huit cent quatre vingt seize

Lieu et date de la naissance :

née à Payerne le six Septembre mil huit cent soixante.

Noms, profession et

fille de Frédéric Louis Rapin

domicile des parents :

et de Jules née Lohier, défunte.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Teray le huit, et au Châteland et à Orbe le quinze Mai de cette année

Par jugement rendu le 25 Juin 1912 déclaré définitif le 24 Septembre suivant le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a dissous pour le divorce le mariage contracté ci contre.

Le divorce a été prononcé contre le mari en vertu des articles 138 et 142 du Code Civil souscrit ensuite d'autorisation du Département de Justice et Police du Canton de Vaud le 17 Octobre 1912

L'Officier de l'Etat Civil

J. H. H. H.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, acte de décès la première femme de l'époux, acte de mariage Ramelet Rapin avec mention de divorce, promesse de mariage, certificats de publications au Châteland, Teray & Orbe. Communiqué: aux Etats Civils de Montreux & Orbe

Signatures des époux :

Monney François  
Susanne Monney

Signatures des témoins :

L. H. H. H.  
H. Fournichon Teray

L'officier de l'état civil :

J. H. H. H.

N° 44  
 Nydegger et Leemann

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Nydegger, Jacob, \_\_\_\_\_ manieur, \_\_\_\_\_

de Muhlern / Borne, \_\_\_\_\_ domicilié à Terey \_\_\_\_\_

Silitatari \_\_\_\_\_

né à Genève le deux Août \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante huit \_\_\_\_\_

fils de Madeleine Nydegger, ménagère à Terey, \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

2° Leemann, Anna Lydia, \_\_\_\_\_ cuisinière \_\_\_\_\_

de Heiden / Zurich, \_\_\_\_\_ domiciliée à Terey \_\_\_\_\_

Silitatari \_\_\_\_\_

née à Uetikon le deux Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante cinq \_\_\_\_\_

fille de Johannes Leemann, dont le domicile est inconnu \_\_\_\_\_

et de Anna Buchter, défunte \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Terey le quinze et à Muhlern et Heiden  
 le vingt April de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
 promesse de mariage, certi-  
 ficats de publications à Muhlern  
 Terey et Heiden \_\_\_\_\_

Communiqué : aux Etats-Unis  
 de Muhlern et Heiden \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Jacob Nydegger  
 Anna Nydegger

Signatures des témoins :

Bouiller Jules  
 Balmot Jr fils

L'officier de l'état civil :

Jumichel

N° 45

Germain Bourque

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin mil huit cent quatre-vingt-

deux neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Germain, Jean, photographe,

de Genève domicilié à Torcy

libataire

né à Genève le premier Avril mil huit cent cinquante deux

fils de Antoine Germain,

et de Jérôme Birillard, défunts.

2° Bourque, Elisa, bigarière,

de Tannay domiciliée à Torcy

libataire

née à Torcy le vingt neuf Mars mil huit cent soixante cinq

filie de Philippe Louis Francois Bourque, défunt,

et de Jeanne Susanne Schappeus, cigarière à Torcy

Les publications ont eu lieu à Torcy le vingt neuf Avril et à Genève et Tannay le huit mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux, promesse de mariage, certificats de publications à Genève, Torcy et Tannay.

Signatures des époux :

Jean Germain  
Elisa Germain

Signatures des témoins :

Etienne Clair  
Charles Defour

L'officier de l'état civil :

Jos. Michel

Communiqué : aux Juges civils de Genève et Coppet.

Par jugement rendu le 4 Juin 1902 déclaré définitif et exécutoire le dix huit Août suivant le Tribunal civil du district de Torcy a ordonné par le divorce le mariage contracté ci contre.

Le divorce a été prononcé par défaut contre le demandeur en vertu de l'article 46 de la loi fédérale du 24 Décembre 1874

Inséré sur ordre du Département de Justice et Police du Canton de Vaud le 28 Août 1902

L'officier de l'état civil  
G. Minerva

690 non duplicata

N° 46

*Desmeules & Bron*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *premier Juin* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-*Six neuf* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Desmeules, Eugène, Agriculteur,* \_\_\_\_\_de *Roprax* \_\_\_\_\_ domicilié à *Teray, précédemment*à *Payerne* \_\_\_\_\_*Célibataire* \_\_\_\_\_né à *Payerne le vingt un octobre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante sept* \_\_\_\_\_fils de *Jules Desmeules, défunt,* \_\_\_\_\_et de *Rosine Farre, journalière, à Payerne.* \_\_\_\_\_2° *Bron, Aline, ménagère,* \_\_\_\_\_de *Saint Saphorin, Lavaux,* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Teray* \_\_\_\_\_*Célibataire* \_\_\_\_\_née à *Teray le six neuf Septembre* \_\_\_\_\_ mil huit cent *quatre vingt* \_\_\_\_\_fille de *Henri Louis Bron, défunt.* \_\_\_\_\_et de *Mari Sophie née Bron, journalière à Teray* \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à *Teray le vingt neuf Avril, à Payerne*  
*et Saint Saphorin le six mai et à Roprax le huit mai*  
*de cette année.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'époux, acte de décès du père de l'épouse, acte de consentement de la mère de l'époux, promesse de mariage, certificats de publications à Roprax, Teray, Payerne et Saint Saphorin.*Communiqué : *aux Etats civils**de Sorcelles le Jorat, Payerne*  
*et Saint Saphorin.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Desmeules Eugène.* \_\_\_\_\_*Aline Desmeules.* \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

*Dupraz L<sup>3</sup>* \_\_\_\_\_*Vornet Maurice (Teray)* \_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

*Jur Michel* \_\_\_\_\_

N° 47.  
Siess et Mori

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juin mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Siess, Jean, Boucher,

de Oberflachs Argence, domicilié à Teray,

libataire

né à Oberflachs le onze juillet mil huit cent soixante huit

fil de Jean Siess, agriculteur à Oberflachs

et de Elisabeth née Zimmermann, ménagère au même lieu

2° Mori, Margaretha cuisinière,

de Kallnach au Canton de Neuchâtel domiciliée aux Planches Montreux,

libataire

née à Kallnach le vingt huit juillet mil huit cent soixante neuf

fille de Johann Mori, agriculteur à Kallnach,

et de Anna née Scherer, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Teray le quinze et à Oberflachs, Kallnach et aux Planches le quinze Mai de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à  
Oberflachs, Teray, Kallnach  
et aux Planches.

Communiqué : aux Maires civils  
de Oberflachs, Kallnach  
et Montreux

Signatures des époux :

Joh Siess

Margr. Siess

Signatures des témoins :

Anna Weber

Jakob Weber (Teray)

L'officier de l'état civil :

J. Michel



N<sup>o</sup> 48.  
*Paley Margot*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mai Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Paley, Alfred* \_\_\_\_\_ *Charrou,* \_\_\_\_\_

de *Tudoux* \_\_\_\_\_ domicilié à *Cherbes aux Triflons,*

*disoci de Louise née Trion des le six sept novembre*  
*mil huit cent quatre vingt dix huit* \_\_\_\_\_

né à *Subloy vers Tudoux le vingt six Juin* mil huit cent *soixante onze* \_\_\_\_\_

fil de *Jean-François Paley, agriculteur, aux Triflons et Cherbes*

et de *Jeanne Suzette Louise née Paley ménagère au même lieu*

2<sup>o</sup> *Margot, Lina,* \_\_\_\_\_ *Suisinière,* \_\_\_\_\_

de *Sainte Croix et Tulleboeuf* domiciliée à *Trey,* \_\_\_\_\_

*Occitanaise* \_\_\_\_\_

née à *Apfles le quatorze mai* mil huit cent *soixante onze* \_\_\_\_\_

filles de *Comte Louis Margot, agriculteur à Tulleboeuf*

et de *Rose Julie née Kottier, défunte.*

Les publications ont eu lieu à *Trey le six mai, à Sainte Croix,*

*aux franges de Sainte Croix et à Tulleboeuf le onze mai*

*à Tudoux et Cherbes le treize Mai de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication*  
*déposé par l'officier de*  
*l'état civil de Saint-Baspin*

Communiqué : *aux Maires*

*de Saint-Baspin, St-Croix et*  
*Beaulmes* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Alfred Paley*

*Lina Paley*

Signatures des témoins :

*Proust et Charles*

*Trey François Schimper*

L'officier de l'état civil :

*Just-michel*

*approuvé la radiation*  
*du mot "un" nul à la*  
*première ligne de l'acte.*

*L'officier de l'état civil*

*Just-michel*

N° 14  
Enguel-Delafontaine

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui six sept Juin mil huit cent quatre-vingt-

six neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Enguel, Edouard,

de Lapraz domicilié à Trey,

libataire

né à Yverdon le vingt cinq Septembre mil huit cent septante quatre

fil de Jean-Louis Enguel,

et de Elise née Hoylet, défunts.

2° Delafontaine, Eleonore Alice, sans profession,

de Corsier d'Yveroy, domiciliée à Trey,

libataire

née à Corsier le deux Janvier mil huit cent quatre vingt un.

filles de François Louis Delafontaine, employé à la fabrique d'Yveroy,

et de Jenny Henriette née Soretinoud, ménagère à Trey.

Les publications ont eu lieu à Trey le six, à Corsier le treize et  
à Lapraz le quatorze mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
consentement du père de  
l'épouse, promesse de mariage,  
certificats de publications  
à Lapraz, Trey et Corsier.

Communiqué : aux Etats civils

de Romarinmelier et Corsier.

Signatures des époux :

Edouard Enguel  
Eleonore Enguel

Signatures des témoins :

F. Weiss  
J. Moser Trey

L'officier de l'état civil :

J. Gormichel

N° 50

Hortel - Bury

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-vingt neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Hortel, Marius Jean, — appareilleur, —de Trilly \_\_\_\_\_ domicilié à Trey \_\_\_\_\_célibataire \_\_\_\_\_né à Lausanne le vingt un novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_fils de Jules Frédéric Hortel, défunt, \_\_\_\_\_et de Julie Solide Isaline Hystre, tailleur à Broc. \_\_\_\_\_2° Bury, Elise, — bégaière, —de Giggisberg, Bernes \_\_\_\_\_ domiciliée à Trey \_\_\_\_\_célibataire \_\_\_\_\_née à Morsier le seize janvier \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept \_\_\_\_\_fille de Jean Jacques Bury, domestique à Trey, \_\_\_\_\_et de Jenny Marianne née David, défunte. \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à Trey le onze, Trilly le quinze et  
Rüscheegg le vingt deux mars de cette année. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, cert.  
ificats de publications à  
Trilly, Trey et Rüscheegg, acte  
de naissance et acte de  
légitimation d'un enfant.

Communiqué : aux états civils  
de Romanel et Giggisberg.

Signatures des époux :

Hortel Marius  
Elise Hortel

Signatures des témoins :

Bury Jules (Trey)  
Hortel Jules Lausanne

L'officier de l'état civil :

Grossmichel

N° 51

*Sardoli & Margot.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt deux juin* mil huit cent quatre-vingt-

*six neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Sardoli Maurice*, *maçon*

de *Armeno (Province de Salerne)* domicilié à *Verey*,

*bachelier*

né à *Armeno le huit février* mil huit cent *soixante quatre*

fil de *Laurent Sardoli*, *agriculteur à Armeno*

et de *Catherine Luzzi*, *ménagère, au même lieu*

2° *Margot*, *Marie Jeannette*, *ménagère*,

de *Sainte Croix* domiciliée à *Verey*,

*bachelier*

née à *Schallens le quatorze octobre* mil huit cent *septante six*

fille de *Marie Henri Eugène Margot*, *défunt*,

et de *Marianne Emma née Bettia*, *domiciliée à Orbe*

Les publications ont eu lieu à *Verey le quinze et à Sainte Croix et*  
*Granges de Sainte Croix le six neuf avril, à Armeno le*  
*deuxième avril et sept mai de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux, promesse*  
*de mariage, certificats de publications à*  
*Verey, Sainte Croix, Granges de Sainte*  
*Croix, permis de célébration du*  
*Département de Justice et Police du*  
*Canton de Vaud acte de naissance et acte*  
*de légitimation d'un enfant.*

Communiqué :

*Communiqué à l'Etat civil*  
*de Sainte Croix et à la Chancellerie*  
*d'Etat à Lausanne*

Signatures des époux :

*Sardoli Maurice*

*Sardoli Marie*

Signatures des témoins :

*Rapto Basso fils*  
*J. Chillon (Verey)*

L'officier de l'état civil :

*Gornicet*

N° 52

Büchi et Fornachon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt deux deux \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

six neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Büchi, Emile \_\_\_\_\_ tapissier, \_\_\_\_\_

de Winterthur, Zurich, \_\_\_\_\_ domicilié à Winterthur \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Winterthur le neuf octobre mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_

fils de Henri Büchi, défunt, \_\_\_\_\_

et de Ida veuf Eberhard à Winterthur. \_\_\_\_\_

2° Fornachon, Emilie Henriette, \_\_\_\_\_

de Neuchâtel et St. Blaise \_\_\_\_\_ domiciliée à Vevey, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Vevey le huit août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_

fille de François Louis Fornachon, marié à Vevey \_\_\_\_\_

et de Isaline veuf Simon, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Winterthur, Neuchâtel, St. Blaise \_\_\_\_\_

et Vevey le vingt sept Mai de cette année. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
délivré par l'officier de  
l'état civil de Winterthur.

Communiqué : aux Etats civils

de Winterthur, Neuchâtel  
et St. Blaise.

Signatures des époux :

Emile Büchi

Emilie Büchi

Signatures des témoins :

Fornachon

H. Fornachon (Vevey)

Isaline Fornachon

L'officier de l'état civil :

G. Michel

N° 53

Chabod et Baettig

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt quatre Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
 six neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Chabod, Joseph Séverin, \_\_\_\_\_ menuisier, \_\_\_\_\_  
 de Valsararanche Surin Haliu, \_\_\_\_\_ domicilié à Vevy, \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

né à Valsararanche le vingt cinq février mil huit cent septante sept. \_\_\_\_\_  
 fils de Jean Louis Chabod, agriculteur à Valsararanche \_\_\_\_\_  
 et de Elisabeth Carlin, ménagère, au même lieu \_\_\_\_\_

2° Baettig, Sydonie Florence, \_\_\_\_\_ ségarière, \_\_\_\_\_  
 de Uffhusen Lucerne \_\_\_\_\_ domiciliée à Vevy, \_\_\_\_\_  
 célibataire \_\_\_\_\_

née à Vevy le huit avril \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt \_\_\_\_\_  
 fille de François Joseph Louis Baettig, défunt. \_\_\_\_\_

et de Marie Joséphine Aloise Philomène Hüller, ségarière à Vevy \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vevy le vingt cinq et à Uffhusen le  
 trente trois, à Valsararanche les seize et vingt trois avril  
 de cette année. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,  
 promesse de mariage, certi-  
 ficats de publications à Vevy  
 et Uffhusen et papiers de  
 célébration du Département  
 de Justice et Police du Canton de Haut

Communiqué : a la Chancellerie  
 d'Etat à Lausanne et à l'Etat  
 civil de Uffhusen \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Chabod Séverin  
 Florence Chabod

Signatures des témoins :

Moraja François  
 Louis Carlo Vevy

L'officier de l'état civil :

Juss Michel

N° 54

Vandroux et Vandroux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

deux neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vandroux, Joseph Alfred, voyageur de commerce,

de La Chapelle Saude / Saône Saône, domicilié à Genève \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à La Chapelle Saude le trois novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante-trois \_\_\_\_\_

fils de Louis-François Vandroux, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Sydie Voisin, sa femme, à tous le Saunier \_\_\_\_\_

2° Vandroux, Louise Marie Charlotte, sans profession,

de La Chapelle Chede, Saône Saône, domiciliée à Trey \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Lausanne le vingt-neuf avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre \_\_\_\_\_

fille de Claude Vandroux, pharmacien à Trey \_\_\_\_\_

et de Anne Marie Herscher \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Trey le six à Genève le dix et à La  
Chapelle Saude et La Chapelle Chede les quatorze et  
vingt un Mai de cette année.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré  
par l'officier de l'état civil de  
Genève et lettre du Département  
de Justice et Police du Canton de Saône  
du vingt quatre Juin 1894 (N° 3603)Communiqué à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne et à l'Etat  
civil de Genève \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

J. Vandroux

L. Vandroux

Signatures des témoins :

S. Voisin, L. Vandroux

F. Riou, (Genève, Trey, Saunier, Jentou)

L'officier de l'état civil :

J. Michel

N° 55

Kohler - Regazzi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix juillet mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Kohler, Georges Pierre, menuisier

de Biglen Berny domicilié à Vercy,

célibataire

né à Vercy le vingt un octobre mil huit cent septante six

fils de Georges Kohler, menuisier à Vercy,

et de Marianne Madelaine Gillieron, défunte.

2° Regazzi, Elisa Marie, femme de chambre

de Véra Gambarogno Bessin, domiciliée à Vercy,

célibataire

née à Vercy le dix neuf Juin mil huit cent septante

fille de François Regazzi, défunt,

et de Henriette Caroline Blise née Monnard, défunte.

Les publications ont eu lieu à Vercy le dix, à Biglen l'esquisse de Véra Gambarogno le dix huit Juin de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

promesse de mariage, certificats de publications à Biglen, Vercy et Véra Gambarogno

Signatures des époux :

Georges Kohler  
Elisa Kohler

Signatures des témoins :

Lorese Marinus  
L. Regpaule } Vercy

L'officier de l'état civil :

Prénierat  
remplir

Communiqué : aux Etats Civils de Biglen et Véra Gambarogno.

Le Département de Justice et Police du Canton de Neuchâtel, en date du 20 mai 1925, a ordonné la rectification de l'acte de mariage ci-conté, en ce sens que Kohler, Georges-Pierre, y soit désigné comme étant originaire de Landiswil (Berne) au lieu de Biglen.  
Fuscrit le 25 mai 1925.  
L'Officier de l'état-civil  
Blüthling  
désigné aux Etats-civils de Biglen et Véra Gambarogno et pour duplicata.



N° 56

*Gillieron & Dufour*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Sept Scillet* \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

*Dix neuf* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Gillieron, William Samuel, Notaire* \_\_\_\_\_

de *Ferlens et de Hozières* \_\_\_\_\_ domicilié à *Oron la Ville* \_\_\_\_\_

*Célibataire* \_\_\_\_\_

né à *Ferlens le quatre Février* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante quatre* \_\_\_\_\_

fils de *Samuel Gillieron, agriculteur à Ferlens* \_\_\_\_\_

et de *Rydie née Harion, au même lieu* \_\_\_\_\_

2° *Dufour, Adèle,* \_\_\_\_\_

de *Châtelard* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Troy* \_\_\_\_\_

*Célibataire* \_\_\_\_\_

née à *Horcelles le Forat le vingt Neuf* \_\_\_\_\_ mil huit cent *septante huit* \_\_\_\_\_

fille de *Edouard Dufour, Directeur des abattoirs à Troy* \_\_\_\_\_

et de *Marie Louise née Porchet, au même lieu,* \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à *Troy le six sept, à Montreux le* \_\_\_\_\_

*Dix neuf et à Ferlens, Hozières et Oron la Ville le* \_\_\_\_\_

*Quin de cette année.* \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication*  
*délivré par l'officier de*  
*l'état civil d'Oron.* \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Gillieron*  
*Gillieron*

Signatures des témoins :

*Dufour* (Troy)  
*Harion* Troy

L'officier de l'état civil :

*Guormichel*

N° 57.  
Firaz & Besson

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Firaz, Ernest, employé à la Condenserie,  
de Tayerne \_\_\_\_\_ domicilié à Tayerne \_\_\_\_\_  
célibataire \_\_\_\_\_

né à Tayerne le vingt huit novembre mil huit cent septante \_\_\_\_\_

fils de Louis Firaz, agriculteur, \_\_\_\_\_

et de Susette Marguerite née Hermann, domiciliée Tayerne \_\_\_\_\_

2° Besson, Adèle, \_\_\_\_\_

de Chapelles, Hauts \_\_\_\_\_ domiciliée à Tayerne \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à la Carrière de Rouens le vingt huit <sup>septembre</sup> mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_

fille de défunt David Louis Besson, \_\_\_\_\_

et de Jeannette née Rod, domiciliée à Tillars Menchat, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Tayerne le six sept et à Chapelles le  
deux neuf Juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publications  
de l'uni par l'officier de  
l'état civil de Tayerne.

Signatures des époux :

Ernest Firaz  
Adèle Firaz

Signatures des témoins :

Jules Besson  
Marie Besson (veuve)

Communiqué : aux Etablissements  
de Tayerne et St. Georges.

L'officier de l'état civil :

Grommichel

N<sup>o</sup> 58.

Mocellin Gorriss

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Mocellin, Giulamo, \_\_\_\_\_ manoeuvre, \_\_\_\_\_de S<sup>t</sup> Nazario, Vicenza Italie, domicilié à Terey \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ né à Sammarino S<sup>t</sup> Nazario,

le trente Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante trois.

fils de Marino Mocellin \_\_\_\_\_

et de Luigia Moro, défunte. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Gorriss, Maria Luigia, \_\_\_\_\_ begarino, \_\_\_\_\_de S<sup>t</sup> Vincent, Brien Italie, domiciliée à Terey \_\_\_\_\_

Célibataire. \_\_\_\_\_

née à S<sup>t</sup> Vincent le treize Décembre mil huit cent septante cinq.

fille de Pietro Maurizio Gorriss, agriculteur à Saint Vincent

et de Maria Veronica Gorriss, ménagère, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Terey le vingt Mai et à S<sup>t</sup> Nazario  
et S<sup>t</sup> Vincent les onze et dix huit Juin de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, cert.  
ificat de publication à Terey  
et permis de célébration  
du département de justice et  
Police du Canton de Vaud.

Communiqué : à la Chancellerie  
d'état à Lausanne \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Mocellin Giulamo

Mocellin Gorriss

Signatures des témoins :

Gorriss Louis

Fiorini Giacomo (Terey)

L'officier de l'état civil :

G. Michel

N° 54  
Aragon et Roberti

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt neuf Juillet mil huit cent quatre-vingt-  
six neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Aragon, Albert Henri, Viticulteur,  
de Corsier domicilié à Trey,  
Célibataire

né à Trey le vingt un Décembre mil huit cent septante un.  
fils de Jean Emmanuel Aragon, contre maître à Trey  
et de Marie Julie née Hauser, au même lieu.

2° Roberti, Anne Marie Joséphine, modiste,  
de Belle en Italie domiciliée à Trey,  
Célibataire

née à Trey le vingt quatre Juin mil huit cent septante deux  
fille de Nichel Ange Roberti, défunt,  
et de Lucrèce née Nager, négociante à Trey.

Les publications ont eu lieu à Trey le vingt quatre Juin et à  
Corsier le cinq Juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à Corsier  
et Trey et dispense de publication  
en Italie délivrée par le Consul  
d'Italie à Genève.

Communiqué : à l'Etat civil  
de Corsier et à la Chancellerie  
d'Italie à Gausanno.

Signatures des époux :  
A. Aragon.  
Anne Aragon.

Signatures des témoins :  
Ed. Pichard.  
J. Saureril.

L'officier de l'état civil :  
Gu. Michel

N° 60

Schütz et Grossebacher.

Aujourd'hui trois août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

1° Schütz, Friedrich, Boucher,

Lieu d'origine et de domicile :

de Sumiswald, Bernes, domicilié à Trey,

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Sumiswald le six mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante neuf

Noms, profession et

fils de Friedrich Schütz, agriculteur à Hegmatt

domicile des parents :

et de Anna Barbara née Huniger, défunte.

Nom et profession de l'épouse :

2° Grossebacher, Elise, Ouvrière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Affoltern i/8, domiciliée à Trey.

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Wynigen le neuf deux Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante six.

Noms, profession et

fille de Gottlieb Grossebacher, agriculteur,

domicile des parents :

et de Katharine Eysel, à Dürrenhof.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Affoltern le treize, à Sumiswald le quatorze et à Trey le quinze Juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à  
Sumiswald, Trey et Affoltern.

Signatures des époux :

F. Schütz  
Elise Schütz.

Signatures des témoins :

H. Adolph Hartmann  
Joseph Victor Füh

Communiqué aux états civils  
de Sumiswald et Affoltern.

L'officier de l'état civil :

(Schuffli)  
G. Crédat

N° 61.  
Locher, Pittier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf, \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Locher, Jean \_\_\_\_\_ Boucher \_\_\_\_\_  
de Speicher (Appenzel) \_\_\_\_\_ domicilié à Vevey \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

né à Trogen le dix Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq,  
fils de Adam Locher, défunt \_\_\_\_\_  
et de Catharina née Niederer, défunte. \_\_\_\_\_

2° Pittier, Emma Caroline \_\_\_\_\_ Cuisinière \_\_\_\_\_  
de Besx \_\_\_\_\_ domiciliée à Vevey, \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

née à Arveves (Huemoz) le quatre Août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre,  
fille de Jean Louis Pittier, agriculteur de Besx, \_\_\_\_\_  
et de Fanny Louise Durand, décédée. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Speicher le dix à Besx le treize &  
à Vevey le huit Juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à  
Speicher, Besx & Vevey.

Communiqué : aux états civils  
de Speicher et Besx

Signatures des époux :

Jean Locher \_\_\_\_\_  
Caroline Locher \_\_\_\_\_

Signatures des témoins :

Constant Duperson \_\_\_\_\_  
Alois Bonjean \_\_\_\_\_  
L'officier de l'état civil :

J. Michiel \_\_\_\_\_

N° 62.

Rinsoz. Bécherraz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix-neuf. \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rinsoz, Marc Auguste \_\_\_\_\_ Manœuvre, \_\_\_\_\_

de Chardonne \_\_\_\_\_ domicilié à Vevay \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Corsier le dix huit Mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit, \_\_\_\_\_

fils de Auguste Rinsoz, vigneron à Vevay, \_\_\_\_\_

et de Elise Marie née Mury, ménagère au même lieu. \_\_\_\_\_

2° Bécherraz, Marguerite \_\_\_\_\_ Cigarière \_\_\_\_\_

de Quarny \_\_\_\_\_ domiciliée à Vevay \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Vevay le trente Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit, \_\_\_\_\_

fille de Jacques Louis Antoine Bécherraz, chocolatier à Vevay, \_\_\_\_\_

et de Fanny Louise Kohler, ménagère au même lieu. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Chardonne le seize Juillet à Vevay \_\_\_\_\_

le huit Juillet et à Quarny le seize Juillet de cette \_\_\_\_\_

année. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux,  
promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à  
Chardonne, Vevay et Quarny

Communiqué : aux Etats civils

de Corsier et Yverand

Signatures des époux :

Marc Rinsoz

Marguerite Rinsoz

Signatures des témoins :

Jules Rinsoz

Emile Rappin Vevay

L'officier de l'état civil :

Germichel

N° 63.

Rutishauser. Kiener

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix Août mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Rutishauser, Conrad Tonnellier,  
de Scherzingen (Thurgovie) domicilié à Vevey,  
Célibataire

né à Scherzingen le quatorze <sup>vendredi</sup> No. mil huit cent septante-un,  
fils de Conrad Rutishauser, agriculteur à Scherzingen  
et de Maria Magdalena née Hengartner, vifante.

2° Kiener, Rosina Lingère  
de Muri (Bern) domiciliée à Vevey,  
Célibataire

née à Muri le six Septembre mil huit cent septante neuf,  
fille de Friedrich Kiener, vifant  
et de Rosina Siggenthaler, cigarière à Vevey.

Les publications ont eu lieu à Scherzingen le vingt deux à Muri  
le vingt 4 à Vevey le quinze Juillet de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, acte  
de décès du père de l'épouse,  
acte de consentement de la mère  
de l'épouse, certificats de publi-  
cations à Scherzingen, Muri &  
Vevey.  
Communiqué : aux états civils  
de Scherzingen & Muri

Signatures des époux :

Conrad Rutishauser  
Rosine Rutishauser.

Signatures des témoins :

Jakob Greuter  
Fritz Kräuchi (Vevey)

L'officier de l'état civil :

Gurmel

Par jugement du tribunal  
du District de Vevey du 29 mars  
1913 le mariage désigné ci-dessus  
a été dissous par le divorce.

Il a été interdit à la femme  
de se remarier avant l'expiration  
de deux ans à partir de la date  
du jugement.

Vevey le, 9 juillet 1913.

L'officier de l'Etat Civil:

G. Meili



N<sup>o</sup> 64.

Affolter - Gues

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui douze Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf. \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Affolter, Charles Michel, \_\_\_\_\_ Fourneur-

de Lützkofen (Soleure) \_\_\_\_\_ domicilié à Nevey, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Grandson le dix sept juillet mil huit cent septante huit, \_\_\_\_\_

fils de François Affolter, cigariier à Nevey, \_\_\_\_\_

et de Evodie Louise Perrier, cigarière au même lieu. \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Gues, Louise Emma \_\_\_\_\_ Couturière \_\_\_\_\_

de Saint Leger la Chièraz \_\_\_\_\_ domiciliée à Nevey, \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à St Leger le six Décembre mil huit cent septante neuf, \_\_\_\_\_

fille de François David Gues, vigneron à Nevey. \_\_\_\_\_

et de Marie né Gues, ménagère au même lieu. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lützkofen le dix à Saint Leger  
le huit à Nevey le huit Juillet de cette année. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, consen-  
tement du père de l'épouse,  
certificats de publications à  
Lützkofen, St Leger & Nevey.

Communiqué : aux Etats civils  
de Lützkofen et St Leger

Signatures des époux :

Affolter Charles.

Emma Affolter

Signatures des témoins :

Martin René

Gurti Jean (Nevey)

L'officier de l'état civil :

Gemmichel

N° 65.

*Kenneringue-Chevalley*

Aujourd'hui douze Août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Nom et profession de l'époux :

*dix-neuf.* \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° *Kenneringue, Joseph François Xavier,* \_\_\_\_\_  
de *Port Valais* \_\_\_\_\_ domicilié à *Wvey, Jardinier,*  
*précédem-*

Etat civil :

*ment à La Tour de Peily,* \_\_\_\_\_  
*Célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

né aux *Evouettes* le *vingt-cinq Mai* mil huit cent *soixante sept,*

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de *Joseph Kenneringue, défunt* \_\_\_\_\_

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de *Adèle née Clerc, défunte.* \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :

2° *Chevalley, Marie Elise, Femme de chambre,* \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de *Châtelard* \_\_\_\_\_ domiciliée à *Brent / Clarens*

Etat civil :

*Célibataire* \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :

née à *Brent* le *vingt quatre Juin* mil huit cent *septante huit,*

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de *Jacob Emanuel Chevalley, menuisier à Brent,*

domicile des parents :

\_\_\_\_\_ et de *Louise Sophie née Imhoff, ménagère au même lieu.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Port-Valais* le *dix-neuf à Wvey*  
*le quinze à La Tour de Peily* & au *Châtelard* le  
*dix-neuf Juillet* de cette année. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux,*  
*promesse de mariage, certi-*  
*ficats de publications à Port-*  
*Valais, Wvey, La Tour de*  
*Peily & Châtelard.* \_\_\_\_\_

Communiqué : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ au *Etat civil*  
*de Port Valais, La Tour de Peily*  
*à Montreux.* \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*Kenneringen Joseph*  
*Elise Kenneringen*

Signatures des témoins :

*Andersmet Jules*  
*Soree Marius.* *Wvey.*

L'officier de l'état civil :

*Jur Michel*

N° 66

Trinkard, Schollet

Aujourd'hui dix sept soit \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

\_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Trinkard, Marius, — employé de Commerce, —

Lieu d'origine et de domicile:

de Vergy \_\_\_\_\_ domicilié à Vergy, \_\_\_\_\_

Etat civil:

libataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à Borsier le dix sept Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept. \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fils de Marius Trinkard, défunt, \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Maria Louise Ris, Marchande à Vergy \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2° Schollet, Marguerite Isabelle Jeanne, Bouvierie \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Haracou \_\_\_\_\_ domiciliée à Vergy, \_\_\_\_\_

Etat civil:

libataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à Vergy le quatorze février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt deux \_\_\_\_\_

Noms, profession et

\_\_\_\_\_ fille de Jean Marc Schollet, défunt, \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Louise Françoise Rosé Bron, domiciliée à Borsier. \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Vergy le singl deux à Haracou le singl sept juillet de cette année. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux,  
acte de décès du père de l'épouse,  
acte de consentement de la mère  
de l'épouse, promesse de  
mariage, certificats de publica-  
tions à Vergy et Haracou.

Communiqué: à l'Etat civil  
de Palozieux \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

M Trinkard  
M Schollet

Signatures des témoins:

Lucy son épouse  
Emile Durand } Vergy

L'officier de l'état civil:

Henriot

N° 67.  
Studeli & Borel

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Aujourd'hui dix neuf août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° Studeli, Emile Edouard, \_\_\_\_\_ mécanicien  
de Bellach Soleure \_\_\_\_\_ domicilié à Terrey, \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à Lausanne le trente un Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent septante six \_\_\_\_\_  
fils de Vincent Victor Studeli, mécanicien à Lausanne \_\_\_\_\_  
et de Sophie Rufener, au même lieu \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2° Borel, Marie Emma, \_\_\_\_\_ couturière,  
de Neuchâtel, Courtes & Terrey \_\_\_\_\_ domiciliée à Terrey \_\_\_\_\_  
Célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

née à La Voie aux Jers le onze Mai \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante sept \_\_\_\_\_  
fille de Jean Gabriel Borel, \_\_\_\_\_  
et de Louise Henriette Bourquin, défunte \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Terrey le neuf neuf et à Neuchâtel et Courtes  
le trente un juillet à Oberdorf le premier août de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,  
Promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à Oberdorf,  
Terrey, Neuchâtel et Courtes.

Signatures des époux :

Emile Studeli  
Marie Emma Borel

Signatures des témoins :

José Gaudard  
E. Bonjour Michel.  
(Terrey)

L'officier de l'état civil :

Gummichel

Communiqué : aux Etats-Unis  
de Oberdorf, Neuchâtel &  
Courtes.

N<sup>o</sup> 68.  
Rhein & Brunschwig

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
deux neuf, à midi \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Rhein, Charles Henri, négociant en mercerie \_\_\_\_\_  
de Kleinbüdingen, Bâle Ville, domicilié à Lausanne \_\_\_\_\_  
libataire \_\_\_\_\_

né à Uffheim, Alsace le vingt cinq Septembre mil huit cent soixante deux \_\_\_\_\_

fils de Abraham Rhein, \_\_\_\_\_

et de Adeline Bonheim, décédée, \_\_\_\_\_

2<sup>o</sup> Brunschwig, Alice Louisa, — sans profession, \_\_\_\_\_

de Fontarlier, Doubs France \_\_\_\_\_ domiciliée à Teruy, \_\_\_\_\_

libataire \_\_\_\_\_

née à Teruy le vingt deux \_\_\_\_\_ mil huit cent septante neuf \_\_\_\_\_

fille de Samuel Brunschwig, négociant à Teruy, \_\_\_\_\_

et de Adèle Schaub, sa femme, décédée \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Lausanne le vingt neuf & à Fontarlier  
le trente juillet, à Bâle & à Teruy le premier août de  
cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré  
par l'officier de l'état civil  
de Lausanne \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

*C. Rhein*

*A. Rhein*

Signatures des témoins :

*J. de la Martinière*

*J. Harrier (Teruy)*

L'officier de l'état civil :

*Gust. Michel*

Communiqué : aux Etats Civils  
de Bâle & Lausanne & à  
la Chancellerie d'Etat à  
Lausanne \_\_\_\_\_

N° 64  
Briod et Regazzi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt quatre Août mil huit cent quatre-vingt-  
Quatre par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Briod, Ernest Marie Louis, voyageur de Commerce  
de Lucens et Forel à Lucens domicilié à Vevy  
Célibataire

né à Vevy le quinze Janvier mil huit cent septante sept,  
fils de Ernest Louis Frédéric Briod, décédé,  
et de Julie Rogier, ménagère à Vevy

2° Regazzi, Alice Couturière,  
de Vera Gambarogno (Sessin) domiciliée à Vevy,  
Célibataire

née à Vevy le seize Janvier mil huit cent septante sept,  
fille de François Regazzi, défunt,  
et de Henriette Caroline Blise née Stemann, défunte.

Les publications ont eu lieu à Vevy le vingt sept à Lucens, Forel  
à Vera Gambarogno le vingt neuf Mai de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à  
Lucens, Forel, Vevy et  
Vera Gambarogno.

Communiqué : aux Etats civils

de Lucens, Forel &  
Vera Gambarogno.

Signatures des époux :

Ernest Briod  
Alice Briod

Signatures des témoins :

E. Werra  
Louis Bonzon } Vevy

L'officier de l'état civil :

St. Honoré  
curé

N° 70

Stringa &amp; Bezencon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six août \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Stringa, Dominique Amide Joseph, *veuve*,

de Caselina Muratto Bessin, domicilié à Terey \_\_\_\_\_

*libataire* \_\_\_\_\_

né à Muratto le premier Juin \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept \_\_\_\_\_

fils de Joseph Stringa, menuisier à Terey \_\_\_\_\_

et de Rosa Bessi, ménagère à Terey \_\_\_\_\_

2° Bezencon Emma, *veuve*,

de Gorneloye \_\_\_\_\_ domiciliée à Terey \_\_\_\_\_

*libataire* \_\_\_\_\_

née à Borsice le sept mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante neuf \_\_\_\_\_

fille de Constant Bezencon, défunt &amp; de Marie Angelina née

et de Formay, actuellement femme de Joseph Belsermine à Terey \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Terey le dix et à Gorneloye le six neuf

Juin &amp; à Muratto le neuf août de cette année. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Muratto, Terey et Gorneloye, acte de naissance & acte de légitimation d'un enfant.

Communiqué : aux Etats civils

de Muratto &amp; Gorneloye \_\_\_\_\_

Signatures des époux :

Stringa Dominique  
Stringa Emma

Signatures des témoins :

J. Menoud  
E. Hertel (Terey)

L'officier de l'état civil :

J. Michel

N<sup>o</sup> 71  
 Huguet et Corday.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Douze Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Huguet, Constant Eugène, \_\_\_\_\_ Régime \_\_\_\_\_

de Cardegnins & de Bière \_\_\_\_\_ domicilié à Gilly.

veuf de Marie Sophie née Andrie des le vingt sept octobre mil  
 huit cent quatre vingt six huit.

né à Bière le trois Avril \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante sept.

fils de Marc François Constant Huguet, défunt,

et de Jenny née Baudet à Bière.

2<sup>o</sup> Corday, Marie, \_\_\_\_\_ négociante,

de Sarigny \_\_\_\_\_ domiciliée à Bière.

célibataire

née à Sarigny le huit Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante deux

fille de Gabriel Frédéric Corday,

et de Marie née Delisle, défunte.

Les publications ont eu lieu à Gilly, Bière, Cardegnins & Sarigny  
 le dix neuf & à Bière le vingt un Août de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de publication  
 délivrés par l'officier de  
 l'état civil de Gilly.

Signatures des époux :

C. Huguet  
 Marie Huguet.

Signatures des témoins :

Louis Corday (Gilly)  
 Julien Huguet (Bière)

Communiqué : aux états civils  
 de Gilly, Bière et Sarigny

L'officier de l'état civil :

J. Guichet



N° 72.

Derrarat &amp; Perisset

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Douze Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Nin neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Derrarat, Joseph Placide, Charpentier.

de Attalens \_\_\_\_\_ domicilié à Vercy \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

né à Attalens le premier mars mil huit cent cinquante neuf.

fils de Jean Joseph Derrarat, défunt,

et de Julie Virginie Gachet, ménagère à Châtel St-James.

2° Perisset, Julie Delphine, Sableuse.

de Gillarens, Fribourg, \_\_\_\_\_ domiciliée à Vercy \_\_\_\_\_

Célibataire \_\_\_\_\_

née à Gillarens le trente Septembre mil huit cent soixante quatre.

fille de François Xavier Perisset,

et de Marie Julie Philomène Perisset, défunte.

Les publications ont eu lieu à Vercy le vingt six, à Attalens le vingt sept et à Gillarens le vingt huit de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à  
Attalens, Vercy et Gillarens.

Communiqué : aux états civils  
de Attalens & Promasens.

Signatures des époux :

Joseph Derrarat  
Julie Derrarat

Signatures des témoins :

Jules Monney  
Fr. Chuidar (Vercy)

L'officier de l'état civil :

J. Michet

N° 70  
Philipona & Braud.

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

Aujourd'hui quatorze Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-  
neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
1° Philipona, Emile Alexis, mécanicien,  
de Neuchâtel, Harsens & Hauterive (Suisse) domicilié à Neuchâtel,  
Nécessaire

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

né à Neuchâtel le onze août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre  
fils de Louis Félicien Philipona, boulanger à Bulle  
et de Marie Louise née Dietzelm, défunte.

Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Etat civil :

2° Braud, Emilie, lingère,  
de Langny, sur France domiciliée à Neuchâtel,  
Nécessaire

Lieu et date de la naissance :  
Noms, profession et  
domicile des parents :

née à Courgenay le neuf juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept  
fille de Louise Marie Braud née Barraud, actuellement femme  
et de Jules Renaud, lingère à Neuchâtel.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel le cinq, à Hauterive le sept,  
à Neuchâtel le huit & à Harsens le neuf août de cette  
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :  
actes de naissance des époux, acte  
de consentement de la mère de l'épouse,  
promesse de mariage, certificats  
de publications à Neuchâtel,  
Harsens, Hauterive & Neuchâtel, lettre  
du Maire de Langny & lettre du  
Communiqué : Département de  
Justice & Police du Canton de Vaud,  
communiqué aux Etats civils de Neuchâtel,  
& Hauterive & à la Chancellerie  
à l'Etat de Lausanne.

Signatures des époux :  
*Philipona*  
E Philipona

Signatures des témoins :  
*Agathe W. Matthey*  
(Neuchâtel)

L'officier de l'état civil :  
*Gumiche*

N° 74.

Maggi - Rosay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

En neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Maggi, Jean Joseph, Tailleur,

de Homo (Morano Valle), domicilié à Vevry

Célibataire

né à Homo le seize octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre

fils de Jules Maggi, employé de commerce à Homo

et de Adélaïde Favenna, ménagère au même lieu

2° Rosay Bertha, Tailleur,

de Vevry, Haute Savoie, domiciliée à Vevry

Célibataire

née à La Rouvière, Chablais, le vingt huit <sup>Septembre</sup> mil huit cent septante sept

fille de Jean François Rosay, décédé,

et de Marie Justine née de Rosay, ménagère à Vevry.

Les publications ont eu lieu à Vevry le six sept juin, à Vevry les dix  
sept et vingt deux juin à Homo les deux sept juillet  
de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, acte  
de publication à Vevry,  
promesse de célébration au  
Département de Justice et Police  
du Canton de Taud, acte deCommuniqué naissance & acte  
de légitimation d'un enfant.  
Communiqué à la  
Chancellerie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Maggi Giovanni

Bertha Maggi

Signatures des témoins :

J. S. Chullarey - Vevry

L'officier de l'état civil :

G. Michel

N° 75

Balsiger & Wullyamoz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Septembre mil huit cent quatre-vingt-

Deux neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Balsiger, Charles, Garçon de magasin,

de Englisberg / Bernes, domicilié à Teruy,

bilibataire

né à Huri, Bernes le Dix novembre mil huit cent septante cinq.

fils de Catherine Balsiger, actuellement femme de Pierre Massey,

et de à Neuchâtel.

2° Wullyamoz, Henriette Sophie, Lingère,

de Trudoux & des Cholegnes, domiciliée à Teruy,

bilibataire

née à Villeneuve le huit Septembre mil huit cent septante huit.

fille de Henri Wullyamoz, parleur, domicilié à Teruy,

et de Marie Virginie Roch, ménagère, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Teruy le vingt six et à Zimmerwald le quinze un Août, aux Cholegnes & à Trudoux le premier Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Zimmerwald, Teruy, Trudoux & aux Cholegnes.

Communiqué : aux Etats civils de Zimmerwald, Saint Saphorien & Cron.

Signatures des époux :

Charles Balsiger

Sophie Balsiger

Signatures des témoins :

Alais Monney, Bastour, Henri Valbanoz, Teruy

L'officier de l'état civil :

Just-michel

N° 46

Brousseau et Genton

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt un Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Brousseau, Louis Henri, \_\_\_\_\_ Agriculteur \_\_\_\_\_de Paris \_\_\_\_\_ domicilié à Brétely sur La Voie de Reims \_\_\_\_\_Libataire \_\_\_\_\_né à Agilamont le 01 Juillet \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante Dix huit \_\_\_\_\_fils de Samuel Brousseau, agriculteur, \_\_\_\_\_et de Mari Anne Julie née Saroy, les deux à Brétely, \_\_\_\_\_2° Genton, Marie Emilie, \_\_\_\_\_ Agriculteur, \_\_\_\_\_de St. Saphorin, Larois, \_\_\_\_\_ domiciliée à Brétely sur La Voie de Reims \_\_\_\_\_Libataire \_\_\_\_\_née à Bogis-Bossey le vingt huit novembre mil huit cent soixante Dix huit \_\_\_\_\_fille de Jean Louis Henri Genton, \_\_\_\_\_et de Mari Louise Michel, défunte. \_\_\_\_\_Les publications ont eu lieu à La Voie de Reims le onze, à Saint Sa-phorin le onze et à Paris le treize de cette année. \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
déposé par l'officier de  
l'état civil de La Voie de Reims

Communiqué : aux Etats civils

de Charonay La Voie de  
Reims et Saint Saphorin.

Signatures des époux :

Louis Brousseau,Emilie Brousseau

Signatures des témoins :

L. FurstmüllerJ. Schuillere (veuve)

L'officier de l'état civil :

J. Michel

N° 77.

van der Staay Hilfiker

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq septembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf. par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° van der Staay, Louis Jean, chef de cuisine

de Frohnhansen Essen Prusse domicilié à Teruy, momentanément

célibataire - mort à Engelberg Unterwald.

né à Frohnhansen le huit septembre mil huit cent septante un

fil de Wilhelm van der Staay, instituteur à Altdorf Prusse

et de Josefa Frühling, domiciliée au même lieu.

2° Hilfiker, Maria Josefa, lingère,

de Boswil, Argovie, domiciliée à Teruy

célibataire

née à Boswil le dix neuf mars mil huit cent soixante huit.

fille de Johann Baptist Hilfiker, défunt.

et de M<sup>lle</sup>. Elisabeth née Berger, domiciliée à Boswil.

Les publications ont eu lieu à Teruy le cinq, à Boswil le six et à  
Engelberg le onze août, à Altdorf, Frohnhansen du  
quatre au quinze septembre courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,  
promesses de mariage, cer-  
tificats de publications à  
Teruy, Engelberg et Boswil  
et permis de célébration du  
Département de justice Solice  
du Canton de Stanz  
Communiqué : à la chancellerie  
d'Etat à Lausanne et aux  
Etats civils de Boswil et  
Engelberg.

Signatures des époux :

L. v. d. Staay

M. J. Hilfiker

Signatures des témoins :

Ge. Kott } Teruy.  
Maria Hilfiker }

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J.  
compt.

N° 78.

*Thorens & Chaudet.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *huit* *Septembre* mil huit cent quatre-vingt-*neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° *Thorens, Louis Gustave, peintre décorateur*de *Boncuve* domicilié à *Verey**célibataire*né à *La Chaux de Fonds le neuf mars* mil huit cent *soixante six* *neuf*fils de *Jules Frédéric Thorens,*et de *Anna Dumont, défunte.*2° *Chaudet, Julia Eugénie, modiste,*de *Borseaux* domiciliée à *Verey,**célibataire*née à *Verey le vingt deux décembre* mil huit cent *soixante six* *neuf*fille de *Jean Louis Chaudet, gypseur - peintre à Verey*et de *Julienne Tradersand, au même lieu.*Les publications ont eu lieu à *Verey le deux à Boncuve et**Borseaux le neuf* *Septembre* *courant.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'époux,*  
*promesse de mariage, certi-*  
*ficats de publications à*  
*Boncuve, Verey et Borseaux.*

Communiqué : *aux* *Etats* *civils**de Boncuve et Verey.*

Signatures des époux :

*L. Thorens**Julia Thorens.*

Signatures des témoins :

*Henri Lécuyer peintre**Louis Delajoux* } *Verey.*

L'officier de l'état civil :

*A. Hérédia**rempl.*

N<sup>o</sup> 79  
*Cordey & Rättig*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *cinq Octobre* mil huit cent quatre-vingt-  
*deux* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Cordey, Amide* *Négociant*,  
 de *Sarigny* domicilié à *Veroy*  
*bachelier*

né à *Sarigny le honte Juin* mil huit cent *soixante cinq*.

fils de *Gabriel Frédéric Cordey*,

et de *Mario mei Geliste*, *défunt*

2<sup>o</sup> *Rättig, Fanny Louise*, *demoiselle de magasin*

de *Hergiswyl au canton de Lucerne* domiciliée à *Veroy*.

*bachelier*

née à *Veroy le honte Décembre* mil huit cent *soixante huit*.

fille de *Charles Rättig*, *fumiste à Veroy*.

et de *Mario Madelaine mei Brauwat*, *au même lieu*.

Les publications ont eu lieu à *Veroy le neuf*, à *Sarigny le seize*  
 et à *Hergiswyl le vingt un* *Septembre* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Acte de naissance de l'époux,*  
*promesse de mariage, acte*  
*publics de publications à Sarigny,*  
*Veroy & Hergiswyl*

Communiqué : *aux* *Etats civils*

*de Sarigny & Hergiswyl*

Signatures des époux :

*E. Cordey*

*F. Rättig*

Signatures des témoins :

*H. Allegraz*

*E. Pastore*

L'officier de l'état civil :

*G. L'institut*  
*rempl.*



N° 10

Aujourd'hui cinq Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Saudan et Delafontaine dix-neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Saudan, Pierre Jules, forgeron - mécanicien

Lieu d'origine et de domicile:

de Châtel St. Denis \_\_\_\_\_ domicilié à Tich \_\_\_\_\_

Etat civil:

Veuf de Marie Elizabeth dite Sophie née Villard des le six  
janvier mil huit cent quatre-vingt-seize \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

né à Madans le quatre février \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante huit \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fils de défunt Louis Saudan, \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Catherine Barbe Rosalie née Moret, ménagère à Châtel St. Denis \_\_\_\_\_

Nom et profession de l'épouse:

2° Delafontaine, Adèle Alice, couturière, \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile:

de Terey la de Corsier \_\_\_\_\_ domiciliée à Terey \_\_\_\_\_

Etat civil:

célibataire \_\_\_\_\_

Lieu et date de la naissance:

née à Corsier le premier Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante huit \_\_\_\_\_

Noms, profession et

fille de François Louis Delafontaine, employé à l'Usine textile à Terey \_\_\_\_\_

domicile des parents:

et de Jenny Amélie née Bretenoud, ménagère à Terey \_\_\_\_\_

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Terey le deux, à Corsier et Châtel  
St. Denis le six et à Tich le sept septembre mil  
huit cent quatre-vingt-dix-neuf \_\_\_\_\_Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées:

Certificat de publication délivré  
par l'officier de l'état civil de  
Beignins \_\_\_\_\_

Communiqué: aux Maires civils

de Châtel St. Denis \_\_\_\_\_

Beignins et Corsier \_\_\_\_\_

Signatures des époux:

Pierre Jules Saudan  
Adèle Alice Delafontaine

Signatures des témoins:

François Delafontaine Terey  
Saudan Léon Laurant  
Cléopâtre Enguel Terey

L'officier de l'état civil:

A. Bonin

remplé

N° 81  
 Salvade & Laranchy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Salvade, Arnold Joseph, Employé à l'Usine Nestlé  
 de Ligornette, Nesson, \_\_\_\_\_ domicilié à Nesson,  
 célibataire \_\_\_\_\_

né à Cherbourg le vingt quatre mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_

fil de Scherubin Joseph Salvade, défunt, \_\_\_\_\_

et de Suzanne Lathoune mie de Bânel, ménagère à Cherbourg.

2° Laranchy, Louise Charlotte, \_\_\_\_\_ Boucheuse \_\_\_\_\_

de Luby et Bully \_\_\_\_\_ domiciliée à Nesson, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

née à Nesson le vingt un avril \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit.

filles de Frédéric Alexandre Laranchy, menuisier à Nesson.

et de Anne Elisabeth Hommey, cigarière, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Nesson le dix neuf, à Luby le vingt trois  
 à à Bully et Ligornette le vingt quatre de cette  
 année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
 après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
 de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
 par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,  
 promesse de mariage, certifi-  
 ficats de publications, à  
 Ligornette, Nesson, Luby et  
 Bully. \_\_\_\_\_

Communiqué : aux Etats de  
 de Ligornette, Luby et Bully.

Signatures des époux :

Salvade Arnold

Salvade Louise

Signatures des témoins :

Nidegger Alfred  
 G. Thillier

L'officier de l'état civil :

G. Minier  
 rempli

N° 82.

Ussin &amp; Person

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

deux neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ussin, André Joseph Marie, Vendeur de journaux

de Vallouranche, Courin Hales, domicilié à Neuchâtel.

Libataire

né à Vallouranche le premier <sup>Septembre</sup> mil huit cent soixante quatre

fils de Pierre Ussin

et de Marie Julienne née Alin, décédée.

2° Person, Thérèse, femme de chambre,

de Aoste, Courin Hales, domiciliée à Vevy.

Libataire

née à Baptesse à Aoste le dix neuf novembre mil huit cent soixante cinq

fille de parents inconnus.

et de

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel et Vevy le huit, à Vallouranche le quinze et à Aoste les vingt trois et trente quatre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
délivré par l'officier de  
l'état civil de Neuchâtel.

Signatures des époux :

André Joseph Ussin  
Thérèse Person

Signatures des témoins :

Coquillard Mathieu Joseph  
Bais François

Communiqué : à la Chancellerie

d'Etat à Lausanne et à  
l'Etat civil de Neuchâtel.

L'officier de l'état civil :

A. Minier

N° 82  
Anchisi & Fallacian

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt-

deux par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Anchisi, Giulio, mason,

de Sogno Novare Italie, domicilié à Veroy

libataire

né à Sogno le dix-neuf août mil huit cent septante cinq.

fils de Pietro Anchisi, défunt.

et de Margherita Solda, agricultrice à Sogno.

2° Fallacian, Marie Madeleine, signicère,

de Senes Cercle de Coppet, domiciliée à Veroy.

libataire

née à Veroy le vingt quatre Juillet. mil huit cent quatre vingt un.

fille de François Louis Henri Fallacian, perureur à Veroy

et de Marguerite Perri, défunte.

Les publications ont eu lieu à Veroy le vingt deux à Senes le  
vingt sept Juillet, à Sogno les dix et onze août de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux, promesse  
de mariage, certificats de publications  
à Veroy et Senes, permis de  
celebration du département de  
Publicis et Italie du Canton de laud,  
acte de naissance et acte de légiti-

Communiqué : matrimonium d'un enfant.

Communiqué à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne et à  
l'Etat civil de Veroy.

Signatures des époux :

Anchisi Giulio  
Marie Anchisi

Signatures des témoins :

Zanetta Terapine  
Adèle Vivinet. (Veroy)

L'officier de l'état civil :

Grosnichel

N° 84.

De Lotto et Bessero.

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Aujourd'hui vingt Octobre mil huit cent quatre-vingt-  
huit par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:1° De Lotto, Bartolo Francesco, forgeron,de San Vito del Badore Belluno domicilié à NeszyEtat civil: célibatairené à San Vito del Badore le huit mars mil huit cent soixante.fils de Matto Innocente De Lotto,et de Anna Sabarina Pordon, défunte.2° Bessero, Maria Teresa, cuisinière.de Mezzanone Toros domiciliée à NeszyEtat civil: célibatairenée à Mezzanone le vingt un <sup>Janvier</sup> mil huit cent soixante deux.fille de Giorgio Battista Bessero, défunte,et de Maddalena Malletini, défunte.Les publications ont eu lieu à Neszy le quatre quelles à Mezzanone  
les six et treize soix à San Vito del Badore les vingt  
et vingt sept soix de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, certi-  
ficat de publication à Neszy  
et permis de célébration du  
Département de justice et Police  
du Canton de TaudCommuniqué: à la Concellerie  
d'Etat à Lausanne

Signatures des époux:

De Lotto Bartolomeo  
Maria Teresa

Signatures des témoins:

Fiorese Giacomo  
Lucia Battista Neszy

L'officier de l'état civil:

Germicel

N° 85

Vestner et Udry.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt un octobre mil huit cent quatre-vingt-

Et neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Vestner, Martin, Portier,

de Beuren, Grand Duché de Bade, domicilié à Brique, valais,

Silébatave

né à Beuren le dix novembre mil huit cent soixante sept.

fils de Leo Vestner, agriculteur à Beuren.

et de Maria Ursule Meier, ménagère au même lieu.

2° Udry, Josephine, femme de chambre

de Attalens domiciliée à Vevry,

Silébatave

née à Attalens le treize juin mil huit cent soixante un.

fille de Jean Udry, charpentier à Attalens.

et de Catherine née Sarcy, ménagère au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Vevry le seize, à Attalens le dix huit, à Brique le six neuf et à Beuren le vingt septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication  
Établi par l'officier de  
l'état civil de Brique.

Signatures des époux :

Martin Vestner  
Josephine Vestner

Signatures des témoins :

Lucie  
Dominique Zanpaneri Vevry

Communiqué : aux Etats de ville  
de Brique et Attalens à M<sup>rs</sup>  
Sup<sup>rs</sup> de Pair du Cercle de  
Chancellerie d'Etat à Sausonnois

L'officier de l'état civil :

Jean Michel

N° 86

Cojonnex &amp; Solay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt dix Octobre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Deux neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Cojonnex, Alfred William Girard, employé à la

de St. Régier la Chèze et Blonay domicilié à Terey <sup>fabrique textile</sup>

Célibataire

né à Eau Vire le vingt un Mai mil huit cent quatre vingt

fils de Marie Siméon Louise Henriette Cojonnex, garde malade

et de à Terey.

2° Solay Marie Eugénie, employée à la fabrique textile

de Chenit domiciliée à Terey

Célibataire

née à Brassus le vingt huit Juin mil huit cent septante quatre

fille de Lucien Auguste Solay, fromager au Brassus

et de Louise née Quayzen, domiciliée à Lyon.

Les publications ont eu lieu à Terey le sept, au Sentier Leneuf,

au Brassus, à St. Régier et à Blonay le dix octobre

courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
acte de consentement de la  
mère de l'époux, promesse de  
mariage, certificats de publica-  
tions à St. Régier, Blonay,  
Terey, Sentier et Brassus.

Communiqué : aux Etats civils

de St. Régier et du Chenit.

Signatures des époux :

Girard Cojonnex  
Marie Cojonnex

Signatures des témoins :

M. H. H. H.

Aug. Suter

L'officier de l'état civil :

Gust Michel

N° 17.

Martin et Gieser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martin, Hermann, Journalier,

de Kenzingen, Grand Duché de Bade, domicilié à Vevey,

Militaire

et date de la naissance :

né à Kenzingen le vingt trois octobre mil huit cent soixante sept.



Par jugement du Tribunal du District de Vevey, rendu en quatrième date du 7 décembre 1933, déclaré définitif et exécutoire le 9 janvier 1934, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce.

Vevey, le 16 janvier 1934.

L'Officier de l'Etat-Civil :

acquiescé pour duplicata.



*[Signature]*

cent septante trois ans.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vevey le vingt et à Lausanne et Allschauen le vingt neuf septembre, à Kenzingen du vingt huit septembre au quatre octobre de cette année.

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée honoré à Vevey le premier novembre mil huit cent dix et visée par le bureau de l'Etat dans le délai légal que Hermann Martin allié Gieser a été reçu au nombre des bourgeois de la commune de Vevey.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

acte de naissance de l'époux, promesse de mariage, certificats de publications à Vevey, Allschauen et Lausanne, permis de célébration du département de justice et police du Canton de Vaud.

*[Signature Hermann Martin]*  
*[Signature Catherine Martin]*

Signatures des témoins :

*[Signature François Schürpf]*  
*[Signature J. Gieser]* (Dorey / Cortier)

Communiqué : aux Etats civils de Allschauen et Lausanne et à la Chancellerie d'Etat à Lausanne.

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*

Inscrit ensuite d'ordre du Département de Justice et Police du Canton de Vaud le 8 décembre 1910. L'officier de l'Etat civil *[Signature]*



N° 87.

Martin & Giese

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui vingt huit Octobre mil huit cent quatre-vingt-

neuf, par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Martin, Hermann, peintre,

de Koenzungen, Grand Duché de Bade, domicilié à Vevay,

libataire

date de la naissance :

né à Koenzungen le vingt trois octobre mil huit cent soixante sept.

Noms, profession et

de Hermann Martin,

domicile des parents :

et de Maria née Fritter, défunte,

Nom et profession de l'épouse :

2° Giese, Catherine, cuisinière,

Lieu d'origine et de domicile :

de Allershausen, Thurgovie, domiciliée à Lausanne,

Etat civil :

libataire

Lieu et date de la naissance :

née à Vevay le vingt quatre février mil huit cent soixante trois.

Noms, profession et

de Jean Jacques Giese, serurier - corsier,

domicile des parents :

et de Marie Françoise née Steiner, défunte.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vevay le neuf et à Lausanne et

Allershausen le dix neuf septembre, à Koenzungen du

dix huit septembre au quatre octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,

promesse de mariage, certi-

ficats de publications à Vevay

Allershausen et Lausanne,

formes de célébration sur épaves

de justice et Police du Canton de Bâle.

Communiqué : aux Etats civils

de Allershausen et Lausanne

et à la Chancellerie d'Etat

à Lausanne.

Signatures des époux :

Hermann Martin

Catherine Martin

Signatures des témoins :

François Schürpf

J. Giese (Vevay Corsier)

L'officier de l'état civil :

G. Michel

Il ressort d'une lettre de bourgeoisie notariée adressée à Vevay le premier novembre mil huit cent dix et visée par le Conseil d'Etat dans le délai légal que Hermann Martin allié Giese a été reçu au nombre des bourgeois de la commune de Vevay.

Inscrit ensuite d'ordre du Département de Justice et Police du Canton de Bâle le 8 décembre 1910.

L'officier de l'état civil G. Michel

N° 82

Moretti et Küffer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Moretti, Pierre, \_\_\_\_\_ tailleur, \_\_\_\_\_

de Pinerolo (Canton d'Aoste), \_\_\_\_\_ domicilié à Vercy, \_\_\_\_\_

Libataire \_\_\_\_\_

né à Pinerolo le vingt neuf Juin mil huit cent septante un, \_\_\_\_\_

fils de Pierre Moretti greffier du Tribunal à Pinerolo \_\_\_\_\_

et de Caroline Joséphine Antonie Caramelli, épouse \_\_\_\_\_

2° Küffer, Marie Augusta Nancy Rose, cuisinière, \_\_\_\_\_

de Anet (Canton de Vaud), \_\_\_\_\_ domiciliée à Vercy, \_\_\_\_\_

Libataire \_\_\_\_\_

née à Valayres sous Rances le vingt <sup>un</sup> mai mil huit cent septante deux, \_\_\_\_\_

fille de Auguste Küffer, agriculteur à Sausanne \_\_\_\_\_

et de Henriette Marianne née Vidmer, ménagère au même lieu \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vercy le vingt six et à Anet le trente un août, à Pinerolo les huit quinze octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Vercy et Anet et procès de célébration du département de justice et Police du Canton de Vaud

Communiqué : à l'état civil de Vercy et à la chancellerie d'état à Sausanne

Signatures des époux :

Pierre Moretti  
Marie Küffer

Signatures des témoins :

Emile Weber (Vernier)  
Bersani Enrico (La Bour)

L'officier de l'état civil :

Gottmichel

N° 86.

Beaurod et Tanchaud

Aujourd'hui quatre Novembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Beaurod, Charles Henri, ouvrier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Charornay domicilié à Terey,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Yverdon le quinze Juillet mil huit cent septante huit.

Noms, profession et

fil de François Jean Louis Beaurod employé au D.S. Yverdon.

domicile des parents :

et de Adèle née Nicole, ménagère au même lieu

Nom et profession de l'épouse :

2° Tanchaud, Rosine Adèle, domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Poliez le Grand domiciliée à Terey,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Tufflers le Villed le quatre Novembre mil huit cent septante deux

Noms, profession et

fille de Rosine Tanchaud, défunte.

domicile des parents :

et de

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Terey le vingt trois, à Poliez le Grand le vingt sept et à Charornay le vingt Septembre de cette année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux, promesse de mariage, copies de publications à Charornay, Terey et Poliez le Grand.

Signatures des époux :

Charles Beaurod.  
Adèle Beaurod.

Signatures des témoins :

Emile Hauser }  
Albert Lehmann } Terey

Communiqué : aux Etats civils

de Charornay et Proffens.

L'officier de l'état civil :

Jusmichel

N° 40

*Picozzi & Genoriat*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *six Novembre* mil huit cent quatre-vingt-

*neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Picozzi, Joseph Marie, marchand de comestibles,*

de *Saronno Milan Italie,* domicilié à *Vesey,*

*célibataire*

né à *Saronno le quinze Août* mil huit cent *septante six.*

fils de *Paul Picozzi, marchand de volaille à Saronno*

et de *Antoine Judith Lainati, défunte.*

2° *Genoriat, Emile Lina Julie,*

de *Aigle* domiciliée à *Vesey*

*célibataire*

née à *Vesey le neuf novembre* mil huit cent *septante six.*

fille de *Charles Genoriat, défunt,*

et de *Lina Fanny Charlotte nee Jetterand à Vesey,*

Les publications ont eu lieu à *Aigle le six,* à *Vesey le sept*

*Saronno les quinze et vingt deux Octobre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'époux,  
promesse de mariage, certificats de publications à Vesey  
à Aigle et permis de célébration  
du Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud*

Communiqué : à l'Etat civil

*d'Aigle et à la Chancellerie  
de l'Etat à Lausanne.*

Signatures des époux :

*Joseph Picozzi  
Emilie Picozzi*

Signatures des témoins :

*L. Ammann  
B. Genoriat*

L'officier de l'état civil :

*A. Genoriat*

*Le 3 août 1918, le Conseil  
Fédéral a prononcé la ré-  
intégration gratuite de  
dame Emilie-Lina-Julie  
ne Genoriat, veuve de  
Joseph Marie Picozzi  
domiciliée à Plainpalais  
dans le droit de cité de  
Canton de Vaud et de la  
Commune d'Aigle.  
Inséré le 16 août 1918.  
L'officier de l'état civil  
*A. Genoriat*  
cque à Aigle  
J. Duplicata.*

N° 91  
Delapraz et Gilliod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

deux neuf. \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Delapraz, Edouard Louis Stuart, comptable, \_\_\_\_\_

de Borseaux \_\_\_\_\_ domicilié à Paris / 5<sup>e</sup> arrondissement \_\_\_\_\_

bachelier \_\_\_\_\_

né à Veruy le neuf Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante cinq \_\_\_\_\_

fil de Marc Abram Delapraz, comptable, domicilié à Paris \_\_\_\_\_

et de Susanne Louise née Haillard, défunte. \_\_\_\_\_

2° Gilliod, Alice Henriette, \_\_\_\_\_ modeste, \_\_\_\_\_

de Veruy, Blonay et Millemere \_\_\_\_\_ domiciliée à Veruy \_\_\_\_\_

bachelier \_\_\_\_\_

née à Veruy le vingt sept Septembre \_\_\_\_\_ mil huit cent septante sept \_\_\_\_\_

fille de Jean Marc Antoine Gilliod, défunt, \_\_\_\_\_

et de Henriette Veruy, domiciliée à Veruy, \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Veruy et Blonay le huit septembre, à Borseaux le premier et à Millemere le deux octobre, à Paris, cinquième arrondissement, les huit et quinze octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

promesses de mariage, cert.  
ficats de publications à  
Borseaux, Paris, Veruy, Blonay  
et Millemere \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Communiqué : aux Etats civils  
de Corsier, St. Régier et Millemere  
à la Mairie d'Etat à Lausanne.

Signatures des époux :

Ed. Delapraz  
Alice Delapraz

Signatures des témoins :

Ch. \_\_\_\_\_  
Ch. \_\_\_\_\_ (Veruy)

L'officier de l'état civil :

G. Michel

N° 92

Mayor & Claudet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf novembre mil huit cent quatre-vingt-

trois par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Mayor, Jean Léon, Secrétaire,

de Echallens domicilié à Vevy

Célibataire

né à Nampaluis le vingt octobre mil huit cent septante cinq

fil de Ferdinand Louis Mayor, musicien à Vevy,

et de Françoise Elie Falcol, défunte.

2° Claudet, Anna Marguerite Louise, femme de chambre,

de Beinsins domiciliée à Vevy,

Célibataire

née à Lausanne le vingt un Janvier mil huit cent septante huit

fille de Noire Auguste Claudet, contre-maître à la société des ban

et de Amélie Guagnier, défunte. a Lausanne

Les publications ont eu lieu à Vevy le quatorze, à Echallens le six sept

à Beinsins le trois neuf octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à  
Echallens, Vevy et Beinsins.

Communiqué : aux Etats civils  
de Echallens à Beinsins.

Signatures des époux :

Jean Léon Mayor  
Anna Mayor

Signatures des témoins :

A. Revilla  
F. Balmat (Vevy)

L'officier de l'état civil :

J. Michel

Par jugement rendu le treize  
Janvier mil neuf cent six déclaré  
définitif et exécutoire le quinze  
février suivant, le Tribunal civil  
du district de Vevy a résolu par  
le divorce le mariage contracté  
ci contre

Le divorce a été prononcé  
en vertu de l'article 45 de la  
fédérale du 24 décembre 1874.  
Inséré ensuite d'ordre du  
Département de Justice et Police  
de Canton de Vaud le 21 février  
mil neuf cent six.

L'officier de l'état civil  
J. Lénier  
Agis pour duplicata.

N<sup>o</sup> 93  
Durois & Darisod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Durois, Joseph Basile, manoeuvre,

de Amarose poste curin, Stalie domicilié à Teruy

célibataire

né à Amarose le quatre avril mil huit cent soixante cinq

fil de Julien Alexandre Durois, agriculteur à Amarose,

et de Mari Catherine Binet, ménagère, au même lieu.

2<sup>o</sup> Darisod, Marie Philomène, lingère,

de Quart poste curin, domiciliée à Teruy

célibataire

née à Quart de bois ferice mil huit cent septante sept.

fille de Joseph Justinten Darisod, manoeuvre à Teruy,

et de Mari Hilarie Barcoz, ménagère au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Teruy le neuf Septembre et à Amarose et quart les premier & huit octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, certi-  
-ficat. de publication à  
Teruy et permis de célébration  
du Département de Pustice &  
Solice au Canton de Naud.

Communiqué : à la chancellerie  
d'état à Lausanne.

Signatures des époux :

Durois Basile Joseph  
Philomène Durois,

Signatures des témoins :

Comes Ambroise  
Léonard Darisod (Teruy)

L'officier de l'état civil :

Jus Michel

N° 94.

Siegfried et Grand.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Siegfried, Jean Adolphe, — parqueteur,de Lan Diswyl, Dornes domicilié à Neuy,libatairené à Corseul le vingt deux Juin mil huit cent septante deuxfils de Adolphe Siegfried, parqueteur à Neuy,et de Marie Humine Wille, au même lieu,2° Grand, Jeanne,de Scoteaux domiciliée à Neuy, précédem-ment à Broc.libatairenée à Corseaul le seize octobre mil huit cent septante un.fille de François Gabriel Grand, vigneron à Neuy,et de Sophie Louise Marguerite Jenny Pilet, métayère au même lieuLes publications ont eu lieu à Neuy le vingt trois à Biglen, Scoteauxà Broc le vingt cinq Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux  
promesse de mariage, certificat  
de publications à Biglen,  
Neuy, Scoteaux & Broc.

Communiqué : aux états civils

de Biglen, Dolejeun & Broc.

Signatures des époux :

Jean Adolphe Siegfried.Jeanne Siegfried

Signatures des témoins :

Henri BernardGeorge Rapp. / Neuy

L'officier de l'état civil :

J. Michel



N<sup>o</sup> 95  
 Dubelly & Barbier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Aujourd'hui *seize Novembre* mil huit cent quatre-vingt-

*neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Dubelly, Louis, Chauffeur*

de *Carouge, Genève* domicilié à *Neruy*

*libataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

né à *Carouge le vingt-neuf Janvier* mil huit cent *septante cinq*

fil de *Georges Dubelly, cultivateur à Genève*

et de *Louise Magnin, cordonnière à Neruy*

2<sup>o</sup> *Barbier, Julia Jeanne Marie, employée à l'Usine Nestlé*

de *Neruy* domiciliée à *Neruy*

*libataire*

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

née à *Stainpalaix le trois octobre* mil huit cent *septante neuf*

fille de *Edouard Adolphe Julien Barbier, cultivateur à Neruy*

et de *Marie Wilina Chervallay, ménagère, au même lieu*

Les publications ont eu lieu à *Neruy le sept & à Carouge le six octobre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux,  
 promesse de mariage, certi-  
 ficats de publications à Carouge  
 & Neruy.*

Communiqué : à l'Etat civil  
 de *Carouge.*

Signatures des époux :

*Louis Dubelly*  
*Julia Dubelly.*

Signatures des témoins :

*Jules Högster*  
*P. Villars*

L'officier de l'état civil :

*Guotmichel*

N<sup>o</sup> 96  
Schäfer & Schäfer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Schäfer, Wilhelm, Journalier,

de Hirschel / Berny \_\_\_\_\_ domicilié à Veruy \_\_\_\_\_

libataire \_\_\_\_\_

né à St. Stephan Mather, le quinze <sup>juin</sup> mil huit cent septante sept.

fil de Samuel Schäfer, agriculteur au Sepprey.

et de Madelaine née Stoller, ménagère, au même lieu.

2<sup>o</sup> Schäfer, Elise, Mécanique,

de Hirschel / Berny \_\_\_\_\_ domiciliée à Veruy \_\_\_\_\_

libataire \_\_\_\_\_

née à Ormony Dessus le douze octobre mil huit cent septante quatre

fille de Emmanuel Schäfer, agriculteur à Ormony Dessus

et de Anna née Kessling, défunte.

Les publications ont eu lieu à Veruy le vingt huit et à Höchst-

-Stetten le trente un octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à Hi-  
chstetten Veruy.

Communiqué : à l'Etat civil  
de Höchstetten.

Signatures des époux :

Schäfer Guillaume  
Schäfer Elise

Signatures des témoins :

Land Joseph. (Pontreux)  
Marie Corretaz (Veruy)

L'officier de l'état civil :

Gusmichel

N° 04.

Bernasconi et Pastore

Aujourd'hui dix huit Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Bernasconi, François, hydreux,

Lieu d'origine et de domicile :

de Rancate (Messin) \_\_\_\_\_ domicilié à Biemme \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Rancate le vingt huit Septembre mil huit cent septante six.

Noms, profession et

fils de Louis Bernasconi, agriculteur à Rancate.

domicile des parents :

et de Adelaïde née Broci, au même lieu.

Nom et profession de l'épouse :

2° Pastore, Marie Chérie, employée à la fabrique Bussy.

Lieu d'origine et de domicile :

de Borgomanero (Novare Italie), domiciliée à Noy, \_\_\_\_\_

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Hérimence le deux février mil huit cent septante six.

Noms, profession et

fille de Philippe Pastore, mineur à Noy,

domicile des parents :

et de Marie Madelaine née Seppes, au même lieu.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Noy le vingt six Août, à Biemme le  
neuf à Rancate le 9<sup>o</sup> Septembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de Biemme, acte de naissance et acte de légitimation d'un enfant.

Communiqué : aux états civils de Rancate et Biemme et à la Chancellerie d'Etat à Bausanno.

Signatures des époux :

François Bernasconi  
Marie Bernasconi

Signatures des témoins :

Negri Giovanni (Bienne)  
Mario Simon (Montreux)

L'officier de l'état civil :

Just Michel

N° 98.

Höck & Doggwyler.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui dix huit Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

dix neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Höck, Wilhelm Gotthold, chef d'orchestre,

de Lengfeld & Muhlhausen & Bluringen domicilié à Vevay,

célibataire,

né à Lengfeld le vingt finier \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante deux \_\_\_\_\_

fil de Johann Jakob Höck, agriculteur à Lengfeld \_\_\_\_\_

et de Maria Susanna Berghard, défunte.

2° Doggwyler, Dorothea, cuisinière,

de Abtswyl, Argovie, \_\_\_\_\_ domiciliée à Vevay, momentanément

à Unterschlatt, Argovie,

célibataire

née à Nymberg le six mars \_\_\_\_\_ mil huit cent septante huit.

fille de Josef Doggwyler,

et de Josefa Blattler, défunte.

Les publications ont eu lieu à Vevay le quinze septembre, à Abtswyl le

deux, à Unterschlatt le trois & à Lengfeld du onze au

vingt six octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux  
promesse de mariage, certificats de publications à Vevay, Abtswyl et Unterschlatt, permis de célébration au Département de Justice et Police au Canton de Vaud  
Communiqué : à la Chancellerie d'Etat à Lausanne et aux Etats civils de Abtswyl et Basadingen.

Signatures des époux :

Wilh. Gotth. Höck.  
Dorothea Höck.

Signatures des témoins :

F. P. Porchet.  
M. Fritsche. (vevey)

L'officier de l'état civil :

Gussmichel

Le 26 octobre 1921, Höck Wilhelm Gotthold a été reçu citoyen argovien, ressortissant de la commune de Mülchingen.

Inscrit ensuite de communication du Département de l'Intérieur, du 4 novembre 1921.

L'officier de l'état civil : d. Gues. noy

équ. p. duplicata.

N° 94  
Bernasconi Killy

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Dix huit Novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

Neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Bernasconi, Giacomo Valentine, maçon \_\_\_\_\_

de Casallasca (rome Italie), \_\_\_\_\_ domicilié à Vesuy, précédem-

ment à Chertres \_\_\_\_\_

libataire \_\_\_\_\_

né à Casallasca le Dix novembre \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante quatre.

fils de Paolo Bernasconi, \_\_\_\_\_

et de Maria Pellegrini, défunte. \_\_\_\_\_

2° Killy, Hélène Louise, \_\_\_\_\_ Vigarière, \_\_\_\_\_

de Sainte Croix \_\_\_\_\_ domiciliée à Vesuy \_\_\_\_\_

libataire \_\_\_\_\_

née à Vesuy le vingt quatre <sup>sept</sup> mil huit cent cinquante cinq.

fille de Pierre Jacob, défunt, \_\_\_\_\_

et de Marie Henriette Jordan, défunte. \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Vesuy le neuf, à Sainte Croix à Granges de  
Sainte Croix le Dix huit et à Chertres le vingt un Septembre, à  
Casallasca des huit quinze octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à Vesuy,  
Chertres, Sainte Croix et Granges  
de Sainte Croix, pour vis de certi-  
fication au Département de Justice et  
Police subordonné le 14/10/84.  
Communiqué : à la Chancellerie  
d'Etat à Casallasca et à l'Etat  
civil de Sainte Croix et Saint  
Baptiste.

Signatures des époux :

Bernasconi G. i. con  
Hélène Bernasconi

Signatures des témoins :

Gaspard François  
Delbrun (Vesuy)

L'officier de l'état civil :

J. Michel

N° 100

Vauthey et Friederich

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt trois Novembre mil huit cent quatre-vingt-Neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :1° Vauthey, Edouard, Instituteur,de Segrins domicilié à Veseylibatairené à Polisy le Grand le vingt huit juillet mil huit cent septante unfils de Pierre Francois Vauthey, agriculteur à Segrinset de Marguerite Oberalley, au même lieu2° Friederich, Anna Bertha, sans profession,de Heggimyl au Canton de Berne domiciliée à Vesey,libatairenée à Vesey le trois octobre mil huit cent septante quatrefille de Fritz Friederich, Hotelier à Veseyet de Anna Beer, au même lieuLes publications ont eu lieu à Vesey le vingt huit à Heggimyl le  
deuxième un octobre à Segrins le premier novembre de cette  
année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux,  
promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à  
Segrins, Vesey et Heggimyl.Communiqué : aux Etats civilsde Vesey et Heggimyl

Signatures des époux :

E. VautheyAnna Vauthey

Signatures des témoins :

H. Dupuis  
H. Friederich (Vesey)

L'officier de l'état civil :

Gust Michel

N° 101  
 Ducret et Fünfgeld

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt trois novembre mil huit cent quatre-vingt-  
neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Ducret, Alphonse Nicolas, employé de commerce,  
 de Chardonne domicilié à Verzy,  
libataire

né à Corsix le quatorze août mil huit cent septante un  
 fils de Jean Frédéric Ducret, négociant à Verzy,  
 et de Louise Réboux, défunte.

2° Fünfgeld, Marie Joséphine,  
 de Heltersheim / Raben domiciliée à Verzy,  
libataire

née à Verzy le six Septembre mil huit cent septante deux.  
 fille de Charles Fünfgeld, défunt,  
 et de Jenny Julie Ranaud, ménagère à Verzy.

Les publications ont eu lieu à Verzy le quatorze à Chardonne le six  
sept et à Heltersheim le six huit octobre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux  
promesse de mariage, certificats  
de publications à Chardonne,  
Verzy et Heltersheim.

Communiqué : à la Chancellerie

d'état à Sausanne et à  
l'état civil de Corsix

Signatures des époux :

Alphonse Ducret,  
Joséphine Ducret.

Signatures des témoins :

Joseph Le fils,  
Charles Charles.

L'officier de l'état civil :

Gummichel

N<sup>o</sup> 102  
*Pasche et Parisod*

Nom et profession de l'époux :

1<sup>o</sup> *Pasche, Alexis*

agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de *Sersion et Tuboye*domicilié à *Forel / Saran /*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Forel le vingt sept Juin* mil huit cent *septante cinq*

Noms, profession et

fils de *Samuel Pasche, agriculteur à Forel*

domicile des parents :

et de *Rosine née Estoppey, sa femme*

Nom et profession de l'épouse :

2<sup>o</sup> *Parisod, Claire*

sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de *Villette et Luby*domiciliée à *Forel*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

née à *Forel le 01 Janvier* mil huit cent *septante trois*

Noms, profession et

fille de *Charles Parisod, agriculteur à Forel*

domicile des parents :

et de *Jeanne Marie née Bocey, sa femme*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Forel et Villette le vingt à Sersion  
Tuboye et Luby le vingt un octobre de cette année*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication obtenu  
par l'officier de l'état civil  
de Forel / Saran /*

Signatures des époux :

*Alexis Pasche**Claire Pasche*

Signatures des témoins :

*Pasche Samuel  
Forel /  
Rosine Pasche*

Communiqué : *aux M<sup>rs</sup> Cirés  
de Brully, Luby, Bron  
à Forel*

L'officier de l'état civil :

*Gammichel*



N° 103  
Gontier et Bionaz

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt cinq Novembre mil huit cent quatre-vingt-  
neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Gontier Charles Grat Joseph, Agriculteur,  
de Charsensod / Trossin Halm, domicilié à Trossy  
célibataire

né à Charsensod le onze mai mil huit cent septante un  
fils de Benjamin Gontier, agriculteur à Toste  
et de Marianne Victorine Borbey, défunte.

2° Bionaz Marie Caroline, ménagère,  
de Brissogne / Trossin Halm, domiciliée à Trossy,  
célibataire

née à Brissogne le quinze Janvier mil huit cent septante huit  
fille de Edouard Augustin Bionaz, agriculteur à Brissogne  
et de Marianne Blémère Marcey, défunte.

Les publications ont eu lieu à Trossy le vingt trois Septembre et à  
Charsensod & Brissogne les huit et quinze octobre de  
cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, certi-  
ficat de publication à Trossy  
et permis de célébration du  
Département de Justice à  
Police au Canton de Trossy.

Communiqué : à la Chancellerie  
d'état à Lausanne

Signatures des époux :

Charles Gontier  
Caroline Gontier

Signatures des témoins :

Vallero Giuseppe  
D'effeyes Louis (D'effeyes)

L'officier de l'état civil :

Guillaume

N° 104

Frantzé Monnard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui Vingt sept Novembre mil huit cent quatre-vingt-

Et neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Frantzé, Jean Pierre, Cocher,

de Magnot - Néroz - Talans, domicilié à Néroz, France d'aujourd'hui à Bes-

lebatani

né à Magnot de Néroz le six sept finies mil huit cent septante six.

fil de Jean Claude Frantzé, défunt.

et de Julie née Papilloud, agricultrice à Magnot - Néroz.

2° Monnard, Marie Rosine, Couturière,

de Attalens - Fribourg, domiciliée à Attalens

belbatani

née à Attalens le neuf juillet mil huit cent septante cinq

filles de Jean Pierre Monnard, agriculteur à Attalens

et de Joséphine née Gabriel, ménagère au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Néroz le quatre, à Ardon et Attalens le six et à Besle neuf Novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Néroz, Néroz - Besle et Attalens.

Signatures des époux :

Frantzé Jean Pierre  
Marie Rosine

Signatures des témoins :

Joséphé Colliard  
Marie Lionnet (Déve)

Communiqué : aux Etats civils de Ardon, Néroz et Attalens

L'officier de l'état civil :

Just Michel

N° 105

*Z. milacher et Delaroux.*

Aujourd'hui quatre *Septembre* mil huit cent quatre-vingt-

*Neuf* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° *Z. milacher, Victor Auguste Albert, mécanicien - chauffeur*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Genève, Kalais* domicilié à *Chêne Montebel*

Etat civil :

*Célibataire*

Lieu et date de la naissance :

né à *Toury le seize Janvier* mil huit cent *Septante cinq*

Noms, profession et

fils de *François Z. milacher, agriculteur à Toury*

domicile des parents :

et de *Marie née Richli, défunte.*

Nom et profession de l'épouse :

2° *Delaroux, Sophie, sans profession,*

Lieu d'origine et de domicile :

de *Lons le Saunier, Jura, domiciliée à Chêne*

Etat civil :

*divorcé d'avec Joseph Sula dès le onze Janvier mil huit cent quatre vingt dix huit.*

Lieu et date de la naissance :

née à *Nully le onze Novembre* mil huit cent *soixante sept.*

Noms, profession et

fille de *Siméon Delaroux, défunt.*

domicile des parents :

et de *Hermette née Charan, à Lutry.*

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à *Châteland le neuf et à Genève & Lons le Saunier le onze Novembre de cette année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Certificat de publication  
Péché par l'officier de l'état  
civil de Montebel*

Signatures des époux :

*Z. milacher Victor  
Sophie Z. milacher*

Signatures des témoins :

*F. Thullier  
F. Tanaq. (Fery)*

Communiqué : *un état civil*

*de Genève & Montebel et à la  
Chancellerie d'état à Lausanne*

L'officier de l'état civil :

*Guotmichel*

N° 106  
Guais & Kaiser

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Guais, — Jean François, — typographe, —

de Roche \_\_\_\_\_ domicilié à Verzy, \_\_\_\_\_

veuf en premières nocces de Louise Marie Françoise Emery et en secondes  
nocces de Florence Adèle Maillard des le trente un Juillet 1892.

né à Roche le quatre Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent cinquante deux \_\_\_\_\_

fils de Jean Pierre François Guais, \_\_\_\_\_

et de Jeanne Honeste Marguerite Bothelet, défunte. \_\_\_\_\_

2° Kaiser, Elise, — cuisinière, —

de Ribemont, solaires \_\_\_\_\_ domiciliée à Verzy \_\_\_\_\_

solitaires \_\_\_\_\_

née à Ribemont le six février \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre vingt un \_\_\_\_\_

fille de Urbain Kaiser, charpentier à Ribemont. \_\_\_\_\_

et de Anna Maria Bleuer, ménagère, au même lieu \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Verzy le huit à Roche & Messigkofen  
le vingt un Novembre de cette année \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
consentements du père de  
l'épouse, acte de décès de la deuxième  
femme de l'époux, promesse de mariage  
certificats de publications à  
Roche, Verzy & Messigkofen. \_\_\_\_\_

Communiqué : aux Etats civils  
de Villeneuve & Messigkofen  
\_\_\_\_\_

Signatures des époux :

J. Guais

E. Guaise.

Signatures des témoins :

Adrien Perret

Fr. Schuller

L'officier de l'état civil :

G. Renard  
rempl

N° 107.  
Schenkel & Schläpfer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui sept Décembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Schenkel, Jean, domestique,

de Aubendorf / Zurich domicilié à Trey,

célibataire

né à Aubendorf le huit février mil huit cent septante cinq

fil de Jean Schenkel, négociant à Aussenwill

et de Elisabeth née Meier, dévidée.

2° Schläpfer Emma, domestique,

de Grub / Appenzell, domiciliée à Trey, précédemment

mariée à Lausanne.

Célibataire

née à Grub le vingt cinq Décembre mil huit cent septante cinq

fille de Jean Schläpfer, cordonnier à Wald / Appenzell,

et de Anna Meier, ménagère, au même lieu.

Les publications ont eu lieu à Trey le onze, à Grub et Aubendorf le quinze et à Lausanne le six huit Novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, certificats de publications à Aubendorf, Trey, Grub et Lausanne.

Communiqué : aux Etats civils de Aubendorf, Grub et Lausanne.

Signatures des époux :

Schenkel Jean  
Schlăpfer Emma

Signatures des témoins :

Barthelme Ernest  
Henri Haller  
Fr. Thullier

L'officier de l'état civil :

G. Miniot

N° 108  
Sario et Gabusi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt-  
neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sario, Charles Joseph Paul, Aimentier  
de Turin, Italie, domicilié à Vercy,  
Libataire

né à Turin le six Septembre mil huit cent septante quatre.

fils de Fiori Sario

et de Adelaide Reolini, défunte.

2° Gabusi, Joséphine Lucrezia, employée de fabrique  
de Medole (Mantova) Italie, domiciliée à Vercy,

Libataire

née à Medole le six novembre mil huit cent septante sept.

fille de Francois Gabusi, défunt.

et de Luce Birani, ménagère à Medole.

Les publications ont eu lieu à Vercy le vingt huit octobre et à Cuneo  
à Medole les cinq et onze novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, cert.  
fiat de publication à Vercy  
et permis de célébration du  
Département de justice et Police  
de Canton de Vaud

Communiqué : à la Chancellerie  
à l'Etat à Bauranno

Signatures des époux :

Sario Carlo  
Sario Lucrezia

Signatures des témoins :

Forno Secondo (Vercy)  
Luella ...

L'officier de l'état civil :

Grossmichel

N° 109  
 Klausfelder & Schlunegger  
 née Duboux

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui onze Décembre mil huit cent quatre-vingt-

Deux neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Klausfelder, Jean Burkard, Imprimeur,

de Augst, Bâle campagne, et Terrey domicilié à Terrey,

veuf de Louise Augustine née Richard des le trois mai mil huit cent quatre vingt dix huit.

né à Kleinbuningen, Bâle, le sept Janvier mil huit cent quarante quatre.

fil de Jean Burkard, Klausfelder,

et de Marg. Elis. née Kortscher, défunts.

2° Schlunegger née Duboux, Sophie Louise,

de Lauterbrunnen, Bernes, domiciliée à Terrey,

veuve de Adolphe Schlunegger des le neuf Septembre mil huit cent quatre vingt deux.

née à Bully le vingt sept Juillet mil huit cent cinquante.

fille de Abram Duboux,

et de Anne Louise Duboux, défunts.

Les publications ont eu lieu à Terrey le onze, à Lauterbrunnen le quatorze et à Pratteln le seize novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
 acte de décès de la première  
 femme de l'époux, acte de décès  
 du premier mari de l'épouse,  
 promesse de mariage, certificats  
 de publications à Pratteln, Terrey  
 et Lauterbrunnen. Etats civils  
 Communiqué : au Etats civils  
 de Pratteln et Lauterbrunnen.

Signatures des époux :

J. Klausfelder  
 Sophie Schlunegger

Signatures des témoins :

Sophie Klausfelder Brun  
 Klausfelder - Brun Terrey  
 J. Klausfelder fils

L'officier de l'état civil :

Gust Michel

N<sup>o</sup> 110

Cefeli et Jaquenod

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui quatorze Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> Cefeli, Ernest, Comptable,

de Louèche la Ville, Talais, domicilié à Sigle

Sélibataire

né à Ormont Versous le vingt-huit Août mil huit cent septante un

fils de Cefeli, Jean Nicolas Florentin Victor, Tailleur à Bes

et de Julie Amélie née Ginier, au même lieu

2<sup>o</sup> Jaquenod, Marie Mathilde, sans profession,

de Coublens \_\_\_\_\_ domiciliée à Teruy, près Commeny

à Bes

Sélibataire

née à Bes le vingt cinq février \_\_\_\_\_ mil huit cent septante quatre

fille de Jaquenod, Etienne Gabriel, dont le domicile est inconnu

et de Marie Julie née Bourgeois, domiciliée à Bes

Les publications ont eu lieu à Bes et Teruy le vingt cinq, à Coublens

le vingt six et à Sigle et Louèche le vingt sept novembre

de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré  
par l'officier de l'état civil  
d' Sigle.

Signatures des époux :

*[Signature]*  
Mathilde Cefeli

Signatures des témoins :

*[Signature]*  
Ernst Schlachter  
*[Signature]*  
F. Muillauer Teruy

Communiqué : aux états civils

de Louèche la Ville, Sigle,

Coublens et Bes

L'officier de l'état civil :

*[Signature]*  
G. Michel



N° 111.  
Suter & Hettler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Décembre mil huit cent quatre-vingt-  
deux par neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Suter, Adolphe, Seigneur,  
de Kolliken Argovie, domicilié à Neray,  
Célibataire,

né à Kolliken le neuf octobre mil huit cent septante deux  
fils de Jacob Suter, teinturier à Kolliken,  
et de Barbara née Humberger, ménagère, au même lieu.

2° Hettler, Emma, Cuisinière,  
de Ossingen Sturich, domiciliée à Neray,  
Célibataire

née à Obere Werdthue le vingt six février mil huit cent septante cinq  
fille de Jacob Hettler,  
et de Sophie née Weber, défunts.

Les publications ont eu lieu à Neray le deux huit et à Kolliken et  
Ossingen le vingt un nombre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à  
Kolliken, Neray et Ossingen

Communiqué : aux Etats civils  
et Kolliken et Ossingen.

Signatures des époux :

Suter Adolphe  
Emma Hettler

Signatures des témoins :

Mlle Rosa Rolle  
Henri Friedli  
Fr. Christen

L'officier de l'état civil :

G. H. ...

N° 112.

Aujourd'hui vingt deux Décembre mil huit cent quatre-vingt-

Deux neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Jean - Mairet et  
Charlotte Blanchet  
Nom et profession de l'époux:

1° Jean - Mairet, Auguste, serrurier,

Lieu d'origine et de domicile:

de la Sagne & des Ponts de Martel domicilié à Veruy

Etat civil:

veuve de Léa Alime née Jordan des le vingt deux sept mil huit cent quatre vingt dix sept

Lieu et date de la naissance:

né à Veruy le vingt huit octobre mil huit cent soixante cinq

Noms, profession et

filz de Jean François Jean Mairet, décedé,

domicile des parents:

et de Caroline née Cassinot, cuisinière à Veruy.

Nom et profession de l'épouse:

2° Charlotte née Blanchet Marie Melanie, boulangère

Lieu d'origine et de domicile:

de Penthaz domiciliée à Veruy

Etat civil:

veuve en premières nocces de Pierre Rochster & en secondes de Jules Auguste Victor Edouard Charlotte des le vingt sept octobre mil huit cent

Lieu et date de la naissance:

née à Bollonges le vingt deux sept mil huit cent soixante neuf

Noms, profession et

fille de Joseph Antoine Blanchet, agriculteur à Bollonges

domicile des parents:

et de Marie Agate née Blanchet, ménagère au même lieu.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Veruy le vingt cinq & à La Sagne

le deux novembre, aux Ponts de Martel & à Penthaz le deux décembre de cette année.

Par jugement rendu le dix huit septembre mil huit cent huit déclaré définitif & exécutoire le 14 octobre suivant le tribunal civil de Veruy a ordonné que le divorce le mariage contracté en contr.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Le divorce a été prononcé contre la défenderesse Marie Melanie Jean - Mairet en vertu de l'article 46 § 1. de la loi fédérale du 21 décembre 1874.

Pièces déposées:

Signatures des époux:

Marie Melanie Jean - Mairet ne pourra contracter un nouveau mariage avant le délai de trois années échéant le 13 septembre mil neuf cent onze.

actes de naissance des époux.  
acte de mariage Jean Mairet - Jordan avec mention du divorce.  
acte de mariage Charlotte - Rochster avec mention du divorce, promesse de mariage, certificats de publications à la Sagne aux Ponts de Martel à Veruy & Penthaz.  
Communiqué.

Auguste Jean - Mairet.  
Melanie Jean - Mairet

Signatures des témoins:

Arrêté en vertu de l'ordonnance du Département de Justice Police de Veruy le 26 octobre 1903.

P. Bariffi Veruy  
Thomane Joseph

L'officier de l'état civil:

G. Michel

L'officier de l'état civil  
G. Michel  
J. degen. pub. imp. etc.

Communiqué aux Etats civils de la Sagne, des Ponts & de Bullens

N° 113.

Monnier & Ratzenberger

Aujourd'hui vingt six Décembre mil huit cent quatre-vingt-

deux neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Monnier, Robert Louis Gabriel, Ingénieur,

Lieu d'origine et de domicile :

de Genève domicilié à Paris, 16<sup>e</sup> arrondissement

Etat civil :

Sélibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Montceau-les-Bains, Saône-et-Loire le  
vingt trois Août mil huit cent septante cinq.

Noms, profession et

filz de Charles Monnier, défunt,

domicile des parents :

et de Valentine Soussa Maillard, rentière à Paris.

Nom et profession de l'épouse :

2° Ratzenberger, Marguerite Anna, sans profession,

Lieu d'origine et de domicile :

de Grossbrettenbach Duché de Schwarzbourg domiciliée à Terey.

Etat civil :

Sélibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Terey le Couze Genève mil huit cent septante trois.

Noms, profession et

fille de Adolphe Jacques Louis Ratzenberger, professeur de

domicile des parents :

et de Marie Françoise Lucie Benjamin née Dietrich, au même lieu.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Paris, seizième arrondissement, les cinq et  
cinq à Terey le dix huit, et à Genève et Grossbrettenbach le vingt  
nombre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

Pièces déposées :

acte de naissance de l'époux, déclaration  
de la Chancellerie d'Etat de Genève,  
promesses de mariage, certificats de  
publications à Genève, Paris, Gross-  
brettenbach et Terey, lettre du Dépar-  
tement de justice et Police du  
Canton d'Etat.  
Communiqué : à l'Etat, le dix huit de Genève et  
à la Chancellerie d'Etat à Caussimé

Signatures des époux :

R Monnier  
M. Ratzenberger

Signatures des témoins :

M. Ratzenberger (Paris)  
M. Ratzenberger (Terey)

L'officier de l'état civil :

G. Michel

N° 114.

Herzog et Pidoux né  
Blanc.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Décembre \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

un neuf \_\_\_\_\_ par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Herzog, Alexandre Rodolphe, fondeur, \_\_\_\_\_

de Thal, Saint Gall, \_\_\_\_\_ domicilié à Herby, \_\_\_\_\_

célibataire \_\_\_\_\_

né à Herby le neuf août \_\_\_\_\_ mil huit cent septante \_\_\_\_\_

fils de Frédéric Jean Rodolphe Herzog, défunt, \_\_\_\_\_

et de Marie Marguerite née Schwitzgebel, atterus, \_\_\_\_\_

2° Pidoux née Blanc, Sophie, ménagère \_\_\_\_\_

de Forêt sur Lucens \_\_\_\_\_ domiciliée à Herby \_\_\_\_\_

divorcée de Henri Marc Pidoux dès le douze août mil huit  
cent quatre vingt six huit.

née à Saint-Jung-St. Vrain sept mai \_\_\_\_\_ mil huit cent soixante cinq \_\_\_\_\_

fille de Jules Blanc, marchand de bois à Saint-Jung-St. Vrain.

et de Joséphine Blumance née Schaperon au même lieu \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à Herby le deux, à Thal le quatre et à  
Forêt le cinq Décembre courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
acte de mariage Blanc-Pidoux  
avec mention de divorce, pro-  
-messa de mariage, certificats  
de publications à Thal, Herby  
et Forêt \_\_\_\_\_

Communiqué : aux Maires civils  
de Thal et Forêt sur Lucens.

Signatures des époux :

Rodolphe Herzog  
Sophie Herzog

Signatures des témoins :

L. Comverson  
J. Passera. (Herby)

L'officier de l'état civil :

J. Michel

N<sup>o</sup> 115  
*Bonjour & Bayard*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt huit Décembre* mil huit cent quatre-vingt-  
*deux neuf.* par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Bonjour François Louis, Chocolatier,*  
 de *Blonay* domicilié à *Vevay*  
*célibataire*

né à *La Châtaie le vingt huit* mil huit cent *septante huit,*  
 fils de *François Louis Bonjour, premier à Blonay,*  
 et de *Marie Antoinette née Kaufmann, ménagère, au même lieu.*

2<sup>o</sup> *Bayard Marie Louise Amélie, employée à l'Alma Hotel*  
 de *Niedergesteln, Valais,* domiciliée à *Vevay,*  
*célibataire*

née à *Sion le vingt Décembre* mil huit cent *quatre vingt un.*  
 fille de *Ferdinand Bayard, dont le domicile est inconnu*  
 et de *Marie née Schiffmann, actuellement veuve de Jacob Fournier à Vevay*

Les publications ont eu lieu à *Vevay le neuf,* à *Blonay & Niedergesteln*  
*le onze Décembre courant.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux,*  
*copie du jugement de divorce Bayard-Schiffmann, lettre du département de*  
*Justice & Police du Canton de Vaud,*  
*Déclaration de la Municipalité de Vevay,*  
*consentement de la mère de l'épouse,*  
 Communiqué : *promesse de mariage,*  
*certification publications à Blonay,*  
*Vevay & Niedergesteln.*

*Communiqué aux Etats, curés de*  
*S. Léger & Niedergesteln*

Signatures des époux :

*Bonjour Louis J<sup>e</sup> 115*  
*Marie Bonjour*

Signatures des témoins :

*Marie*  
*Charles Grand & autres*  
*Therri Chvoatkef*  
 L'officier de l'état civil :

*Guinichet*

N° 116.  
 Milliquet & Forestier

Nom et profession de l'époux :

Aujourd'hui vingt huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-  
neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Lieu d'origine et de domicile :

1° Milliquet, Marius, manouvrier,  
 de Pully domicilié à Torcy

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Argle le onze Septembre mil huit cent septante trois

Noms, profession et

filz de Louis Vincent Milliquet, journalier à Torcy,

domicile des parents :

et de Marie Henriette Guidon, ménagère, au même lieu

Nom et profession de l'épouse :

2° Forestier, Henriette Julie, employée à l'usine textile

Lieu d'origine et de domicile :

de Pully, Luby, Riez, Hongny domiciliée à Corseaux

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Corseaux le dix novembre mil huit cent septante sept

Noms, profession et

fille de Marc Louis Forestier, défunt,

domicile des parents :

et de Simée Julie née Gattabin, ménagère à Corseaux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Torcy le dix huit, à Luby le dix huit,  
 à Hongny et Corseaux le vingt, à Pully et Riez le vingt  
un à Pully le vingt trois novembre de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à Pully,  
Torcy, Pully, Luby, Riez,  
Hongny et Corseaux.

Signatures des époux :

Milliquet Marius.

Milliquet Julie.

Signatures des témoins :

Gorges Rappo (Torcy),

Volet Henri (Corseaux)

L'officier de l'état civil :

Gnotmichel

N° 114.  
Sommerhalder & Michel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-

neuf par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Sommerhalder, Rodolphe, Lonke-maître de fabrique

de Burg, Argovie domicilié à Neray,

célibataire

né à Könziken le trent Novembre mil huit cent septante deux

fil de Joh. Rodolphe Sommerhalder, défunt,

et de Katherine nei Schoder, ménagère à Reinach.

2° Michel, Elisa Marie, ménagère,

de Pönigen, Bernes domiciliée à Buren / Bernes.

se demourant à Bâle

Célibataire

née à Yverges, Valais le vingt trois Janvier mil huit cent septante six.

filles de Charles Mathias Michel, mécanicien à Douanne, Suisse

et de Elisabeth Lehmann, défunte.

Les publications ont eu lieu à Neray le neuf, à Burg, Interlaken

et Limpach le onze & à Bâle le deux Décembre courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,  
promesses de mariage, certi-  
ficats de publications à  
Burg, Neray, Interlaken,  
Limpach et Bâle.

Communiqué : aux Etats civils

de Burg, Limpach, Interla-  
ken et Bâle.

Signatures des époux :

Rodolphe Sommerhalder

Elisa Sommerhalder

Signatures des témoins :

Fritz Hediger (Neray)

François Schürpf

L'officier de l'état civil :

G. Michel

N°

*Clôture*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent quatre-vingt-

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

*1° Le numéro cent six sept à la page cent quatre*  
*de vingt sept est celui de la domicilié à dernière inscription*  
*faite dans l'année mil huit cent quatre vingt dix neuf*

*Les deux doubles du présent registre sont*  
*né conformes, ce que nous mil huit cent*

*fil de \_\_\_\_\_ Teruy, trente un Décembre mil huit cent*  
*et de quatre vingt dix neuf*

*L'Officier de l'état civil de Teruy*

*de \_\_\_\_\_ domiciliée à*



*Guormichel*

née à \_\_\_\_\_ mil huit cent

fille de \_\_\_\_\_

et de \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Signatures des époux :

Signatures des témoins :

Communiqué :

L'officier de l'état civil :

*Transmis en double à l'au-*  
*souté Cantonale le 9 Janvier*  
*1900 en exécution de l'ar-*  
*ticle 2 de la loi.*

*L'Officier de l'état civil de Teruy*  
*Guormichel*





1900

N° 1

Delacretaz & Hirny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

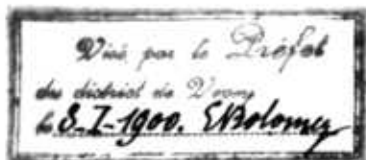
Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :



Aujourd'hui le 1<sup>er</sup> Janvier mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Delacretaz, Eugène Marius, Chocolatier,

de Yveroy domicilié à Yveroy

Célibataire

né à Sausanne le vingt un Mai mil huit cent septante neuf

fil de Henri Ferdinand Delacretaz, défunt,

et de Rosine Julie Benchoz, défunte.

2° Hirny, Louise Marie, employée à l'Usine Nestlé

de Kallnach au Canton de Berne domiciliée à Borsier

Célibataire

née à S. Trifon le cinq septembre mil huit cent septante sept

fille de Louise Jenny Hirny, actuellement femme de Henri Pelt,

et de à Borsier.

Les publications ont eu lieu à Yveroy le seize et à Yveroy, Kallnach et

Borsier le vingt décembre de l'année dernière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
promesse de mariage, certi-  
ficats de publications à  
Yveroy, Yveroy, Kallnach et  
Borsier.

Communiqué : aux Etats civils  
de Aigle, Kallnach et Borsier

Signatures des époux :

Delacretaz Eugène  
Louise Delacretaz

Signatures des témoins :

Pavier André  
J. Chullat (Yveroy)

L'officier de l'état civil :

Justinichet

N<sup>o</sup> 2.  
*Rovard & Herz*  
*nié Lauper.*  
 Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Etat civil :  
 Lieu et date de la naissance :  
 Noms, profession et domicile des parents :  
 Date des publications :

Aujourd'hui *leuze Janvier mil neuf cent* ~~mil huit cent quatre-vingt~~  
 par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :  
 1<sup>o</sup> *Rovard, Emile*, *agent d'affaires*,  
 de *Riez* domicilié à *Riez*  
*divorcé de Anna Dubois dès le cinq novembre mil huit*  
*cent quatre vingt dix sept.*  
 né à *Riez le dix huit Mai* mil huit cent *cinquante neuf*  
 fils de *François Louis Rovard*,  
 et de *Mari Elizabeth nié Chaudet, défunt.*  
 2<sup>o</sup> *Herz nié Lauper, Emma*, *négoceante*,  
 de *Menziken Argovie* domiciliée à *Riez*  
*sœur de Emile Herz dès le dix huit Janvier mil huit cent*  
*quatre vingt seize*  
 née à *Seedorf près Sarberg le vingt six mai* mil huit cent *soixante neuf*.  
 fille de *Franz Lauper, défunt*,  
 et de *Elizabeth nié Ghevi, à Seedorf.*  
 Les publications ont eu lieu à *Riez le seize*, à *Menziken le vingt*  
*sa Riez le vingt un* *Décembre de l'année dernière*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :  
*actes de naissance des époux*  
*acte de mariage Bernard Dubois*  
*avec mention du divorce, acte*  
*de décès de Emile Herz, promesse*  
*de mariage, certificats de publi-*  
*cations à Riez Riez & Menziken*  
 Communiqué : *aux Chas Livets*  
*de Riez & Menziken*

Signatures des époux :  
*Em Rovard*  
*Emma Rovard*  
 Signatures des témoins :  
*François Grot*  
*Fo Chullary Riez*  
 L'officier de l'état civil :  
*Gummichel*

N° 3  
Gentilini & Ponti

Aujourd'hui vingt Janvier mil neuf cent ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Gentilini, Jean Eliseo, mason,

Lieu d'origine et de domicile :

de Musadino (Canton de Stabie), domicilié à Strey

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Musadino le vingt un novembre mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fil de Pierre Gentilini, agriculteur à Musadino

domicile des parents :

et de Marie Gentilini, ménagère, au même lieu.

Nom et profession de l'épouse :

2° Ponti, Louise Joséphine, ménagère,

Lieu d'origine et de domicile :

de Arto (Canton de Stabie), domiciliée à Corsier

Etat civil :

Célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Corsier le deux Janvier mil huit cent septante huit

Noms, profession et

fille de Laurant Charles Bernard Ponti, défunt,

domicile des parents :

et de Julie Philippine ni Schellez, actuellement femme de Pierre Galeazzi à Corsier

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Strey le quatre & à Corsier le cinq novembre  
à Musadino les vingt six novembre & trois Décembre de l'année  
Guerrière.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux,  
promesse de mariage certifi-  
cats de publications à Strey  
à Corsier & permis de célébration  
du Département de justice & Police  
du Canton de Vaud.

Communiqué : à la Chancellerie  
d'Etat à Lausanne & à  
l'Etat civil de Corsier.

Signatures des époux :

Jentilini Eliseo  
Louise Gentilini

Signatures des témoins :

Philippine Galeazzi, Corsier  
Louise, Peter (Strey)

L'officier de l'état civil :

Gust Michel

N<sup>o</sup> 4

Buchs &amp; Ody

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *quatre février mil neuf cent* ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1<sup>o</sup> *Buchs, Ferdinand Stephan, manœuvre,*de *Jaun (Fribourg),* domicilié à *Vevay,**Célibataire*né à *Jaun le seize août* mil huit cent *septante trois.*fils de *Pierre Stephan Buchs, défunt,*et de *Marie Marguerite Joséphine née Lottier, ménagère à Bellegarde.*2<sup>o</sup> *Ody, Salomé, employée à la fabrique Peter.*de *Vaubrey (Fribourg),* domiciliée à *Vevay,**Célibataire*née à *Vaubrey le quatre septembre* mil huit cent *septante quatre.*fille de *Pierre Joseph Filicien Ody, agriculteur à Vaubrey,*et de *Marie Elisabeth née Gaudard, ménagère au même lieu.*Les publications ont eu lieu à *Jaun et Vevay le cinq et à Vaubrey*  
*le six novembre de l'année dernière.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*actes de naissance des époux,*  
*promesses de mariage, certi-*  
*fiats de publications à Jaun*  
*Vevay et Vaubrey.*Communiqué : *aux états civils**de Jaun et Vaubrey.*

Signatures des époux :

*Buchs Ferdinand**Salomé Buchs*

Signatures des témoins :

*Antoine Jules**Gouvenat Th. Vevay*

L'officier de l'état civil :

*Jumichel*

N° 5

*Chollet et Pfeiffer*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *sept février mil neuf cent*, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Chollet, Albert François Louis, serrurier,*

de *Maracou* domicilié à *Trey,*

*célibataire*

né à *Trey le 9<sup>m</sup> mars* mil huit cent *soixante huit.*

fils de *François Louis Philippe Chollet, défunt,*

et de *Rosalie Anna Louise Gabrielle née Ferdinand à Trey,*

2° *Pfeiffer, Emma Ida,* sans profession,

de *Neunkirch Schaffhouse,* domiciliée à *Trey,*

*célibataire*

née à *Trey le vingt cinq mars* mil huit cent *soixante huit.*

fille de *Charles Albert Pfeiffer, charcutier à Trey,*

et de *Susanne Heßlinger, défunte.*

Les publications ont eu lieu à *Trey le seize,* à *Neunkirch le seize* et à *Maracou le 1<sup>er</sup> huit Janvier* de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*promesse de mariage,*  
*certificats de publications*  
*à Maracou, Neunkirch et*  
*Trey.*

Communiqué : à l'état civil de  
*Palzigues à Neunkirch.*

Signatures des époux :

*Albert Chollet*  
*Ida Chollet*

Signatures des témoins :

*E. Chollet*  
*Albert Pfeiffer* (Trey)

L'officier de l'état civil :

*J. Michel*

N° 6

Aujourd'hui sept octobre mil neuf cent mil huit cent quatre vingt

Mascioni Ronchi

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

Nom et profession de l'époux:

1° Mascioni, Achille Guido, Secrétaire

Lieu d'origine et de domicile:

de Susio (Borne Italie) domicilié à Susio

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

né à Susio le vingt un mars mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fils de Anacleto Mascioni, décédé,

domicile des parents:

et de Enrichetta Farini, domiciliée à Susio.

Nom et profession de l'épouse:

2° Ronchi, Honorine Philomène,

Lieu d'origine et de domicile:

de Vercy, domiciliée à Vercy,

Etat civil:

Célibataire

Lieu et date de la naissance:

née à Vercy le deux février mil huit cent septante cinq

Noms, profession et

fille de Ange Ronchi, Entrepreneur à Vercy,

domicile des parents:

et de Anne née Besconté, défunte.

Date des publications:

Les publications ont eu lieu à Vercy le sept octobre & à Susio les vingt neuf octobre & cinq novembre de l'année courante.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

acte de naissance de l'époux, promesse de mariage, certificats de publication à Vercy et permis de célébration au Département de justice & Police du Canton de Vaud.

Communiqué: à la Chancellerie d'Etat à Lausanne

Signatures des époux:

Achille Guido et Honorine Mascioni

Signatures des témoins:

A. Ronchi & Perronnet  
A. Bloch-Mauricey (Vercy)  
Vincenzo Mascioni (Milan)

L'officier de l'état civil:

G. Michel

N° 7.

Blanc & Badel  
nié Duchonnet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui huit février mil neuf cent, ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° Blanc, Marc Louis, employé au bureau Simphon  
de Trarres Neuichâtel, domicilié à Rolle

veuf de Marie Valentine née Sulzmann des le vingt deux juillet  
mil huit cent quatre vingt dix neuf.

né à Terroy le quinze Décembre mil huit cent soixante un.

et de fils de David Samuel Blanc, défunt, et de Jeanne Françoise  
nié Desponds propriétaire, domiciliés à Terroy.

2° Badel nié Duchonnet, Marie Françoise Herminth, épouse

de Gimel et Longirod domiciliée à Terroy

veuve de John Alfred Badel des le quatorze novembre mil  
huit cent quatre vingt quatorze

née à Cuchy, Saussonne le huit Janvier mil huit cent cinquante huit,

filles de Jean Gabriel Duchonnet, défunt,

et de Jeanne Susanne Forney, mariée à Cuchy

Les publications ont eu lieu à Trarres, Gimel, Longirod et Terroy  
le vingt Janvier à Rolle le vingt deux Janvier de cette  
année

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré  
par l'officier de l'état civil  
de Rolle.

Communiqué : aux Etats civils  
de Trarres, Rolle, Gimel  
et Longirod

Signatures des époux :

Blanc

M. Blanc

Signatures des témoins :

E. Delaunay

L. Delaunay

L'officier de l'état civil :

J. Minier  
rempl.

N° 2  
*Emery Monod*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *le sixième mil neuf cent.* ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Emery, Alexandre, serrurier,*

de *Charroux* domicilié à *Vercy,*

*veuf de Sophie née Fallet, des le vingt deux juin mil huit cent quatre vingt neuf*

né à *La Cour Gely le sixième mil huit cent, soixante sept.*

filz de *Charles Marc Emery, défunt,*

et de *Louise Marguerite née Bertholet, défunte,*

2° *Monod, Adèle Louise Mine,*

de *Châtelard, Nozille Remmaz* domiciliée à *Vercy,*

*célibataire*

née à *Vercy le huit Décembre mil huit cent, soixante*

fille de *Jean Louis Monod, défunt,*

et de *Jeanne Françoise née Guinlet, défunte.*

Les publications ont eu lieu à *Charroux, Vercy sans Châtelard le*  
*sing à Nozille et Remmaz le vingt deux janvier de cette*  
*année.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*acte de naissance de l'époux*  
*acte de décès de la première*  
*femme de l'époux promise*  
*au mariage, certificats de pu-*  
*lications à Charroux, Vercy,*  
*Châtelard, Nozille Remmaz.*

Communiqué : *aux états civils de*  
*Vercy, Nozille Remmaz.*

Signatures des époux :

*Emery Alexandre*

*Adèle Emery*

Signatures des témoins :

*J. Lafour*  
*P. Kiehl*  
*L. Dubois*

L'officier de l'état civil :

*M. Minon*



N° 9  
Lorde & Chervatier

Aujourd'hui quinze février mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Lorde, Jules Pierre Henri, ~~journalier~~

Lieu d'origine et de domicile :

de Château d'Or, St Réquier la Chervat, domicilié à Tivy,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

né à Seymonet St Réquier, le vingt octobre mil huit cent ~~septante sept~~

Noms, profession et

fils de Jean Pierre Lorde, agriculteur à Saint Réquier

domicile des parents :

et de Louise Augustine Eugénie née Guet, ménagère à Neuhaut

Nom et profession de l'épouse :

2° Chervatier, Marie Augustine, Blanchisseuse,

Lieu d'origine et de domicile :

de L'Abbayement, domiciliée à Tivy,

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à Corbaillet le six sept février mil huit cent quatre vingt un

Noms, profession et

fille de Louis Albert Chervatier, vigneron à Corbaillet,

domicile des parents :

et de Marie Augustine Affalter, défunte

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Tivy le vingt la Château d'Or, St Réquier, L'Abbayement, le sept sept dernier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
acte de consentement du  
père de l'épouse, promesse de mariage,  
certificats de publications à  
Château d'Or, St Réquier,  
Tivy & L'Abbayement.

Communiqué : aux Etats civils

de Château d'Or, St Réquier  
Lignerolles.

Signatures des époux :

Henri Lorde  
Marie Lorde

Signatures des témoins :

Vullyanoy Marc  
Et Chervatier (Tivy)

L'officier de l'état civil :

Germicel

Par jugement rendu le 26 Janvier mil  
neuf cent dix déclaré définitif & exécutoire  
le 28 Avril suivant le Tribunal civil  
du district d'Orbe a prononcé par le  
divorce le mariage contracté ci contre  
Le divorce a été prononcé contre  
l'épouse en vertu de l'article  
46 de la loi fédérale du 24  
décembre 1874

Le Tribunal a décidé, en  
application de l'art. 48 de  
la dite loi, que la défenderesse  
ne pourra pas contracter un  
nouveau mariage avant le  
délai de un an après le  
divorce prononcé

Invoqué devant l'ordre  
au Département de Justice et  
Police de Vaud le 20  
le 2 Mars 1910.

L'officier de l'état civil  
Germicel

Communiqué pour le dupli-  
cata

N° 10

*Perret Gentil et  
Bläuer*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Etat civil :

Lieu et date de la naissance :

Noms, profession et

domicile des parents :

Date des publications :

Aujourd'hui *Vingt février mil neuf cent* ~~mil huit cent quatre-vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1° *Perret - Gentil, Edouard Adrien, journaliste*

de *La Chaux de Fonds au Locle* domicilié à *Pony,*

*célibataire*

né à *Heumar le vingt deux juillet* mil huit cent *soixante deux*

fil de *Henri Alfred Perret, défunt,*

et de *Marie Caroline née Rosseler à Dombresson*

2° *Bläuer, Bertha,* sans profession,

de *Stratligen au Canton de Berne* domiciliée aux *Blanches / Murbach,*

*célibataire*

née à *Pierrenais près Thouris le dix mai* mil huit cent *septante deux*

filles de *Johann Bläuer, agriculteur à Thouris*

et de *Marie Louise née Margrathues, défunte.*

Les publications ont eu lieu à *Pony le trois* à *Thouris le quatre*  
à *La Chaux de Fonds, au Locle* aux *Blanches le cinq* *février*  
*prochain.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

*Actes de naissance des époux,  
première du mariage, certifi-  
cates de publications à  
La Chaux de Fonds, au Locle,  
à Pony, Thouris aux Blanches.*

Communiqué : aux *titulaires*

de *La Chaux de Fonds, au Locle,  
de Thouris et de Murbach*

Signatures des époux :

*Perret*

*Berthe Perret*

Signatures des témoins :

*F. Quaix*  
*G. Jost* *Pony*

L'officier de l'état civil :

*G. Michel*

N° 11  
Brunet & Desplands

Aujourd'hui vingt deux février mil neuf cent ~~mil huit cent quatre vingt~~

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1° Brunet, François peclier,

Lieu d'origine et de domicile :

de Chessel domicilié à Nery

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

~~née à~~ Le Thuit Porcienne mil huit cent septante deux

Noms, profession et

fil de Marie Louise Brunet, défunte.

domicile des parents :

~~et de~~

Nom et profession de l'épouse :

2° Desplands, Emma,

Lieu d'origine et de domicile :

de La Cour de Sully Rougemont domiciliée à La Cour de Sully

Etat civil :

célibataire

Lieu et date de la naissance :

née à La Cour de Sully le six novembre mil huit cent septante six.

Noms, profession et

fille de Paul Charles Adolphe Desplands, défunt.

domicile des parents :

et de Pauline Adèle Bougny, lingère à La Cour de Sully.

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Nery le six à Rougemont le quatre  
à Chessel & La Cour de Sully le cinq février courant.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées :

actes de naissance des époux,  
copie d'une lettre de bourgeoisie  
de l'époux, promesse de mariage,  
certificats de publications à  
Chessel, Nery, La Cour de  
Sully & Rougemont.

Communiqué : aux Votals civils  
de Nery, La Cour de Sully  
& Rougemont

Signatures des époux :

François Brunet  
Emma Brunet

Signatures des témoins :

Arnold Meyer (Nery)  
Louis Michaux

L'officier de l'état civil :

Gustave Michel

N° 12.

Regnon, Reuchonnet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Ces volumes se trouvent par le N° 12 de l'année 1900

sa suite se trouve dans le volume commençant par le N° 12. Ce que nous certifions.

Vercy 24 février 1900.

L'Officier de l'état civil de Vercy:

Guormichel  
Par jugement rendu le 10 mai 1907 le Tribunal de première instance de la République a condamné à l'annulation du mariage contracté ci-contre.

Le présent a été prononcé contre le sieur Regnon en vertu de l'article 146 de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Le certificat de non appel au susdit jugement a été déposé par le bureau de l'Etat civil de Vercy le 14 février 1907. Inscrit sous le n° 12 de l'année 1900.

Police de Canton de Vercy le 14 février 1907. L'Officier de l'état civil G. Guormichel

Aujourd'hui vingt quatre février mil neuf cent, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Regnon, Edouard Alfred, négociant,

de Bulles, domicilié à Vercy,

libataire

né à Saint-Trivier le vingt sept septembre mil huit cent septante six.

filz de Eugène Edouard Regnon, directeur de fabrique à Saint-Trivier et de Marie Melanie née Bouylan, au même lieu.

2° Reuchonnet, Susanne Louise, sans profession

de Saint-Saphorin (Lavaux), domiciliée à Montaux (Châtellaud).

libataire

née à Montaux, Châtellaud, le quatorze septembre mil huit cent septante huit.

filles de Alfred Auguste Reuchonnet, défunt

et de Sophie née Bouylan, domiciliée à Lavaux.

Les publications ont eu lieu à Vercy le vingt, à Bulles, à Châtellaud,

le vingt six et à Saint-Saphorin le vingt sept janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Bulles, Vercy, Saint-Saphorin & Montaux.

Communiqué: aux Etats civils de Bulles, Saint-Saphorin, & Montaux.

Signatures des époux:

E. Regnon  
S. Reuchonnet

Signatures des témoins:

Alfred Guormichel (Châtellaud)  
M. Luard (Vercy)

L'officier de l'état civil:

Guormichel

N° 12.

Regnon, Reuchonnet

Nom et profession de l'époux:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Nom et profession de l'épouse:

Lieu d'origine et de domicile:

Etat civil:

Lieu et date de la naissance:

Noms, profession et

domicile des parents:

Date des publications:

Ces volumes se trouvent par le N° 12 de l'année 1900

sa suite se trouve dans le volume commençant par le N° 12. Ce que nous certifions.

Vercy 24 février 1900.

L'Officier de l'état civil de Vercy:

Guormichel  
Par jugement rendu le 10 mai 1907 le Tribunal de première instance de la République a condamné à l'annulation du mariage contracté ci-contre.

Le présent a été prononcé contre le sieur Regnon en vertu de l'article 146 de la loi fédérale du 24 décembre 1874. Le certificat de non appel au susdit jugement a été déposé par le bureau de la Justice en date du 9 février 1907. Inscrit sous le n° 14 au tableau de la Direction de Justice à l'annuaire de l'état civil de Vercy le 14 juillet 1907.

L'Officier de l'état civil G. Guormichel

Aujourd'hui vingt quatre février mil neuf cent, mil huit cent quatre-vingt-

par-devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu:

1° Regnon, Edouard Alfred, négociant,

de Bulles, domicilié à Vercy,

libataire

né à Saint-Trivier le vingt sept septembre mil huit cent septante six.

filz de Benjamin Edouard Regnon, directeur de fabrique à Saint-Trivier et de Marie Milani née Bouylan, au même lieu.

2° Reuchonnet, Susanne Louise, sans profession

de Saint-Saphorin (Lavaux), domiciliée à Montaux (Châtelland).

libataire

née à Montaux, Châtelland, le quatorze septembre mil huit cent septante huit.

filles de Alfred Auguste Reuchonnet, défunt

et de Sophie née Bouylan, domiciliée à Lavaux.

Les publications ont eu lieu à Vercy le vingt, à Bulles, à Châtelland,

le vingt six et à Saint-Saphorin le vingt sept janvier de cette année.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Pièces déposées:

Actes de naissance des époux, promesse de mariage, certificats de publications à Bulles, Vercy, Saint-Saphorin & Montaux.

Communiqué: aux Etats civils de Bulles, Saint-Saphorin, & Montaux.

Signatures des époux:

E. Regnon  
S. Reuchonnet

Signatures des témoins:

Alfred Guormichel (Clarens)  
M. Luard (Vercy)

L'officier de l'état civil:

Guormichel

Epoux

Amiquet,	Jean-François
Arvagon,	Albert Y. Lemri
Affolter,	Charles-Michel
Anchini,	Giulio

Epouses

85. Moregg,	Julia	H. 6.
124. Cieschbacher,	Anna-Maria <sup>1.2.3.4.5.6.7.8.9.10.11.12.13.14.15.16.17.18.19.20.21.22.23.24.25.26.27.28.29.30.31.32.33.34.35.36.37.38.39.40.41.42.43.44.45.46.47.48.49.50.51.52.53.54.55.56.57.58.59.60.61.62.63.64.65.66.67.68.69.70.71.72.73.74.75.76.77.78.79.80.81.82.83.84.85.86.87.88.89.90.91.92.93.94.95.96.97.98.99.100.</sup>	79.
134. Angermeyer,	Eydie-Natalie-Marguerite	76.
158.		

A  
B  
C  
D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

100  
12 de  
volu  
le  
L'G  
E  
hume  
anton  
maru  
1  
1874  
au  
h  
g  
sou  
le

Epoux

Bisetti Benedetto Carlo  
 Bussien Marius Victor  
 Radiali Sigismondo Baldino  
 Barthe Louis Julien  
 Rippert Henri Emile  
 Benzon Francois Louis  
 Birbaum Joseph Henri  
 Bellora Antoine  
 Bini Jules Emile  
 Bébout, Eugène Louis Auguste  
 Bernasconi, Giuseppe  
 Barbozati, Charles Louis  
 Brun, Jean Jacques Louis  
 Popp, Daniel  
 Forel, Jean François X  
 Prichi, Emile  
 Riud, Ernest Marie Louis  
 Pralsiger, Charles  
 Beauverd, Charles Harris  
 Bernasconi, Francois  
 Bernasconi, Giacomo Valentino  
 Bonjour, Francois Louis  
 Howard, Emile  
 Buchs, Ferdinand Stephan  
 Blanc, Marie Louis  
 Brunet, Francois  
 Bugnon, Edouard Alfred

Epouses

2. Bonjour Josephine Julie Intouille 7.  
 40. Blättler Marie Clara Caroline 11.  
 14. Roll Francisca 12.  
 30. Prisch Fra Blise 14.  
 46. Blanc Emma 23.  
 50. Besson veuve bochet Louise Marie 31.  
 51. Boghi Marie Catherine 47.  
 56. Praidant Marie Louise 55.  
 58. Piner Heléne 66.  
 76. Benoit née George Rosine Marguerite Eugénie 74.  
 95. Barro-Raffel Marie Thotie 76.  
 102. Buvelot, Emma Louise 82.  
 104. Bucher, Louise 83.  
 110. Burky, Rosine 84.  
 111. Boverod, Marie Faustine 85.  
 122. Prun, Sophie Hélène 97.  
 130. Bertolotti, Teresa 100.  
 145. Pricher, Bertha 111.  
 159. Bourgues, Elise 115.  
 167. Prun, Aline 116.  
 168. Priry, Elise 120.  
 185. Practig, Sydney - Florence 123.  
 190. Pesson, Adèle 127.  
 192. Picherraz, Marguerite 132.  
 195. Porel, Marie Emma 137.  
 199. Prunschwig, Alice Louise 138.  
 206. Prezançon, Emma 140.  
 Praud, Emilie 143.  
 Prättig, Fanny Louise 140.  
 Pesson, Thérèse 152.  
 Pessero, Maria Teresa 154.  
 Barbier, Julia Jeanne Marie 165.  
 Pionaz, Marie Caroline 173.  
 Blanchut, veuve Gramot, Marie Melanie 182.  
 Blanc femme Fidaux, Sophie 187.  
 Payard, Marie Louise Amélie 185.  
 Badel née Ruchonnet, Marie Françoise 195.  
 Plaiier Bertha - Henriette, 195.



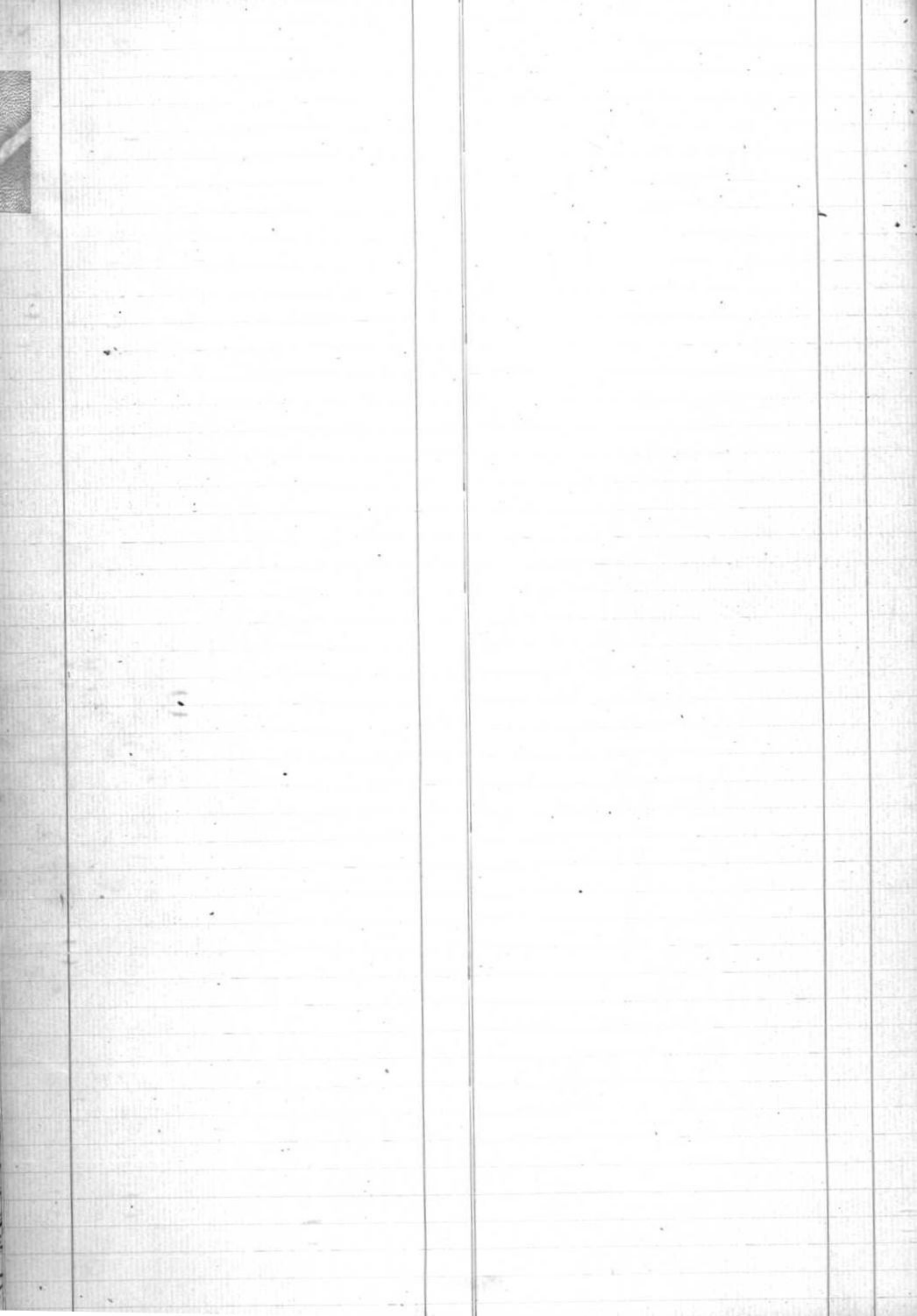
100  
12 de  
volu  
le  
L. O.  
E.  
hmm  
anton  
mar  
oieur  
1874  
au  
L. sup  
L. de  
L. de  
L. de

Hommes

Aglenderg Christian Anton  
 Bamet Sulpice Ambroise  
 Bobat Jean Louis  
 Chambat Frédéric Alfred  
 Chappuis Gustave  
 Clou Jules Eugène  
 Cristina Nicolas Jean  
 Carera Giacomina Bernard Paul  
 Charles Achille  
 Cupelin Alexandre Marius  
 Currit Henri Emile  
 Cardoli Maurice  
 Chabod Joseph Severin  
 Crausaz Louis Henri  
 Cordery Emile  
 Cojannes Alfred William Girard  
 Chollet Albert François Louis 193

Femmes

4. Barin veuve Rimet Charlotte Marie Julie 28.  
 5. Bobot née Besson Louise Marie 31  
 6. Christian née Terdon Marie Louise Joséphine 42  
 17. Costablot Marie Honorine 41.  
 27. Duchon née Rossier Louise Marie Amélie 49  
 32. Colliard Lydie Catherine 56  
 57. Barlin Marie Modeste 67.  
 78. Cupelin, Blanche-Rose 78.  
 79. Clavel, Julie-Hélène 101.  
 81. Cherulley, Marie-Elise 135.  
 82. Chollet, Marguerite-Habette-Jeanne 136  
 121. Cordery, Marie, 141.  
 123. Chaudet, Julie-Eugénie 143.  
 145. Claudet, Annam Marguerite Louise 162.  
 149. Chamot, née Blanchut Marie-Melanie 182.  
 156. Chesatier Marie Augustine 197.



Hommes

Delafontaine Vincent Eugène homme X 3.  
 Desrivés Louis 16  
 Delysin Louis 47.  
 Deslan Antoine Albert 55.  
 Domaine Louis Philippe 67.  
 Dupuis, Henri 93.  
 Desarzens, Maurice 103.  
 Desmeules, Eugène 116.  
 Desmarat, Joseph Placide 142.  
 De Lotto, Bartolo-Francesco 154.  
 Delapraz, Edouard Louis Stuart 164.  
 Durous, Joseph Pascale 168.  
 Dubelly, Louis 165.  
 Ducret, Alphonse Marius 171.  
 Delacitaz Eugène Marius 189.

Femmes

Davisod Marie Caroline femme 5.  
 Ducret née Dupuis Jenny Sophie 6.  
 Dupuis veuve Ducret, Jenny Sophie 6.  
 Demengel Marie 24.  
 Desrivés Thérèse Marie 30.  
 Desrivés Marie 32.  
 Duperré née Tiouret Marie Louise 36.  
 Dudan, Berthe-Elisa 40.  
 Delafontaine, Eléonore-Alice X 119.  
 Dufour, Adèle 125.  
 Delafontaine, Hélène-Alice X 157.  
 Denorciat, Emilie-Lina-Julie 160.  
 Davisod, Marie-Philomène 163.  
 Dogamyler, Dorothea 168.  
 Delavaut, Sophie 175.  
 Dubout, veuve Schlunegger, Sophie Louise 179.  
 Desplands Emma 199.

D  
E  
F  
G  
H  
I  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

See  
12 a  
police  
le  
L  
E  
hume  
antes  
mar  
sieur  
lib  
1874  
au  
b  
g  
sieur  
sile

Angeli  
Inguet  
Emery

Spoux

Auguste  
Séverin  
Alexandre

29.  
119.  
196.

Spouses.

E  
F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
X  
Y

1874  
au  
b. sup  
9/10  
Aous.  
Aile

Epoux	
Failloubat	Charles Samuel
Farré	Alfred-Henri
Firbringer	Julien-Alois
Frossard	Stienne-Louis
Fritz	Ernest
Frantzi	Jean-Pierre

Epouses		
34. Freiburghaus	Rosa	40
78. Farré	Madeleine Romaine	46
89. Fallebold	Sophie	38
107. Fauchon	Marie-Léonie	50
124. Fournachen	Emile-Henriette	124
174. Fallucian	Mario-Madeleine	153
Friederich	Anna-Bertha	170
Fringeld	Marie-Joséphine	171
Forestier	Henriette-Julie	186

F  
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



loc  
1/2 a  
colle  
le  
L  
E  
trem  
ant  
mar  
p  
1874  
su  
b  
9/10  
lous  
sole

	<u>Epoux</u>
Gonser	Paul Alfred
Ginier	Auguste Vincent
Guais	François Henri
Gattoni	Gaudeme Fockuni
Guignard	Ami Marie Auguste
Gynton	Edouard Leonard
Gallo	Joseph
Gary	Louis Jean
Gugorli	Georges Emile
Guy,	Maurice Eugène
Granjeot,	Johie Lucien
Germain,	Jean
Gillieron,	William Samuel
Gontier,	Charles Grot Joseph
Guait,	Jean François
Gentilini	Jean Elise

	<u>Epouses</u>	
8. Gillieron	Suzanne	1.
19. Gasser	Augusta Martha	19.
20. Gilschmann	Mari Louise Lucie	34.
26. Gorriz	Mari Judite	39.
40. Gianinazzi	Jeanne Marie Thérèse	64.
41. George, p.m. Benoit	Rosine Marguerite Eugénie	74.
48. Guedel,	Louise	85.
71. Gunthert,	Marie-Georgine Louise	98. X
96. Guvin,	Julie	103.
108. Gorriz,	Maria Eugénie	128.
112. Grossenbacher,	Elise	130.
115. Guet,	Louise Emma	134.
126. Gynton,	Mari Emile	145.
173. Golan,	Mari Eugénie	156.
176. Gieser,	Catherine	157.
191. Grand,	Jeanne	164.
Gabus,	Josephine Lucrèce	177.

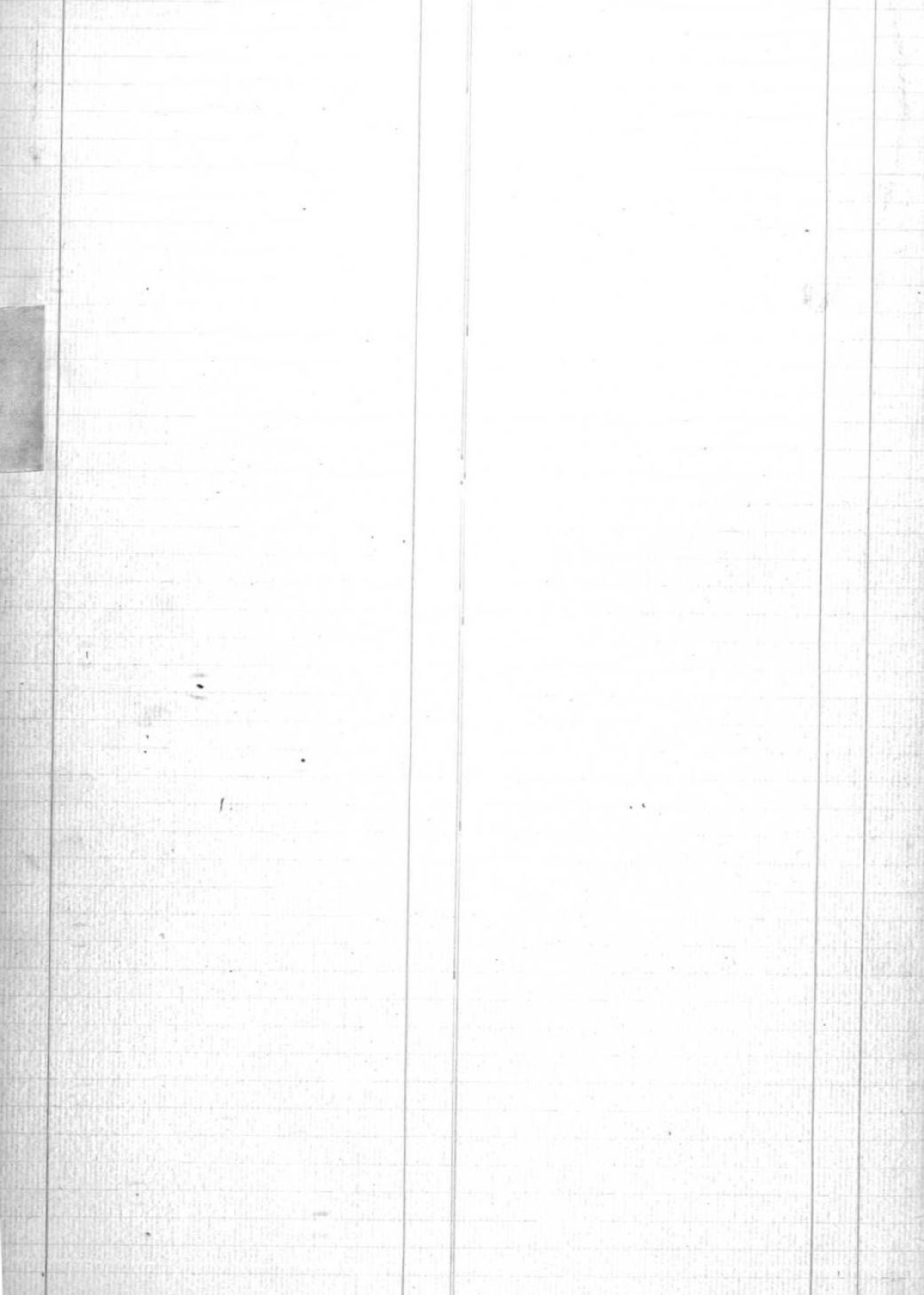
G  
H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

loc  
'2 a  
solid  
le  
L  
E  
trem  
ant  
mar  
v  
1874  
su  
h  
9/2  
lous  
-le

Epoux	
Masler	Dindicht
Mencher	Julien Alcide
Holl	Charles
Heinzelmann	Felix
Hürni,	Arnold Jean
Hochstrasser,	Jacob-Heinrich
Hörter,	Marius-Jean
Hugnot,	Constant-Lucien
Hösch,	Wilhelm-Gotthold
Herzog,	Alexander Rodolphe

Epouses		
11. Heim	Maria Genevieve Katharina	4
28. Hahn	Marie	8.
37. Henry	Lucile Helene	41
42. Hengros	Maria Barbara	51
86. Hilfiker,	Maria-Josefa	147
90. Hürny	Louise Marie	189

H  
J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



Ulig  
Jaccoud  
Yoris,  
Jean-Nicolas,

Repos

Ernest  
Edouard des Esmonard  
Nouveau Julien  
Auguste

24 Jaccod  
25 Ymbhoff,  
27 Post,  
182. Jaquenod,

Epouses

Marie Blumine 54  
Bertha 31.  
Martha 40.  
Marie Mathilde 180.

J  
K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



See  
2 a  
the  
L  
S  
E  
me  
ntes  
ar  
in  
h  
sup  
P  
ris  
Ple

Epoux

Kämpfe, Francois-Alfred  
 Kneubühler, Fritz  
 Klausfelder, Felix-Albert X  
 Kohler, Georges-Pierre  
 Krenneringue, Joseph-Francois-Loanis  
 Klausfelder, Jean-Burkarts X

74. Klommer  
 87. Kohler  
 94. Kholli  
 125. Kiener,  
 135. Küffer,  
 174. Kräiser,

Epouses

Mari Sophie 16  
 Mieu Emma 45  
 Louise 100  
 Rosina 130  
 Marie-Augusta 150  
 Elisa 176

K  
L  
M  
N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z



loc  
'2 a  
colle  
le  
L  
E  
tunc  
ant  
mar  
ju  
the  
1874  
su  
h  
9  
lous  
-le

Epoux

Lecoulbre John Gustave  
 Lyyaz Jean Leon  
 Lobetti Antoine Joseph Laurent  
 Lambigger Joseph Eugène  
 Seyeret Louis Marc Adolphe  
 Losli Jacolo  
 Locher Jean  
 Loude Jules Pierre Henri

18  
 49.  
 54.  
 66.  
 75.  
 100.  
 131.  
 197.

Epouses

Laynaz Marie Thérèse  
 Loude Marie Marie  
 Seyeret Lucie  
 Lemann Anna Lydia  
 Saranchy Louise Charlotte  
 Laupue veuve Herz Emma

15  
 17.  
 104  
 114.  
 151.  
 190.

L  
 M  
 N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 W  
 X  
 Y  
 Z

See  
2 a  
the  
L  
S  
E  
me  
nt  
ra  
in  
th  
1874  
sup  
res  
let

Epoux

Epouses

Maunon Jacques Alexandre Fidoni 21  
 Messmer Adolphe 60  
 Martenet, Jules-Oscar 51  
 Mayor, Louis Fritz 50  
 Monner, Francois-Jean-Louis 113  
 Mocellin, Girolamo 128  
 Maggi, Jean-Joseph 144  
 Martin, Hermann X 157  
 Moretto, Pierre 158  
 Mayor, Jean-Lion 162  
 Monnier, Robert-Louis-Gabriel 183  
 Milliquet, Marius 186  
 Mauret-Jean, Auguste 182  
 Mascioni Achille Guido 194

Maillard Marie Lénie 24  
 Monnard, Rosine 96  
 Mori, Margaretha 115  
 Margot, Lina 118  
 Margot, Marie-Jeanette 121  
 Monnard, Marie-Rosine 174  
 Mettler, Emma 181  
 Michels, Edisa-Marie 187  
 Merz ni Laufer Emma 190  
 Monod Adèle Louise Aline 196

M  
 N  
 O  
 P  
 Q  
 R  
 S  
 T  
 U  
 V  
 W  
 X  
 Y  
 Z

See  
12 a  
colic  
le  
L  
trunc  
ant  
mar  
p  
lth  
1874  
su  
h  
9  
hous  
Pile

Epoux  
Nicole  
Nessi  
Nydegger,  
Emile Edouard  
Edouard Jules Marc  
Jacob

1. Nicolier  
22. Norascon  
117.

Epouses  
Marie Lina Merandini 11.  
Marie Rosalie 52.

N  
O  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z

2 a  
le  
le  
L  
E  
ime  
nto  
ra  
im  
the  
1874  
sup  
bus.  
Pelle

Defels, Ernest

180. Ody

Spouses  
Salomie

192

0  
P  
Q  
R  
S  
T  
U  
V  
W  
X  
Y  
Z





	<u>Epoux</u>
Papus	Georanni
Pasche	Friedrich
Pirro	Albert
Tache	Eugene Alexis
Pallais	Joseph Henri
Tandel	Saul
Terrinaz,	Emile Auguste Jules
Taley,	Alfred
Philippa,	Emile Alexis
Picozzi,	Joseph Marie
Pasche,	Alexis
Perret-Gentil	Edouard Adrien

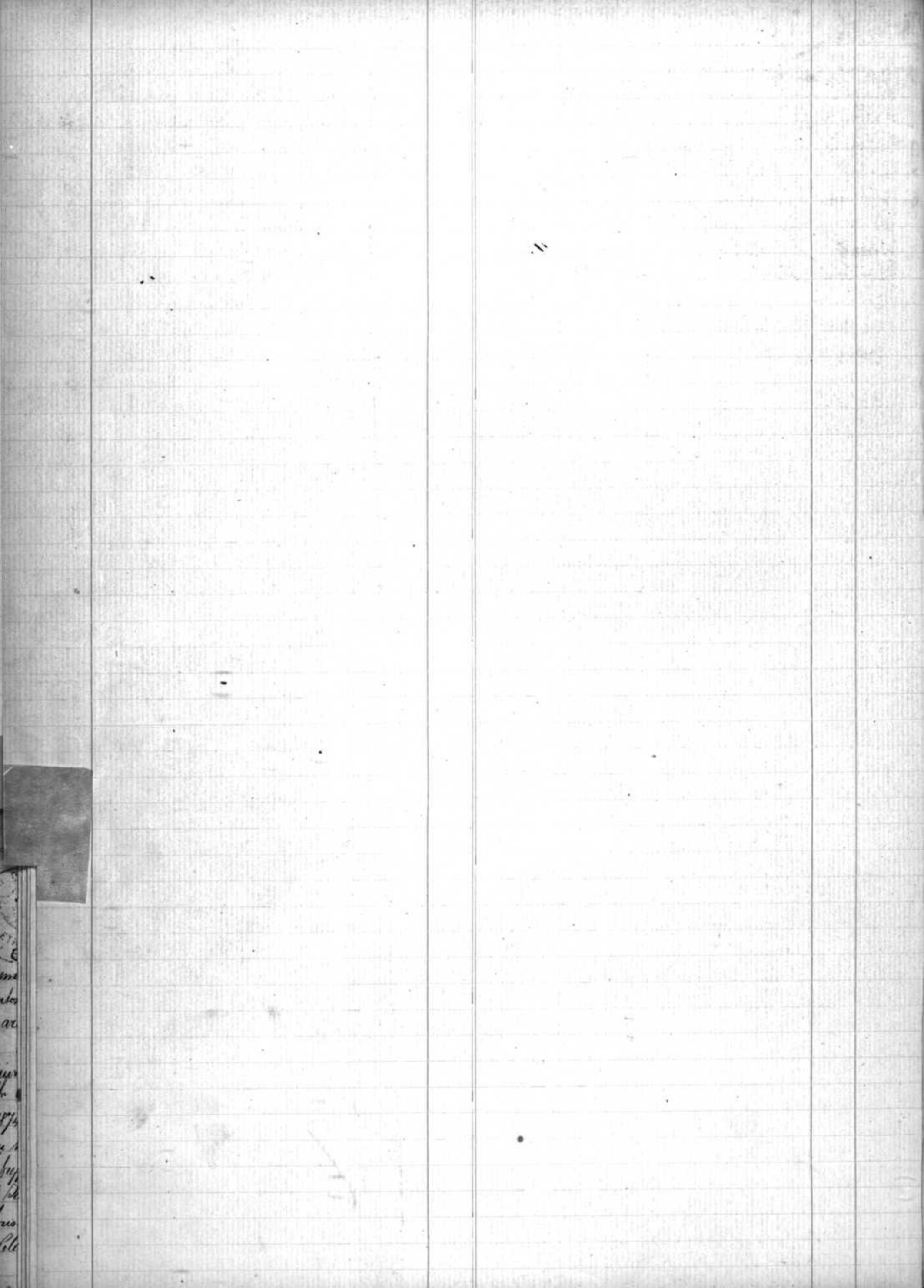
	<u>Epouses</u>	
7. Pasche	Lucile	21.
31 Pauret	Anna Adèle	25.
35 Pythoud	Humblin Louise	63.
45. Pittel	Marie Rosine	69.
52. Pessein,	Marie Virginie	78.
59. Pitteloud,	Anne Marie Françoise	79.
87. Pedroletti,	Josephine	108.
112. Pittier,	Emma Caroline	131.
143. Perisset,	Julie Delphine	142.
160. Tanchaud,	Rosine Adèle	157.
172. Tulliod,	Alice Henriette	161.
198. Pastore,	Marie Thérèse	167.
Taribod,	Léa	172.
Pidoulet née Blanc,	Sophie	174.
Ponti	Louise Josephine	191.
Pfeiffer	Lina Ida	193.

Handwritten text from the adjacent page is visible at the bottom left edge, including fragments such as "L...", "um", "nter", "nar", "ium", "the", "187", "sup", "bus", and "H..."

Refuses

Refuses

Q  
I  
S  
E  
P  
V  
Y  
N



Epoux

Riganti Joseph  
 Rouiller Eugène Auguste  
 Rolli Charles Frédéric  
 Rumonda Amiglio Gregorio  
 Reitzzi Emile François  
 Rauchod Julien  
 Risso Alimont Paul Antoine  
 Recasti Rinaldo  
 Ruckdeschel, Johann Jacob Albert  
 Raymond, Charles Jean Henri  
 Rossier, Charles Alexis  
 Rosay, Charles Albert  
 Rinsoz, Marc Auguste  
 Rutishauser, Conrad  
 Rhein, Charles Henri

Epouses

9. Racchetti Lucia Wilfina Carlina 9.  
 14. Rossier Jenny Henriette 27.  
 39. Rinsoz née Baron, Charlotte Marie Julie 28.  
 42. Rossier sœur Buchon, Louise Marie Amélie 49.  
 44. Rindlisbacher Lina 53.  
 62. Rossier Jeanne Louise 64.  
 64. Roget, Rosalie-Joséphine 86.  
 80. Roy, (V<sup>e</sup> sœur) Justine-Virginie 87.  
 88. Roy, Constante-Alphonse 88.  
 98. Regazzi, Lina Alexandrine Louise 89.  
 101. Rossier, Marguerite-Fanny 102.  
 106. Ruchonnet, Jenny 106.  
 132. Regli, Emile 110.  
 133. Rouvière, Marie-Amélie 112.  
 138. Ramelot <sup>née</sup> ~~de~~ Suzanne-Victorine 113.  
 Rapin, fem. de  
 Regazzi, Elisa-Marie 125.  
 Roberti, Aimé-Marie-Joséphine 129.  
 Regazzi, Alice 139.  
 Rosay, Bertha 144.  
 Ratzenberger, Marguerite-Emma 183.  
 Ronchi, Henriette Philomène 194.  
 Ruchonnet sœur Badd Marie Fran- 195.  
 coise Henriette,  
 Ruchonnet Susanne Louise 200.



Handwritten text is visible along the left margin, including fragments such as "me", "at", "un", "hy", "is", and "16".

Spoux

Scharpf, Jacob  
 Sicard, Honori Louis  
 Sorex, Charles Louis  
 Stähli, Gustave  
 Simonetta, Napoleon  
 Schmucke, Louis-Arnold  
 Siess, Jean  
 Schütz, Friedrich  
 Stedeli, Emile-Edouard  
 Stringa, Dominique Emile Joseph  
 Saudan, Pierre-Jules  
 Salvade, Arnold-Joseph  
 Siegfried, Jean-Adolphe  
 Schäfer, Wilhelm  
 Schenkels, Jean  
 Sarré, Charles-Joseph-Paul  
 Suter, Adolphe  
 Sommerhalder, Rodolphe

Epouses

53. Schläpfer, Madeline Marie Louise 29.  
 65. Stutz, Ida 37.  
 68. Schultze, Blise 40.  
 83. Savary, Josephine 42.  
 94. Sottas, Celestine Lisarino 59.  
 105. Schopfer, Marie Louise Amélie 65.  
 117. Simon, Fanny 68.  
 130. Schmiel <sup>nié Alex</sup> <sub>bachet</sub>, Anna-Maria 72.  
 137. Savary <sup>nié Alex</sup> <sub>bachet</sub>, Justine-Virginie 87.  
 140. Stucker, Marie 91.  
 150. Schmid, Ida, Emilie 94.  
 157. Schoch, Marie-Pauline-Auguste 98.  
 164. Schyrer, Anna-Maria-Sina 105.  
 166. Schäfer, Edise 166.  
 177. Schläpfer, Emma 177.  
 178. Schlünegger, <sup>nié Dubout</sup>, Sophie-Louise 179.  
 181.  
 187.



into  
ax  
un  
th  
1872  
un  
by  
to  
ous  
ole

Kopiers

Baronney  
Baroni  
Cumborini,  
Crankard,  
Chorens.

Alfred Philippe  
Antoine Philippe  
Giuseppe Domenico  
Marius,  
Louis-Gustave

12. Winkblad  
33. Cuni  
100. Eschopp  
136.  
148.

Kopiers

Marguerite Adeline  
Elise  
Josephine

3.  
60.  
71.



1873  
Louis  
Lott

Ussin,

Spons.

André-Joseph. Marie

152.

Udry  
Udry,

Spouses

Marie Amélie

Josephine

35.

155.

U  
V  
X  
Y  
Z

1873  
Luis  
Lola

	<u>Epoux.</u>
Verno	Joseph Victor Camille
Tayna	Dominique
Witz	Louis
Tachoux	Adolphe
Walser	Charles
Tigouat	Edouard
Tonderaa	Arnold
Wandroux,	Joseph-Alfred
van der Saey,	Louis-Jean
Westner,	Martin
Vauthey,	Edouard

	<u>Epouses.</u>	
23	Vinjea	Maria Rosa Assunta 9.
36	Wilmann	Maria 20
38	Vionnet femme	Dupereux Marie Louise 26
44	Vordon femme	Christon Marie Louise Josephine 42
61	Voefray	Maria Louise Rosine 44
62	Wulaz	Maria Josephette 57
69	Wibel	Rosine 58
124	Werkmüller	Maria 61
147	Wallon,	Yvonne-Marguerite-Henriette 75
155	Wulliens,	Dorette-Louise-Delphine 94
170	Walmart,	Ertenice 107
	Wandroux,	Louise-Maria-Charlotte 124
	Wuthyarnoz,	Yvonne-Louise-Sophie 145
	Willy,	Helene-Louise 169

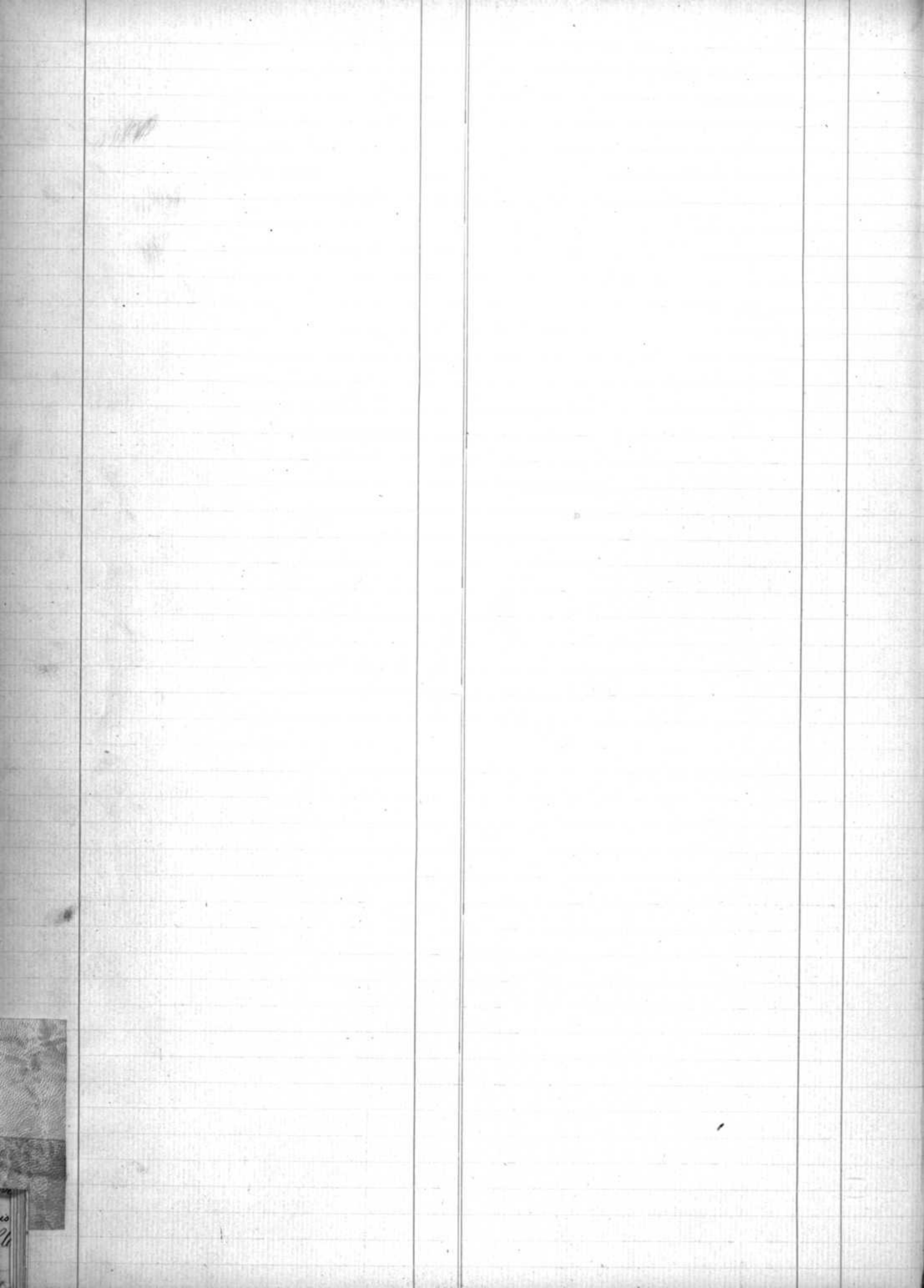
u  
fuy  
/ de  
/ sus  
/ lile

Hours

Episodes



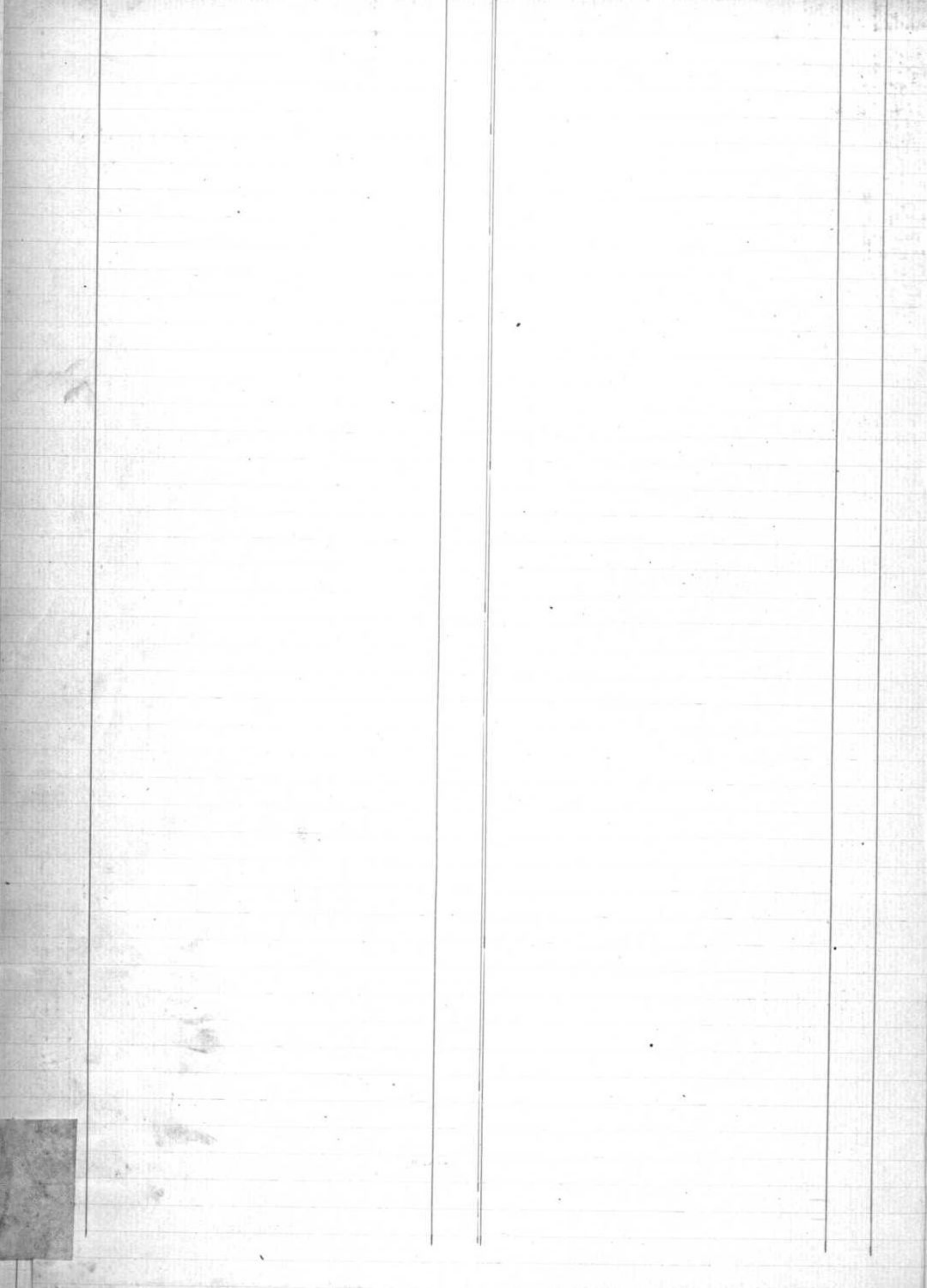




Spouts

Spouses  
Perrini, Lima

80.



Spouse

Lonca Charles Ernest  
 Loppis Francois  
 Lmilachov, Victor Auguste Albert

175.

Spouses

15. Zanoletti Marie Louise Mine 19.  
 27. Zielmann Marie Marguerite 33

